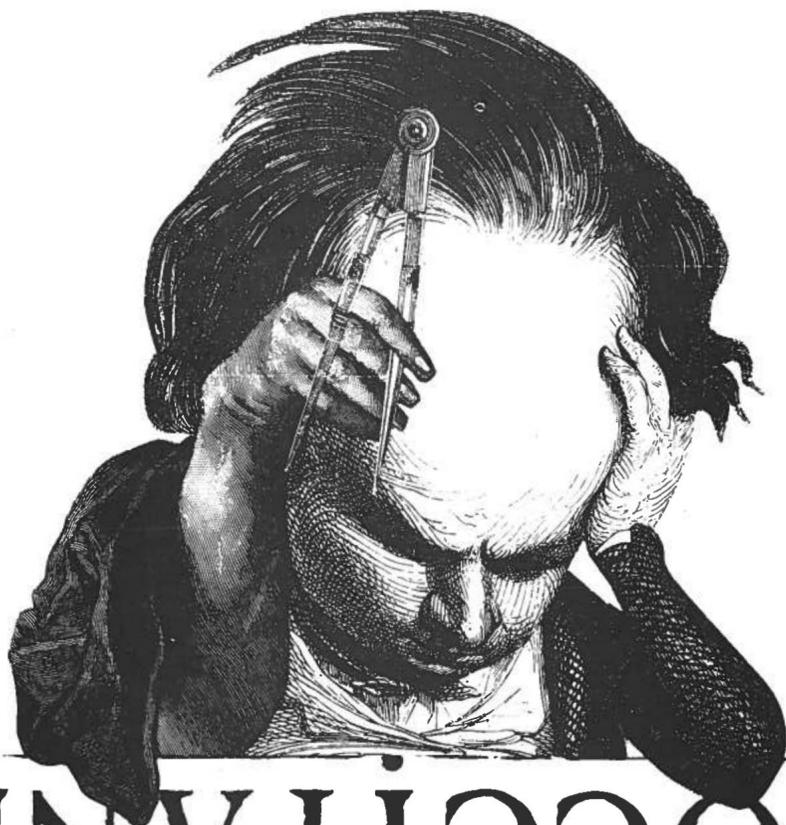


N° 24 - VIA
DOMITIA

1980-2



L' OCCITANIE

QU'ES ACÒ ?

VIA DOMITIA

Administration : 56, rue du Taur, 31000 Toulouse



COMITÉ de RÉDACTION de *VIA DOMITIA*

Directeur : *J. Allières*

Rédacteur : *J-C. Dinguirard*

Rédacteur-adjoint : *X. Ravier*

Répondants :

A) domaine basque : *J. Allières* (Université de Toulouse-Le Mirail)

domaine espagnol : *Jeanine Tribourg* (Université René Descartes)

Philippe Cahuzac (Université de Bretagne Occidentale).

domaine occitan : *J. Boisgontier* (Centre National de la Recherche Scientifique)

B) linguistique : *J. Allières* (Université de Toulouse-Le Mirail)

dialectologie : *X. Ravier* (Centre National de la Recherche Scientifique)

onomastique : *F. Baby* (Université de Toulouse-Le Mirail)

littérature : *C. Anatole* (Université de Toulouse-Le Mirail)

ethnographie : *J-C. Dinguirard* (Université de Toulouse-Le Mirail)

ABONNEMENTS : 1 an (2 fascicules), 50 F

Les chèques doivent être libellés et envoyés avec la commande au nom de :
Régisseur du Service des Publications de l'Université de Toulouse-Le Mirail,
56, rue du Taur - 31000 Toulouse - CCP Toulouse 8620-29 E

via domitia

24

1980 - n°2

Langues et cultures du Sud de la France
et du Nord de l'Espagne



Service des Publications de l'Université de Toulouse-Le-Mirail
56, rue du Taur - 31000 Toulouse - France

LA RECEPTION EN ALLEMAGNE

DES PROBLEMES REGIONALISTES FRANÇAIS*

par Helmut ARNOLD

« ... on est en droit de se demander si les problèmes posés par l'émancipation des ethnies, et cette émancipation elle-même, ont quelque signification et s'ils méritent bien l'attention qu'on leur prête ? » Ce droit à l'interrogation réclamé par René Nelli dans l'avant-propos de son livre *Mais enfin qu'est-ce que l'Occitanie ?*¹ ne peut pas être limité aux seuls Occitans ou militants régionalistes. Car tous ceux qui s'occupent des problèmes régionalistes français, de quelque manière que ce soit, assument ce droit. Or, une réponse négative ou affirmative à l'interrogation de René Nelli ne me paraît guère possible sans une certaine connaissance et compréhension du phénomène que Nelli appelle ici « l'émancipation des ethnies ». Etablir la signification de ce phénomène risque cependant de s'avérer une tâche ingrate. « En ce domaine, remarque René Nelli, la confusion, les contradictions sont partout² ». Ce serait une banalité de dire que l'Occitanie ne signifie pas la même chose pour un militant occitaniste, un travailleur immigré à Toulouse ou une étudiante de Lettres françaises à Constance, pour ne citer que quelques exemples assez arbitraires. Une des multiples causes qui contribuent à cette diversité de significations me paraît cependant digne d'intérêt. Je veux souligner le fait que la signification d'un phénomène est toujours intégrée dans un horizon plus large qui est modelé par une expérience sociale particulière. Le problème qui se pose à moi peut

alors être formulé de la manière suivante : comment est-il possible pour un Allemand habitant la RFA, et dont la mentalité ou l'horizon est façonné par la réalité sociale et les traditions culturelles de ce pays, de connaître et de juger le phénomène de régionalismes français en tenant compte de la particularité de son horizon propre *et* de la complexité spécifique de son objet ?

Ce n'est pas mon intention d'aborder ici des questions méthodologiques ³. Je me borne à proposer une démarche réfléchie, donc contrôlée, qui est — à mon avis — capable d'éviter en même temps le danger d'ethnocentrisme et son envers, celui d'exotisme ⁴.

I

Je pars d'une première question : en quoi est fondé l'intérêt qui est porté indéniablement aux questions régionalistes françaises en Allemagne Fédérale? S'il est clair que cet intérêt doit s'expliquer à partir de la réalité allemande on peut cependant attendre d'une telle explication qu'elle ouvre aussi une voie vers la compréhension du phénomène en question. Cela implique que cette explication soit formulée d'une manière assez générale englobant, si possible, les traits caractéristiques du type de civilisation duquel la France et l'Allemagne Fédérale font également partie.

Pour pouvoir répondre à la question posée il faut donc partir d'une analyse de la réalité allemande. Il va de soi que, dans le cadre limité de cet exposé, une telle analyse ne peut être développée que d'une manière schématique et globale. A cette fin je recours à l'analyse faite par le politologue allemand Wolf-Dieter Narr qui fut publiée dans le tome 1000 de la série *Editions Suhrkamp* avec le titre *Stichworte zur 'Geistigen Situation der Zeit'*. A sa contribution Wolf-Dieter Narr a donné le titre significatif : « Vers une société de réflexes conditionnés ⁵ ».

Reprenant les thèses du sociologue Norbert Elias, Wolf-Dieter Narr part d'une description des deux pôles qui ont modelé la formation des sociétés industrielles modernes :

- d'une part la formation d'un centre politique, c'est-à-dire de l'état moderne disposant du monopole de violence physique,
- d'autre part le développement des dispositions psychiques complétant d'une discipline intérieure le monopole extérieur de l'état ⁶.

Quant à la situation actuelle Wolf-Dieter Narr constate un progrès du processus de monopolisation de l'état qui se manifeste à travers une concentration économique et une centralisation politique croissantes. Sur le niveau des motivations du comportement humain ce progrès est accompagné d'une transformation singulière qui est décrit comme la perte des capacités individuelle de réflexion et d'orientation. Cette transformation montre — toujours d'après Wolf-Dieter Narr — les contours suivants ⁷ :

1) De par la concentration économique et la centralisation politique, les rapports sociaux deviennent de plus en plus abstraits. Ils placent l'individu dans un état d'impuissance. En même temps les nécessités de la production et ses implications politiques réglementent la vie individuelle jusqu'au dernier détail.

2) Si le droit entre dans presque tous les secteurs de la société en aug-

mentant les tâches et le pouvoir de la bureaucratie, la concentration économique et la centralisation politique libèrent en même temps des secteurs de la société dont la valeur économique ou politique a disparu ou n'existe pas. Ce ne sont pas seulement les problèmes des jeunes et des vieux qui sont marginalisés de cette manière, ce sont aussi des quartiers ou des régions entiers qui sont abandonnés à eux-mêmes. Il est d'ailleurs intéressant de noter que Narr fait ici la distinction entre les inégalités régionales nées au cours de l'industrialisation capitaliste et celles qui, d'une naissance plus récente, sont le produit de cette industrialisation⁸.

3) A l'aide du pouvoir extra-économique de l'état, la production industrielle a réussi à modeler sa société, dont les changements atteignent même les motivations et les intérêts des individus. Ce qui caractérise cette société, c'est son attachement aux rôles. L'individu n'est pas demandé en tant que personne mais en tant que rôle disposant de telle ou telle marque distinctive.

4) C'est un trait persistant de la société industrielle capitaliste de détruire les ressources qui l'ont rendue possible. Ainsi on doit constater la disparition de l'agriculture et de l'artisanat traditionnels. Comme instance de socialisation la famille et les organisations ouvrières ont perdu une grande partie de leur influence.

5) Ce n'est pas le type de société capitaliste qui a changé, ce sont plutôt les conséquences de sa logique qui se manifestent de plus en plus clairement. Quelques exemples :

— Des qualifications professionnelles durables ne sont plus demandées. Mobilité et flexibilité sont les slogans à l'ordre du jour.

— L'organisation du travail et de la vie privée renforcent l'isolation sociale. L'expérience propre de l'individu devient de plus en plus inutile. Face à la bureaucratie l'individu, qui ne peut pas se passer d'elle, devient sujet dépendant.

— S'il est vrai que la logique technique de la production libère l'homme en diminuant la durée du travail, celui-ci, en tant que consommateur, continue d'être assujéti à son pouvoir.

J'arrête ici mon résumé très schématique de l'analyse de Wolf-Dieter Narr. Est-ce que cette analyse apporte quelque chose pour la compréhension des régionalismes en France ? Je pense que oui. Pour appuyer mon opinion je me permets de citer un passage-clé de René Nelli :

L'actuel mouvement centrifuge qui pousse à l'émiettement des nations en ethnies... s'explique par l'apparition d'un nouvel individualisme subordonnant l'épanouissement de la personne humaine à la revalorisation et à l'exaltation de tout son milieu ethnique. Le citoyen veut être désormais un citoyen « concret » et non plus un simple votant. Il tient essentiellement à se dérober à l'emprise anonyme des nations et des empires, et à ne plus être écrasé, dans sa vie de tous les jours, par la société collectiviste et bureaucratique (d'essence actuellement capitaliste, mais éventuellement aussi socialiste) qui, pour la première fois dans l'Histoire, pèse sur lui jusque dans sa demeure, jusque dans ses façons de se déplacer ; et le force à entrer dans une existence déshumanisée. C'est le personnalisme qui est premier, et l'enracinement régionaliste, second. Le citoyen essaie donc de s'enraciner dans un milieu qui soit de proportions humaines. Il

veut participer, contrôler les horizons de son activité, se sentir utile et efficace ⁹.

Les causes et les motifs du phénomène régionaliste qui sont nommés dans ce passage et qui poussent le citoyen à un engagement régionaliste peuvent être intégrés sans difficulté dans l'analyse de Wolf-Dieter Narr. Le nouveau besoin des individus de s'enraciner peut être regardé comme l'effet plus ou moins direct des structures politiques et sociales que Narr a essayé de mettre en lumière dans son analyse. Cette rencontre qui peut paraître étonnante au premier moment s'explique si l'on se rend compte que Wolf-Dieter Narr, tout en partant de la réalité allemande, a décrit des rapports sociaux qui dépassent le cadre géographique de l'Allemagne Fédérale et qui caractérisent le type de société industrielle moderne. Dans cette perspective les mouvements régionalistes en France reçoivent leur signification sociale comme mouvements d'opposition contre les structures de la société industrielle moderne dont l'efficacité se fait sentir dans tous les pays industrialisés. Il me paraît important de souligner cet aspect parce qu'il me permettra, je l'espère au moins, de répondre à la question que j'ai posée au début de cette première partie de mon exposé. Ma réponse est la suivante : l'intérêt porté aux mouvements régionalistes français en Allemagne Fédérale est justifié du fait que ces mouvements s'opposent à un certain type de civilisation dont les effets négatifs se font aussi sentir en Allemagne ¹⁰.

II

Il me paraît utile de rappeler que le sujet de mon exposé s'appelle « La réception en Allemagne des problèmes régionalistes français ». Jusqu'ici il n'a été question que de l'intérêt qui justifierait une telle réception. Un regard sur la liste des publications prouve cependant que cette réception a effectivement lieu depuis quelques années ¹¹. Or, il n'est pas probable qu'un sujet tant discuté en France fasse l'unanimité en Allemagne. C'est dire que d'autres motifs se superposent à l'intérêt que j'ai essayé de préciser dans la première partie de mon exposé. La deuxième question à laquelle j'essayerai de répondre dans la partie suivante s'appelle : quels sont les motifs qui déterminent la réception en Allemagne des questions régionalistes françaises ? Et j'ajoute aussitôt une troisième et dernière question : quelles sont les modalités de cette réception ? Mes réponses à ces questions ne seront nullement exhaustives, je me limiterai à analyser trois exemples concrets qui illustrent d'une façon élémentaire le spectre de la réception en question.

Dans sa contribution au congrès des romanistes allemands à Saarbrücken en 1979, Ekkehard Eggs a distingué deux attitudes principales qu'on trouve au début d'un séminaire sur les mouvements régionalistes en France chez les étudiants : « Ou bien les étudiants s'identifient aux analyses et objectifs de ces mouvements ou, au contraire, ils critiquent le nationalisme latent, voire souvent patent, des régionalistes ¹². » Ces deux attitudes peuvent aussi être identifiées dans les publications allemandes qui sont consacrées aux questions régionalistes en France.

La première attitude que j'essayerai d'analyser ici est celle qui reproche un nationalisme plus ou moins latent aux mouvements régionalistes. C'est un publiciste brillant, Jean Améry qu'on devrait situer nettement à gauche dans le spectre politique allemand, qui a pris cette position dans les colonnes de la

Frankfurter Rundschau du 23 juillet 1977. Dans son article Jean Améry reproche au *Tintenfisch* — almanach littéraire qui avait consacré son numéro 10 aux questions régionalistes — de ne pas avoir abordé les deux problèmes-clés du débat régionaliste. Pour Améry il s'agit des deux problèmes suivants :

« 1) Où et dans quelle mesure le régionalisme est-il un nationalisme ?

2) Dans quelle mesure la France et l'Angleterre, c'est-à-dire les grands états-nations classiques, ont-ils comme tels augmenté le niveau de civilisation de toutes les cultures et particularités régionales qu'ils englobaient — grâce au centralisme et grâce à leurs langues dominantes ? Et dans quelle mesure ont-ils offert de cette manière des chances meilleures d'épanouissement aux individus qu'il n'aurait été possible dans le cadre idyllique de la région ¹³ ? »

Améry propose d'ailleurs une distinction entre régionalisme authentique et régionalisme inauthentique en réservant l'authenticité aux régionalismes « nationaux » parmi lesquels il compte l'Ecosse, la Belgique, la Corse et l'Alsace. Le régionalisme breton et occitan sont pour lui des exemples d'inauthenticité. En limitant de cette façon le nombre des régionalismes authentiques Jean Améry réduit en même temps l'importance des mouvements régionalistes. Il poursuit donc le but, qui semble bien être aussi celui du reproche nationaliste, de minimiser la portée sociale des régionalismes. Quant à sa défense de l'état-nation on peut observer que Jean Améry actualise une position née au XIX^e siècle dont le porte-parole le plus célèbre fut peut-être Jules Michelet avec son *Tableau de la France* ¹⁴. Or, si la valeur de cette position au XIX^e siècle serait à discuter, il me paraît cependant évident qu'elle ne tient nullement compte du développement récent de la société industrielle capitaliste. En suivant Wolf-Dieter Narr et René Nelli on est obligé au contraire de constater que cette société ne peut plus garantir l'épanouissement individuel. Tout en critiquant Améry je ne nierai pas une certaine orientation nationaliste de tel ou tel mouvement régionaliste. Mais il ne me paraît guère possible de comprendre dans notre époque le phénomène régionaliste à l'aide de catégories qui datent du siècle précédent.

L'autre attitude face aux mouvements régionalistes français signalée par Ekkehard Eggs est celle d'une identification spontanée. Cette attitude est surtout répandue dans le milieu universitaire parmi des étudiants qui, dans la tradition du mouvement des étudiants des années 60, se situent plus ou moins à gauche. Quels sont les motifs de ce groupe de s'intéresser aux problèmes régionalistes en France ? Pour pouvoir répondre à cette question je propose de lire un passage du livre de Katarina Mondner et Olivier Barlet *Südfrankreich/Occitanien ? Autonomie und Abhängigkeit einer alten Stammesreligion*.

« Pour nous, souffrant de l'égalitarisme qui nous est imposé par le capitalisme (surtout dans les villes) et essayant sans cesse d'être autre et de pratiquer notre droit à l'altérité, le mouvement occitaniste est d'une attraction particulière. Comme mouvement qui souligne son altérité, sa particularité, dont l'identité culturelle est née dans douze siècles de résistance régionale contre le pouvoir central. Une identité subversive qui est le produit de révoltes et de souffrances ¹⁵. »

Je ne pense pas qu'il soit possible de ne pas entendre le besoin d'une Arcadie révolutionnaire qui s'exprime à travers ces lignes. Qu'il s'agisse d'un

besoin qui est né en République Fédérale, c'est-à-dire dans un pays économiquement puissant et politiquement stable, ne peut pas être mis en doute. Ce qui fait problème c'est le fait que l'Occitanie joue le rôle de cette Arcadie révolutionnaire. Ce qui étonne c'est cette admiration, qu'on est tenté d'appeler aveugle, de l'Occitanie qui ne peut pas ne pas être liée à un refoulement des traditions culturelles propres. Si la prétendue « altérité » de l'Occitanie dont il a été question dans le passage cité n'a pas encore été abordée au cours de cet exposé c'est tout simplement parce qu'une telle « altérité » me paraît située plus près du mythe politique que de la réalité historique. Par ailleurs je n'essayerai pas de contester l'existence d'une culture occitane authentique. Je constate seulement, en suivant encore une fois René Nelli, qu'à présent la culture occitane est en train de disparaître ¹⁶, et que les propos optimistes de « Jean » à cet égard ne me paraissent pas correspondre à la réalité sociale ¹⁷.

Depuis quelques années des sujets de civilisation pénètrent dans l'enseignement des langues étrangères en Allemagne et remplacent souvent les sujets littéraires traditionnels. Il n'est donc pas étonnant que la réception des questions régionalistes françaises passe aussi à travers l'école ¹⁸. Je terminerai donc mon exposé en analysant un exemple de réception scolaire. Il s'agit d'un article de presse qui fait partie de la collection de textes « Les Minorités en France » éditée et munie d'un appareil didactique par Günter Esser et Ulf Wielandt. Cet article est tiré du *Figaro* et porte le titre « Languedoc-Roussillon : industrialiser pour relayer la vigne ¹⁹ ». N'ayant pas l'intention de critiquer l'article lui-même dont le choix me paraît défendable, je me concentre surtout aux questions qui sont prévues pour orienter la compréhension des élèves. Or, à ce sujet un certain nombre de commentaires s'impose.

1. Les éditeurs renoncent à identifier le public auquel l'article du *Figaro* est adressé. La lecture soigneuse du texte montre cependant qu'il s'agit bien d'un public qu'on devra situer au nord de la France. Par conséquent on ne voit pas très bien comment des élèves allemands pourront saisir la stratégie du texte qui est celle d'informer un public parisien des problèmes méridionaux.

2. Les éditeurs n'essayent pas de dégager l'intérêt que le sujet proposé pourrait présenter aux élèves allemands. Ceux-ci sont pourtant concernés par les problèmes du Languedoc-Roussillon en tant que touristes — réels ou virtuels — et en tant que citoyens d'un pays disposant d'une certaine capacité économique et ayant participé par des investissements à l'aménagement touristique du littoral.

3. Les questions proposées invitent plutôt à une paraphrase partielle de l'article du *Figaro* qu'à une analyse sérieuse de son contenu socio-économique.

4. Deux des questions invitent les élèves à s'exprimer personnellement sur l'aménagement touristique du littoral et sur les mesures à prendre pour un développement économique du Languedoc-Roussillon. Cependant les élèves n'ont pratiquement aucun autre choix que de reproduire le point de vue centralisateur du journaliste Gilles Longin puisque leur lecture guidée ne leur aura guère permis de développer une opinion à eux.

Est-ce qu'il y a un motif qui se cache derrière cette manière d'aborder les problèmes régionalistes français ? Je pense bien que oui. En parcourant la préface de la collection de textes on rencontre l'explication suivante du phénomène

régionaliste français : « Il s'agit d'un problème typiquement français qui est fondé sur le centralisme français et qui n'a pas encore perdu son actualité dans notre temps malgré des changements multiples ²⁰. » Sans vouloir minimiser le rôle de la longue tradition centralisatrice en France, j'objecterai cependant à Esser et Wielandt, que celle-ci ne suffit plus aujourd'hui pour expliquer l'éclatement actuel des mouvements régionalistes. La France est d'ailleurs loin d'être le seul pays qui soit confronté aux problèmes régionaux et régionalistes. En présentant les mouvements régionalistes comme typiquement français, Esser et Wielandt n'échappent pas au danger de l'exotisme, qui semble bien être une manière de neutraliser ce qui inquiète et de ne pas faire face aux vérités qui font peur.

- * L'exposé suivant a été tenu au cours d'un séminaire franco-allemand à l'Université de Toulouse - Le Mirail en novembre 1979. Pour tenir compte des auditeurs français les citations allemandes ont été traduites en français par l'auteur.
- 1 - René Nelli, *Mais enfin qu'est-ce que l'Occitanie ?* Toulouse 1978, p. 7.
- 2 - *Ibid.*, p. 7.
- 3 - Les questions méthodologiques sont traitées d'une manière exemplaire par Michael Hinz, « Alltagswissen und wissenschaftliche Methodik in der Landeskunde », dans : Gisela Baumgratz/Robert Picht, *Perspektiven der Frankreichkunde II. Arbeitsansätze für Forschung und Unterricht*, Tübingen 1978, pp. 39-55.
- 4 - Je reprends ici la formule suivante de Michael Hinz : « Das wäre die(se) doppelseitige Falle : nicht nur Übertragung von Mustern und Orientierungen aus der eigenen Wirklichkeit, nicht nur Reduktion des Anderen auf das Eigene, sondern, was nur die Kehrseite davon ist, wenn das Andere als nicht reduzierbar erscheint, weil sich der gesunde Menschenverstand dem widersetzt, der Rückgriff auf den einzigen Ausweg, das Andere zum 'reinen Objekt, zum Spectaculum, zum Kasperle' zu machen. » Cf. *ibid.*, p. 40.
- 5 - Wolf-Dieter Narr, « Hin zu einer Gesellschaft bedingter Reflexe », dans : Jürgen Habermas (Hg.), *Stichworte zur 'Geistigen Situation der Zeit', 2. Band : Politik und Kultur*, Frankfurt 1979, pp. 489-528.
- 6 - *Ibid.*, pp. 491-492.
- 7 - Mon exposé reprend ici surtout le chapitre I de Wolf-Dieter Narr : « Verhaltenswandel : Widerstände werden abgebaut ». Cf. *ibid.*, pp. 490-498.
- 8 - *Ibid.*, p. 494.
- 9 - René Nelli, *op. cit.*, pp. 8-9.
- 10 - Ekkehard Eggs aboutit à une conclusion analogue en écrivant dans son analyse du régionalisme breton : « Si l'on se rend compte que ce discours régionaliste sous sa forme de critique de l'Etat abstrait touche à un problème fondamental des sociétés industrielles, à savoir la bureaucratisation, l'anonymat et la tendance 'à numéroter les gens', on comprend que beaucoup de jeunes Allemands s'identifient à la cause bretonne... ». Cf. Ekkehard Eggs, « Le regard du "dehors" — comment comprendre les mouvements "nationalitaires" en France ? » *Contribution au congrès des romanciers allemands à Saarbrücken en 1979*, pp. 5-6.
- 11 - Je ne signalerai ici que les titres suivants : Fritz Abel, *Le mouvement occitaniste contemporain*, Tübingen 1973 ; Georg Kremnitz, *Die ethnischen Minderheiten Frankreichs. Bilanz und Möglichkeiten für den Französischunterricht*. Tübingen 1975 ; Lars Gustafsson (Hg.), « Thema : Regionalismus », *Tintenfsch 10*, Berlin 1976.
- 12 - Ekkehard Eggs, *op. cit.*, p. 1.
- 13 - Jean Améry, « Notwendigkeit, Ideologie — oder Ersatzrevolution ? Randnotizen zum Thema Regionalismus », dans : *Frankfurter Rundschau* du 23 juillet 1977.
- 14 - Pour illustrer la position de Jules Michelet je me permets de citer ici le passage suivant tiré du *Tableau de la France* : « La société, la liberté, ont dompté la nature, l'histoire a effacé la géographie. Dans cette transformation merveilleuse, l'esprit a

triomphé de la matière, le général du particulier, et l'idée du réel. L'homme individuel est matérialiste, il s'attache volontiers à l'intérêt local et privé ; la société humaine est spiritualiste, elle tend à s'affranchir sans cesse des misères de l'existence locale, à atteindre la haute et abstraite unité de la patrie. » Cf. Jules Michelet, *Introduction à l'Histoire Universelle. Tableau de la France*. Texte présenté par Charles Morazé, Paris 1962, p. 160.

- 15 - Katarina Mondner/Olivier Barlet, *Südfrankreich/Occitanien? Autonomie und Abhängigkeit einer alten Stammesregion*, München 1978, p. 12.
- 16 - Cf. René Nelli, *op. cit.*, p. 19.
- 17 - Cf. « Jean » (pseudonyme qui cache cependant un auteur allemand), *Elsass : Kolonie in Europa. Mit einem Vorwort über Occitanien, Korsika, Wales und Jura*. Berlin 1976, p. 23 : « Occitanien ist gross und Occitanien steht erst am Anfang, denn noch vor fünf Jahren gab es praktisch keine Bewegung. Occitanien hat Zeit, zu erwachen und sich seiner bewusst zu werden, denn noch leben genug Leute auf dem Land, die ihre Sprache sprechen, ihr Leben leben und erfahren werden, dass dies die occitanische Sprache ist, und entdecken können, dass sie eigentlich keine Franzosen, sondern Occitanen sind. »
- 18 - Deux exemples : David-André Lang, *L'Alsace et la régionalisation — sept voix sans issue*. Institut für Bild und Film in Wissenschaft und Unterricht, München 1979 ; Radio Bremen, *Projekt Regionalismus — Les minorités nationales en France*, Schulfunk 1979.
- 19 - Günter Esser/Ulf Wielandt, « Les minorités en France », *Modelle für den neusprachlichen Unterricht — Französisch*. Hgg. von Jürgen Olbert. Frankfurt 1979, pp. 25-28.
- 20 - *Ibid.*, p. 3.

GÉOGRAPHIE LINGUISTIQUE ET LINGUISTIQUE DIACHRONIQUE

ESSAI D'ANALYSE ANALOGIQUE EN OCCITANO-ROMAN ET EN LATIN TARDIF

par Michel BANNIARD

I. — POUR UNE INTERPRÉTATION ANALOGIQUE

Quand la langue parlée par le peuple en Occident latin est-elle devenue romane plutôt que latine ? On ne cherchera pas ici à faire une mise au point générale, un état de cette question¹, mais on s'efforcera de préférence d'esquisser une nouvelle méthode pour affronter ce problème difficile. La recherche moderne s'est, jusqu'ici, surtout fondée sur l'analyse linguistique pour tenter de le résoudre. Il a été supposé, à juste titre, que la reconstitution de l'ensemble des transformations subies à travers le temps par la langue parlée permettrait de dater le moment — ou la période — où la langue parlée populaire avait cessé d'être identique à elle-même. Mais les résultats acquis à ce jour sont loin de concorder : selon les écoles, selon les points de vue, selon la personnalité même des chercheurs, les dates proposées vont du III^e au IX^e siècle². De ce fait, les historiens du Haut Moyen-Age restent parfois dans l'incertitude, lorsqu'il s'agit pour eux d'évaluer la surface sociale de la communication latine³. La langue, comme la culture populaires des VI^e-VIII^e siècles sont-elles ou non radicalement hétérogènes à la culture et à l'expression latines tardives ? Selon la théorie que l'historien retiendra parmi celles qu'ont avancées les philologues et les linguistes, son point de vue changera entièrement. On peut aussi tenter de retourner les termes du problème et tenter, selon des méthodes d'approche qui

ressortissent à la sociolinguistique, de sonder la conscience linguistique des locuteurs lettrés ⁴. Ce procédé a l'avantage de donner une base plus concrète à l'enquête.

L'obstacle, en effet, dans le cas d'une approche fondée uniquement et directement sur la linguistique diachronique, tient à l'immensité des difficultés qui se dressent lorsqu'on veut, à partir de textes écrits, reconstituer l'état réel de la langue parlée par le peuple en un endroit et à une date donnés ⁵. Les écrits de cette époque masquent plus qu'ils ne révèlent la langue vivante et, même si celle-ci y sourd fréquemment ⁶, le chercheur a le plus grand mal à interpréter les données obtenues dans un ensemble qui soit cohérent et sûr. Cette incertitude provient d'un manque de points de référence solides : on ne dispose pas encore de règles générales, ou même d'une panoplie suffisante d'axiomes pour calibrer, pondérer et intégrer les renseignements extraits de l'écrit. Ainsi s'explique la diversité tant des analyses que de leurs résultats.

Or, en d'autres domaines de la recherche, pour mieux conforter l'intégration générale des divers travaux menés à bien, on a déjà parfois utilisé le concept d'analogie ⁷. Ce mode opératoire n'est pas original. L'existence matérielle de $\sqrt{2}$ est (dé)montrée en mathématique par le recours à la géométrie, car, alors même que la valeur de cette racine est numériquement indéfinissable, on peut la représenter graphiquement. Ainsi, une droite dont on voit à l'évidence qu'elle est *finie*, permet-elle, par un raisonnement analogique, de conclure à l'existence réelle d'un nombre pourtant *indéfini*. Certes, cette méthode ne sera pas appliquée de façon aussi satisfaisante pour l'esprit dans les lignes qui suivent. Mais ce n'est pas le lieu de se livrer à une auto-critique épistémologique. On serait simplement fort heureux d'avoir repéré quelques fils conducteurs dans cette étude, qui n'est qu'une expérience et qu'un essai.

C'est à la dialectologie romane, et plus particulièrement à la géographie linguistique, que nous demanderons des références analogiques. Nous avons été frappés par certains rapports privilégiés qui semblent pouvoir être établis, dans cette discipline, entre ce qu'on appellera l'axe diachronique et l'axe synchronique. En effet, la linguistique diachronique sait, par exemple, reconstituer l'évolution d'un mot comme **fumata*, depuis le latin vulgaire jusqu'au proto-français: 1) **fumada*; 2) **fumade*, 3) **fumède*; 4) **fūmède*; 5) **fūmèe*. En général, ces différentes phases sont datées ainsi : 1) III^e/IV^e siècles; 2) V^e/VI^e s.; 3) VII^e/VIII^e s.; 4) VIII^e/IX^e s.; 5) X^e s. Mais ces étapes de l'évolution du mot ne sont pas attestées telles quelles directement. Un certain nombre de chaînons sont reconstitués par la linguistique comparée des langues romanes ⁸. Il en est ainsi pour la majeure part des mots qu'étudie la linguistique diachronique. Leur histoire garde par là un aspect un peu abstrait, quoique ce caractère soit moins accentué qu'en linguistique comparée des langues indo-européennes. Mais on peut aller plus loin et trouver par analogie une *représentation géographique de cette évolution chronologique*. En effet, ouvrons l'ALF à la carte « fumée » ⁹, et regardons les différentes formes de ce mot dans les départements de la Corrèze (19), de la Haute-Vienne (87), de la Creuse (23), et du Cher (18), en remontant du Sud vers le Nord ¹⁰. On discerne une série très nette, attestée en synchronie : *fūmado* (pt. 604, 87); *fūmado* (pt. 603, 23); *fūmado* (pt. 602, 23); *fūmād* (pt. 504, 23); *fūméd* (pt. 601, 23); *fūmé* (pt. 600,

18) ; *filmé* (pt. 400, 18). Autrement dit, l'axe géographique Nord-Sud reproduit dans ce cas l'axe diachronique latin-français. Par conséquent, nous avons sous les yeux la chaîne presque complète d'une évolution historique. L'exemple pourrait être repris pour de nombreuses autres formes ¹¹.

Il suffit de constater que la méthode analogique, sans être fondée d'une façon absolument rigoureuse, peut être par là justifiée. Or, la nature réelle de la langue parlée par le peuple en Occident latin aux VI^e-VIII^e siècles a été décrite par plusieurs savants — et ceux-ci ont eu le mérite de ne pas éviter cette difficulté — en des termes à la fois précis et flous. Cette contradiction tient précisément au mode opératoire employé : les concepts y sont nets, mais leurs applications pratiques demeurent difficiles à saisir concrètement. C. Mohrmahn ¹² et D. Norberg ¹³, ont ainsi formulé l'idée qu'entre l'an 600 et l'an 800, la langue parlée était aussi bien romane que latine, et inversement. Selon eux, par conséquent, la langue parlée populaire aurait été une *langue hybride*, intermédiaire entre deux états de langue définis, l'état latin et l'état roman. Cette vue des choses est aussi, semble-t-il, celle de J. Herman ¹⁴. Elle concorde avec la théorie générale qu'en a donné Z. Harris ¹⁵. Ces descriptions satisfont déjà en partie la curiosité. Elles permettent de se faire une idée de la situation réelle à partir du VII^e siècle, par exemple, en Gaule. Mais, en l'état actuel de nos connaissances, elle ne nous permet pas de discerner la situation sociale et linguistique de cette période. A ne considérer que les données de la linguistique diachronique, il est peu aisé de se représenter cette langue hybride telle qu'elle aurait été présente : elle demeure plutôt un concept abstrait, une interprétation, qu'une représentation réelle. Mais on peut demander à la linguistique synchronique un *modèle de représentation* (comme le disent les physiciens qui empruntent à la mathématique les outils intellectuels qui leur permettent de *représenter* et d'ordonner les résultats de leurs expériences). Faut-il donc en premier lieu accepter la notion de zone hybride ? Si oui, quelle extension chronologique lui devra-t-on supposer ? Si, enfin, ces questions trouvent quelque réponse grâce à une analyse analogique, quelles autres indications attendre de la géographie linguistique ?

**

II. — SUR LA DURÉE DU CHANGEMENT LINGUISTIQUE

Et tout d'abord, quelle durée attribuer à ce changement linguistique particulier ¹⁶ ? S'est-il agi d'une cassure brutale ou d'une mutation progressive ? On rencontre sur cette question divers « a priori », dans le cadre des théories explicites ou implicites qui lui sont connexes. En premier lieu, les tenants de la datation haute n'ont pas formulé — à notre connaissance — de jugement spécifique. Tel est le cas de F. Lot, de G. Straka, de G. Bonfante ¹⁷. On ne peut dire, à la lecture de leurs travaux, s'ils considèrent que le changement linguistique fut (très) rapide ou (plutôt) lent.

Les philologues et les linguistes, en revanche, qui tiennent pour une datation basse se sont clairement exprimés à ce sujet. Leurs conceptions sont diverses. La position extrême est celle d'H.-F. Muller. Ce savant a très nettement indiqué que le passage du latin à l'ancien français s'est fait dans un laps

de temps bref, une ou deux générations, à la fin du VIII^e siècle¹⁸. Cet avis peut surprendre. Mais il faut le rapprocher de certaines analyses linguistiques modernes. En phonologie diachronique, par exemple, « c'est brusquement qu'un système cesse d'être en vigueur et est remplacé par un autre, sans transitions, ni degrés intermédiaires¹⁹. » En sociolinguistique, certaines écoles considèrent que les transformations de la langue se produisent non par évolution quantitative continue, mais par bonds qualitatifs²⁰. Ainsi, même si la théorie de Muller étonne, elle n'est pas forcément inacceptable.

Cependant, actuellement, une interprétation différente des faits est en général proposée. D'abord, la date très tardive de Muller a été avancée d'environ un siècle. Ensuite, l'idée d'un changement brusque a été abandonnée au profit de la notion de transformation insensible, par E. Löfstedt, D. Norberg²¹, J. Herman²². Selon ces auteurs, il n'y aurait pas de seuil brusque entre le latin vulgaire tardif et le parler protoroman. Pour résumer en une formule, il faudrait supposer non une frontière plutôt étroite, mais un champ ou une zone larges.

C'est ainsi que l'analyse en diachronie peut être mise en rapport analogique avec l'analyse en synchronie. En effet, le concept de frontière linguistique est essentiel en géographie linguistique. Il est même resté longtemps la pierre d'achoppement de la dialectologie romane. Or, les thèses qui se sont affrontées depuis un siècle sur ce sujet, ont été aussi radicalement opposées que le peuvent être celles que nous citons précédemment²³. Les philologues n'étaient en effet d'accord ni sur la réalité, ni sur la nature des frontières linguistiques à l'intérieur d'un ensemble de langues ou de parlers donnés. La question était posée de façon très cruciale à propos de la dialectologie gallo-romane. Le concept même de dialecte y était mis en question, c'est-à-dire que les spécialistes, selon leur école, estimaient possible ou impossible de dessiner des entités linguistiques spécifiques au sein des parlers gallo-romans. La difficulté tenait au choix des critères discriminatifs. En effet, discerner des ensembles spécifiques supposait que l'on fût capable de tracer des frontières séparant avec netteté les caractères propres à chaque ensemble. Autrement dit, si l'on déterminait dans un dialecte A un ensemble de traits distinctifs $E^1 \{ a, b, c, d... z \}$, il fallait qu'au delà de la frontière qui séparait ce dialecte A de son dialecte immédiatement voisin (dialecte B), il n'y eût aucun des traits de E^1 qui appartient à l'ensemble des traits distinctifs $E^2 \{ \alpha, \beta, \gamma, \delta... \omega \}$ de ce dialecte B. Naturellement, la réalité ne pouvait présenter de frontière linguistique si pure. Mais on pouvait s'en tenir à une proportion significative de traits distinctifs et admettre à la rigueur qu'un minimum de traits passassent peu ou prou la frontière dans les deux sens, sans que ni le concept de frontière linguistique, ni celui de dialecte ne fussent à récuser. Posé en ces termes, ce problème synchronique recouvre étroitement notre recherche diachronique. Or, après une période d'incertitude, la dialectologie a pu répondre à sa propre mise en question avec une sûreté scientifique suffisante pour que nous puissions nous fonder sur ses conclusions actuelles, qui sont généralement admises.

Avant cependant d'indiquer les solutions finalement trouvées, il convient de préciser un point de méthode. En effet, le problème des frontières linguistiques ne peut pas se poser à propos de langues totalement hétérogènes. Personne n'a mis en doute l'existence d'une frontière linguistique tranchée entre les par-

lers franc-comtois et les parlars alsaciens, ou entre le gascon et le basque. Mais il n'en allait pas de même dans le cas de langues appartenant étroitement à une même subdivision linguistique des langues néo-latines. Les doutes émis par les philologues s'articulaient sur deux niveaux : 1) On ne pouvait ni tracer de véritable frontière linguistique, 2) ni, de ce fait, accepter notamment l'idée d'une partition linguistique tranchée entre langue d'oc et langue d'oïl²⁴. On voit à quel point les termes de cette problématique sont analogues aux nôtres. En effet, dans ce cas-là, comme dans d'autres, il s'agit d'effectuer un classement à l'intérieur d'un ensemble linguistique plutôt homogène en apparence et, éventuellement de chercher des critères de démarcation scientifiques entre les sous-ensembles qui peut-être le constituèrent. Or, on peut considérer sans grand risque d'erreur que, dans le cas d'une période restreinte qui nous mène du latin vulgaire tardif au roman archaïque (soit trois ou quatre siècles *au plus*), on est en présence d'un ensemble diachronique qui offre analogiquement la même résistance au classement et à l'analyse que l'ensemble synchronique précédemment considéré.

L'impossibilité de tracer des limites dialectales précises (et le corollaire de cette thèse, l'irréalité d'une bi-partition linguistique nette entre langue d'oc et langue d'oïl) fut soutenue par des savants comme G. Paris, J. Gilliéron, A. Rousselot, M. Suchier, M. Meyer-Lübke, J. Jaberg²⁵. Eux-mêmes reprenaient les travaux de P. Meyer qui soutint le premier en son temps cette doctrine²⁶. Selon celle-ci, « les phénomènes linguistiques que nous observons en un pays ne s'accordent point entre eux pour couvrir la même superficie géographique. Ils s'enchevêtrent et s'entrecourent à ce point qu'on n'arrivera jamais à déterminer une circonscription dialectale, si on ne prenait le parti de la fixer arbitrairement²⁷. » Et l'on connaît la belle page où G. Paris comparait l'ensemble des parlars populaires de la France à « une vaste tapisserie dont les couleurs variées se fondent sur tous les points de nuances insensiblement dégradées²⁸. » Cette doctrine n'est, dans la plupart des cas, plus suivie aujourd'hui. Mais elle sert toujours de référence à diverses recherches modernes. Ainsi, dans un article important et récent traitant de géographie linguistique, est écrit que « G. Paris avait mis en évidence la "bigarrure" et "les nuances infinies" de la carte des parlars populaires ; cette idée fort juste a été desservie par des outrances postérieures...²⁹. » Une telle orientation méthodologique reparaît avec une force égale à plusieurs reprises, soit dans des études³⁰, soit dans des publications pédagogiques³¹ du même chercheur. Le débat sera-t-il rouvert grâce à des outils d'analyse nouveaux ?

Il semble que, normalement, il ne le devrait pas être car les travaux des dialectologues romanistes ont clairement montré la réalité scientifique des concepts de dialecte et de frontière linguistique. Après les travaux de C. Tourtoulon et O. Bringuier³², la « somme » de J. Ronjat a mis en lumière cette réalité³³. J. Ronjat s'est d'abord fondé sur la brutalité de la rupture de l'intercompréhension entre locuteurs occitans et locuteurs oïliques pour montrer la réalité d'une frontière abrupte entre les deux domaines linguistiques³⁴. Cette constatation a été renouvelée et confirmée par les enquêtes de J. Pignon³⁵. Bien entendu, le critère de l'intercompréhension donne des résultats différents dans le cas d'une distinction non plus inter-linguistique, mais inter-dialectale³⁶. Il est

vrai que ce mode de distinction lui-même a été aussi mis en question ³⁷, mais sans raison profondément valable ³⁸.

De plus, il s'est avéré possible d'opérer un repérage des traits discriminatifs qui tracent des limites très claires entre les dialectes. La notion d'affrontement linguistique découle avec certitude d'enquêtes dialectologiques comme celles de P. Bec ³⁹, C. Camproux ⁴⁰, S. Escoffier ⁴¹, A. Lanly ⁴², R. Loriot ⁴³. Ces chercheurs ont montré qu'un faisceau d'isoglosses détachait de manière significative un ensemble linguistique cohérent. C. Camproux a dessiné la géographie linguistique du Gévaudan ; A. Lanly a spécialement dégagé le caractère occitan du dialecte d'Ussel face notamment au français ; P. Bec a tracé la frontière opposant languedocien et gascon. Ces trois auteurs ont tiré de leurs études particulières des conclusions générales qui infirment absolument les thèses de P. Meyer et de G. Paris ⁴⁴. Et il suffit de regarder les cartes publiées par S. Escoffier pour voir que, malgré un certain nombre de lignes erratiques, les isoglosses qui encadrent l'auvergnat et l'opposent au français et au francoprovençal, se resserrent en un faisceau épais ⁴⁵.

Ces frontières de langue (oc/oïl) ou de dialectes sont des frontières naturelles. C'est-à-dire qu'elles n'ont pas été créées par une action volontaire et consciente des locuteurs (action historique). Ainsi, l'opposition gascon/languedocien est un phénomène spontané au regard de l'activité humaine. Cela, bien sûr, ne signifie pas que des causes matérielles, historiques, psychologiques, etc... n'aient pas joué. Au contraire, la recherche du lien de causalité entre l'évolution linguistique et les facteurs extra-linguistiques est une part importante de la sociolinguistique ⁴⁶. Mais, et cette constatation importe, la constitution d'identités linguistiques spécifiques s'est effectuée sans intention humaine consciente. L'analogie avec la situation diachronique peut donc fonctionner. En effet, le passage du latin au roman fut spontané. On sait qu'en général, en phonétique historique, les transformations de la langue obéissent à des lois (ou des tendances) à la fois régulières et inconscientes ⁴⁷ — c'est-à-dire que le locuteur n'a pas directement conscience de participer au changement linguistique. *On postulera par conséquent que, de même qu'en synchronie les langues et les dialectes tendent spontanément à s'organiser comme des unités distinctes ayant leur individualité propre, de même, en diachronie, la langue parlée populaire tend à s'organiser en structures distinctes et nettement opposées à travers le temps, lorsque la nécessité d'un changement linguistique s'est imposée* ⁴⁸. Cette réalité dialectale a pu être mise en évidence grâce, en gros, à trois processus d'analyse : 1) La détermination — non plus « a priori », mais après enquête et inventaire ⁴⁹ — de critères discriminatifs entre les différents dialectes, c'est-à-dire des traits essentiels opposant un dialecte à ses voisins ; 2) La mise en évidence sur une carte géographique où était représenté le dialecte, de faisceaux d'isoglosses regroupant aux frontières de ce dialecte une majorité significative de ces traits discriminatifs ; 3) Le dénombrement proportionnel des faisceaux groupés par rapport aux lignes erratiques, selon la méthode exposée par C. Camproux ⁵⁰.

Or, l'ensemble de ces procédés relève d'une discipline relativement récente, la linguistique contrastive ⁵¹. Car la démarche permettant de comparer des traits qui opposent la structure fondamentale de telle langue à celle de telle

autre, c'est-à-dire la recherche des traits contrastifs pertinents, n'est essentiellement pas différente des méthodes qui visent, en dialectologie romane, à isoler les caractères essentiels par lesquels un dialecte donné s'oppose à un autre dialecte et doit être distingué de celui-ci. Il s'agit dans les deux cas de travaux faits en synchronie sur un ensemble de traits pertinents. Or, l'ensemble de ces derniers définit ce que l'on appelle la typologie d'une langue. Ce sont précisément ces analyses qui font actuellement défaut à la recherche diachronique sur le latin (et le latin tardif). Le problème du passage du latin mérovingien au français pré-littéraire serait mieux posé si l'on disposait d'une *typologie contrastive* du latin tardif et du plus ancien français. Et, il ne suffit pas de faire une énumération exhaustive des caractères qui distinguent ces deux langues — ce qui est déjà un progrès — ; il convient aussi de hiérarchiser les valeurs de ces différents caractères les uns par rapport aux autres afin de dégager les traits réellement importants. De ce côté, la géographie linguistique devrait servir de guide et de garantie. Elle a, en effet, affronté depuis longtemps ce problème d'une manière analogiquement identique⁵². C'est donc en utilisant des instruments et des méthodes d'analyse semblables à ceux forgés en un siècle par la géographie linguistique, et proches de ceux en cours d'élaboration par la linguistique contrastive, que l'on pourra peut-être définir une frontière chronologique décisive dans l'évolution du latin au roman⁵³. Cela signifie-t-il qu'il convient d'envisager que, au cas où cette recherche aboutirait, une date limite serait fixée, telle une date historique?

On répondra d'une manière nuancée et partiellement négative pour plusieurs raisons. La première tient aux réalités dialectales, la seconde aux contraintes sociologiques. En effet, même dans le cas où le contact entre deux dialectes est extrêmement net et brutal, il y a toujours une bande de transition entre les deux dialectes — ou entre les deux langues — si étroite soit-elle. Ceci, bien sûr ne vaut que dans le cas d'évolutions naturelles : un mouvement de peuple, une convulsion de l'histoire peuvent modifier nettement ces données⁵⁴. Mais nous devons négliger ce type-là de phénomènes synchroniques, car ils ne sont dus à une action ni inconsciente ni spontanée, comme le sont en principe les évolutions diachroniques d'une langue donnée. La bande de transition est, en général, définie par un certain nombre d'isoglosses erratiques qui débordent la frontière linguistique de part et d'autre.

Cependant, la frontière linguistique Oc/Oïl — la plus significative peut-être pour notre étude — présenterait une zone linguistiquement moins nette. En effet, dans ce qu'on a appelé depuis les travaux de Tourtoulon et Bringuier « le croissant⁵⁵ », on serait en présence d'un ensemble de parlers hybrides où le passage de la langue d'oc à la langue d'oïl (et inversement) se ferait de manière insensible et dégradée. Cette région linguistique n'est pas très étendue en profondeur, mais, suivant un raisonnement analogique, on peut à la rigueur être tenté d'y avoir la représentation géographique de la zone supposée de transition diachronique⁵⁶.

On réfutera cette interprétation pour trois raisons. D'abord, cette zone de transition n'a reçu un tel nom qu'à la suite d'une unique enquête⁵⁷. Or, celle-ci n'a pas été menée à son terme et le responsable de ce travail ne l'a pas reprise pour tenter d'en affiner ses analyses⁵⁸. Ensuite, depuis lors — l'enquête fut

effectuée il y a cent ans — d'autres travaux permettent de modifier ses conclusions. J. Pignon, en effet, étudiant les parlers du Poitou, a tracé, au terme d'une recherche très minutieuse sur le terrain « la limite septentrionale des parlers de type occitan ⁵⁹ ». Il est frappant que cette limite monte jusqu'à Benest (16), Pressac (86), Millac (86), Bussière-Poitevine (87), Azay-le-Ris (87), Verneuil-Moustier (87). C'est-à-dire que ces points, initialement classés dans la zone hybride, se révèlent, à la faveur d'une analyse plus fine, appartenir en réalité à une catégorie linguistique nette. De ce fait, les parlers d'oc et d'oïl se trouvent répartis le long d'une bande frontalière beaucoup plus étroite qu'on ne l'aurait pensé. A quoi tient cette modification de l'analyse ? Sans aucun doute à l'ampleur des moyens mis en œuvre par l'enquêteur. En effet, J. Pignon s'est fondé, pour effectuer ce reclassement, sur une énumération exhaustive des traits caractéristiques des parlers en présence, c'est-à-dire qu'il a opéré selon les méthodes de la typologie contrastive. Les résultats obtenus sont d'autant plus significatifs, que la frontière linguistique d'oc tend à reculer. En conséquence, de 1876 à 1940, la bande frontalière étant en recul au détriment du dialecte limousin ⁶⁰, il est légitime de conclure que les résultats acquis au milieu du XX^e siècle permettent de remonter à un état antérieur de différenciation encore plus net. Mais, surtout, par rapport au classement sommaire de Tourtoulon et Bringuier, la typologie établie par J. Pignon présente un affinement considérable de l'analyse.

Enfin, en ce qui concerne les parlers du croissant, les conclusions de J. Pignon ont été confortées à plusieurs reprises. En premier lieu, A. Lanly a montré qu'il existe un seuil linguistique important à Cressac ⁶¹. De plus, le caractère plutôt occitan des parlers situés au Nord de la Haute-Vienne et de la Creuse a été mis récemment en évidence. J. Devaud a en effet montré ⁶² qu'au nord de la limite indiquée par P. Bec ⁶³, la langue parlée demeure « à dominante d'oc », sur une profondeur d'une trentaine de kilomètres. Cette zone s'étend ainsi au-delà de la Souterraine et de Boussac, au contact même des parlers berrichons. L'enquêteur s'est fondé sur sa propre expérience subjective et quotidienne de cette langue (il est né et a passé son enfance dans la région), comme sur des critères linguistiques (notamment la morphologie du verbe). Or, Ronjat avait déjà noté ⁶⁴ qu'il avait trouvé « nettement français le parler d'Eygurande et, de là à St Vaury, nettement provençal ». L'impression d'un grammairien et d'un locuteur aussi exercé que le fut Ronjat confirme donc l'étude de J. Devaud. De plus, ainsi remodelé, le tracé de la frontière linguistique vient coïncider, depuis l'est du « croissant », avec celui défini par J. Pignon en partant de l'ouest. Enfin, il faut noter que l'expression « zone à dominante occitane » est très semblable à celle « zone d'extension provençale » qu'emploie S. Escoffier pour qualifier « le territoire compris entre la limite Allier-Puy de Dôme et une ligne St Pourçain-Varenne-Lapalisse-La Pacaudière », « parce que les parlers y présentent la plupart des caractéristiques de la langue d'oc...⁶⁵ ». Tout indique donc que dans le cas des parlers de la Marche, il faudrait conclure à une structure occitane profonde altérée par des phénomènes récents d'interférence linguistique avec les parlers oïliques voisins. Ainsi, on ne serait pas en présence d'une zone *naturellement hybride*, mais d'un phénomène d'occultation progressive d'une bande frontalière qui était par nature étroite et clairement dessinée.

La pénétration du dialecte limousin du nord par les dialectes oïliques du Sud (ou directement par le français) est un processus qui relève d'une activité consciente, c'est-à-dire que la règle analogique entre le point de vue géographique et le point de vue historique ne peut plus jouer. Car la constitution de parlars réellement hybrides aux confins de la langue d'oc et de la langue d'oïl est, en ceci, due à l'intervention de l'homme en tant que personne historique et sociale consciente de son action.

La tendance naturelle de ces frontières linguistiques est donc de se caractériser par une bande de transition interférentielle étroite et nette. Il peut aussi se produire que des sites géographiques particuliers aient favorisé la formation d'une aire interférentielle comme celle qui, à l'intérieur du « système Ariège-Garonne », s'est créée entre le gascon et le languedocien ⁶⁶. Mais cette aire est de toute façon assez réduite en profondeur. Elle ne s'est pas étendue plus loin que ne lui imposa de le faire une contrainte géographique particulière ⁶⁷. Au contraire, dès que chaque dialecte peut se développer librement, il présente sa physionomie complète, tant en profondeur, de part et d'autre de la zone interférentielle, qu'en longueur, si l'on suit cette frontière ⁶⁸. *Cela signifie que les différents dialectes tendent à s'opposer franchement — en épousant les obstacles naturels le cas échéant — et répugnent à s'étendre — sauf nécessité absolue — en aires hybrides.*

Or, les situations décrites ici en synchronie se retrouvent très précisément en diachronie. En effet, c'était une nécessité absolue que fût réorganisée sans rapidité excessive la structure de la langue parlée populaire. A la contrainte géographique mise en valeur précédemment correspond en effet étroitement, de manière analogique, une contrainte sociologique impérative, la nécessité de communiquer. Car, « la fonction essentielle de cet instrument qu'est une langue est celle de la communication... ⁶⁹ » et, par conséquent, « ce sont les emplois communicatifs du langage qui devront retenir notre attention, si nous voulons découvrir le conditionnement des changements linguistiques ⁷⁰ ». Or, le passage d'une structure linguistique (A) à une autre (B), au sein d'une même communauté, ne peut s'effectuer avec une brutalité telle que la communication serait rompue entre les classes d'âges différents d'un même groupe social. C'est-à-dire que, même si nous acceptons l'idée que la langue parlée populaire a tendu à se réorganiser le plus rapidement possible en système linguistique neuf, elle n'a pu accepter ce changement qu'avec une vitesse qui fût directement limitée par les besoins de l'intercompréhension entre locuteurs d'un âge différent. Cela revient à dire que le passage du latin vulgaire tardif au protoroman n'a pu se produire qu'au travers d'une bande interférentielle chronologique dont la largeur effective répondît à une double contrainte contradictoire : d'une part mettre en place le nouveau système le plus vite possible, de manière à satisfaire à la loi du moindre effort ⁷¹, mais d'autre part freiner ce changement dans les justes limites des besoins de la communication. Comme l'écrit U. Weinreich, « une mutation linguistique n'est jamais vraiment abrupte au point de rompre la communication entre des classes d'âge ⁷². » Cette règle dirimante oblige à supposer que la mutation linguistique s'est étendue sur quelques décennies, de manière à exclure toute perturbation excessive de la communication.

Le rapprochement avec les conclusions actuelles de la géographie

linguistique nous mène donc à une double conclusion dont les termes sont en rapport dialectique. D'une part, le passage du latin (latin vulgaire tardif) au protoroman (français et occitan pré-littéraires) s'est produit selon une mutation rapide et plutôt brusque. D'autre part, et inversement, cette mutation n'a pu se produire de façon ponctuelle, mais a dû s'étendre sur une période minimale. On estimera arbitrairement cette période à environ un demi-siècle ⁷³.

*•

III. — SOLIDARITÉ ET/OU DISJONCTION DES SOUS-SYSTÈMES

Comment s'est produite cette mutation rapide ? Autrement dit, selon quel processus la langue parlée s'est-elle réorganisée de manière à satisfaire à la double exigence qui lui était imposée ? Cette question a été récemment étudiée par J. Herman qui, bien que d'un point de vue différent, a été amené à s'interroger sur la solidarité des systèmes linguistiques en évolution ⁷⁴. Etudiant le passage du latin au roman en se fondant sur l'analyse des variations régionales du latin d'après l'épigraphie, J. Herman est parvenu à recueillir des indications éclairantes. Rien, selon lui, n'oblige à penser que les différents éléments de l'ancien système linguistique aient amorcé et poursuivi leur évolution à des moments différents. Il y aurait peut-être une solidarité fonctionnelle interne entre les différentes transformations qui affectaient la phonétique, la morphologie, la syntaxe et le lexique du latin parlé ⁷⁵. Autrement dit, c'est en même temps que s'y amorceraient et progresseraient les transformations. Toute indication sur une mutation phonologique de la langue parlée impliquerait que s'est produit en même temps un (ou plusieurs) changements dans les autres secteurs de cette langue.

Cette analyse diachronique trouve des éléments de confirmation dans une perspective synchronique. Car plusieurs travaux de dialectologie en occitano-roman ont fait apparaître une tendance très sensible à une fixation solidaire des oppositions aux frontières dialectales. Il est très frappant que même les champs lexicaux tendent, sur des aires dialectales données, à épouser les variations phonétiques et morphologiques de la langue ou du dialecte considérés.

Cette concomitance a pu être observée même dans une zone marginale. Les confins des parlers bourbonnais, auvergnats et francoprovençaux qu'a étudiés S. Escoffier ⁷⁶, présentent un écheveau de faits linguistiques peu aisés à démêler ⁷⁷. Cette situation était donc peu propice à l'observation de phénomènes où les variations seraient homogènes, en passant d'un ensemble dialectal à un autre. Malgré cela, S. Escoffier, au terme d'une étude spécialement consacrée aux frontières lexicologiques ⁷⁸ de cette zone marginale pouvait conclure : « La plupart du temps, les limites phonétiques qui séparent un dialecte du dialecte voisin sont aussi les limites lexicologiques : autrement dit, les mots patois dans de nombreux cas ne franchissent pas les limites du dialecte auquel ils appartiennent. » Ainsi, les dialectes — ou les langues — considérés tendent naturellement à se différencier par oppositions homogènes, d'ensemble à ensemble. Il y a une solidarité entre les caractères proprement « grammaticaux » de la langue et ses choix lexicaux. On n'en conclura pas cependant que les aires

géographiques ainsi délimitées soient absolument hétérogènes les unes aux autres. Il s'agit simplement d'observer là l'existence d'une tendance. D'ailleurs, S. Escoffier reconnaît qu'elle n'a pas établi de proportion réelle entre les mots « casaniers » et les mots « voyageurs ». De ce fait, il faudrait peut-être pondérer ses conclusions en fonction de « la règle des dénombrements » rappelée par C. Camproux ⁷⁹.

Pendant, ce linguiste a lui-même montré que dans les parlers du Gévaudan « il n'est pas sans importance de souligner que ces zones dialectales [délimitées par mon enquête] existent, non point seulement pas les faits phonétiques, mais par l'ensemble des faits linguistiques, du triple point de vue phonétique, morphologique, ou lexicologique. Constatation importante, car si l'on a bien voulu à la rigueur reconnaître l'existence de faisceaux de tendances phonétiques déterminant plus ou moins ce que, faute de mieux, nous continuerons d'appeler des régions dialectales, on a plus souvent nié qu'il existât des concordances de faisceaux de faits à la fois phonétiques, morphologiques et lexicologiques ⁸⁰ ». L'auteur s'est attaché, chaque fois que cela fut nécessaire, à formuler ses conclusions d'une manière qui en fit de véritables lois de linguistique générale : « Les faits morphologiques, dans leur ensemble, tendent à s'aligner sur les faits phonétiques, que la cause en soit : a) réellement une origine phonétique ; b) une simple tendance générale qui agit comme si la langue choisissait, au cours du travail de l'analogie ou des emprunts, les voies les plus conformes aux tendances phonétiques locales ⁸¹. » Ainsi, ces observations synchroniques sont-elles, au prix d'une simple transformation analogique, immédiatement utilisables pour tenter de résoudre la question ici posée sur le plan diachronique et étudiée par J. Herman.

Pendant, une adaptation mécanique de ces tendances, ainsi dégagées en géographie linguistique, à la linguistique diachronique, mènerait à une aporie. En effet, pour les mêmes raisons que précédemment (la communication entre classes d'âge doit être maintenue), il est exclu que la mutation linguistique verticale ⁸² du latin au protoroman se soit produite d'une manière absolument identique à la différenciation horizontale ⁸³. C'est-à-dire qu'il faut, ici également, estimer que les transformations touchant la morphologie, la syntaxe et le vocabulaire n'ont pas pu prendre place en un temps presque ponctuel. Autrement dit, dans une certaine mesure, pour la langue parlée ont dû intervenir des choix dans la chronologie des transformations qu'elle devait subir ⁸⁴. C'est ici sans doute qu'une certaine dissociation se produisit entre les diverses catégories de la langue. De fait, une des solutions qui étaient offertes pour surmonter la contradiction entre la tendance naturelle à une évolution brusque et solidaire et les impératifs de la communication entre les classes d'âge était de jouer sur cette concomitance des différentes évolutions. Pendant un laps de temps assez bref, il se serait produit une dissociation des différents faisceaux d'isoglosses : l'ensemble des modifications phonétiques de la langue parlée se serait produit avant ou après l'ensemble des transformations morphologiques, et ainsi de suite pour la syntaxe et le lexique. A notre sens, cette transposition analogique ainsi corrigée pourrait servir de « modèle » à une étude des rapports de la langue parlée et de la langue écrite en Gaule au VII^e siècle.

On s'expliquerait mieux de cette manière les assertions des hagiographes

de cette période. Plusieurs d'entre eux ont affirmé dans des préfaces à leurs récits que c'était pour eux une obligation d'écrire en un latin simple pour être compris du public illettré lorsque les *Vitae* qu'ils avaient rédigées à cette intention lui seraient lues à haute voix à l'occasion des fêtes⁸⁵. Rien n'autorise à rejeter complètement leurs affirmations⁸⁶. Or, le problème s'éclaire si l'on admet que la forme écrite des textes trahit surtout la phonétique de la langue parlée, beaucoup plus que sa morphologie, sa syntaxe et son lexique. C'est-à-dire qu'on supposera que, dans cette période sans doute décisive de l'histoire de la langue, il y eut pendant un temps assez court un divorce entre la phonétique de la langue parlée (déjà pré-française ou pré-occitane) et, disons sa morphologie (encore « latine »). Car la situation ici évoquée est tout à fait liée au problème des classes d'âge. En effet, on peut considérer que le lettré lisant à haute voix pour un public illettré un texte latin hagiographique, représente une classe d'âge plus ancienne (pour laquelle le latin est encore une langue vivante) que l'auditoire illettré (dont la langue maternelle a déjà effectué une mutation). Cela signifie que dans le cas d'une communication entre classes d'âge différentes, l'intercompréhension est assurée grâce à une certaine inadéquation entre la structure phonétique et la structure morphologique de la langue. Nous serions ainsi en présence d'un état transitoire de la langue parlée, où celle-ci serait en équilibre très instable⁸⁷, où plus exactement elle serait prête à prendre sa cohérence nouvelle dès que cela serait possible.

La géographie linguistique ne fournit pas — à notre connaissance — de modèle de référence à l'analogie, d'après lequel cette analyse serait confortée. Mais on s'appuiera sur deux indications qui, en se complétant, aideront à saisir la réalité sociolinguistique du VII^e siècle mérovingien. On s'aidera d'abord de la linguistique diachronique. L'histoire de la langue française nous apprend en effet qu'au Moyen-Âge, cette langue « sur le plan morpho-syntaxique se distingue beaucoup moins qu'en phonétique des idiomes congénères. La fameuse séquence progressive du français, par exemple, ne se précisera que plus tard⁸⁸... » Cela signifie que la langue française « moderne » ne s'est pas constituée en système homogène d'une manière globale, mais qu'il y eut d'abord une accentuation (« une surévolution ») du système phonétique, et ensuite une transformation, homothétique à celle-ci, de sa morpho-syntaxe. Cette indication a cependant l'inconvénient de porter sur un plan trop général, et de mal se prêter à une transposition spécifique.

On trouve ensuite un cas plus instructif dans le domaine poitevin. Les parlers du Poitou s'opposent en effet aujourd'hui très nettement aux parlers limousins⁸⁹. Mais si la rencontre entre langue d'oc et langue d'oïl y est très brutale, au niveau du système, le dialecte poitevin a gardé une empreinte fort nette de son ancienne appartenance à l'ensemble occitan⁹⁰. Ce fait est très patent dans le domaine lexical. Une étude récente a pu montrer que les correspondances entre les lexiques de part et d'autre de la frontière linguistique sont si nombreuses qu'« il n'est pas exagéré de dire que quelqu'un qui voudrait choisir avec soin ses mots en poitevin et en saintongeais pourrait pratiquement parler occitan en phonétique d'oïl⁹¹... » Cela implique qu'une proportion importante de mots sont dans ces dialectes des mots de forme phonétique autrefois occitane et aujourd'hui — sans doute depuis le XVIII^e siècle pour le Civraisien et le

de la « bande interférentielle chronologique » que postulent les exigences de la langue vivante, les isoglosses se disjoignent quelque peu, le long de la frontière linguistique pour un temps aussi bref qu'il se peut. Pendant cette période, il y a une dissociation entre l'image phonétique de la langue et ses structures morphologique, syntaxique, lexicale. On peut dire qu'il y a un « temps de retard » de ces dernières par rapport à la première, mais que la langue, par son évolution même, tend à effacer ce retard et à reconstituer au plus vite sa propre cohérence. On comprendrait par cela la situation sociolinguistique de l'hagiographie latine mérovingienne. La considération de phénomènes proprement linguistiques nous a ainsi menés à celle de problèmes sociolinguistiques, qui gardent encore cependant un caractère un peu abstrait.

.

IV. — PERCEPTION DU CHANGEMENT LINGUISTIQUE

On tentera de dépasser cette impression en cherchant à éclairer mieux le statut de la langue parlée populaire dans la conscience du locuteur, qu'il soit lettré ou illettré¹⁰¹. Tout d'abord, c'est un lieu commun de dire que la transformation du latin tardif en roman s'est produite sans que les locuteurs aient eu conscience de cette évolution¹⁰². De plus, le caractère inconscient des transformations linguistiques est en règle générale reconnu¹⁰³. Des travaux récents de géographie linguistique invitent à corriger cette conception. Contre une interprétation trop « mécaniciste » des faits de langue par J. Rousselot, C. Camproux a souligné avec force que le parler des enfants, loin de toujours reproduire imparfaitement la prononciation des parents, pouvait au contraire effacer les modifications apparues sur les lèvres de ceux-ci pour revenir à une prononciation remontant à la classe d'âge précédente¹⁰⁴. Cela signifie qu'ils corrigent d'une manière à la fois spontanée et volontaire les formes qu'ils jugent défectueuses et, donc, qu'entre classes d'âge différentes, l'évolution des faits n'est pas forcément automatique ou linéaire : il peut y avoir des phénomènes de régression vers un état antérieur. En particulier, on sait qu'en latin, aux II^e/III^e siècles, sur une partie de la *Romania*, W semi-consonne, à l'initiale de mot, s'est d'abord affaibli jusqu'à passer à la constrictive bilabiale β, avant de se renforcer en un v labiodental¹⁰⁵. Rien n'interdit de penser que certaines modifications du latin tardif n'aient pu subir les mêmes fluctuations, peut-être justement en raison d'un affleurement à la conscience des locuteurs de certains problèmes liés à la langue qu'ils parlaient¹⁰⁶.

Cette supposition trouvera une confirmation analogique dans les observations de J. Chaurand, qui a montré que chez des locuteurs âgés, placés en situation linguistique précaire parce que leur langue maternelle est un « patois » dont le statut social est profondément mis en question, la conscience linguistique est parfois avivée¹⁰⁷. N'ayant pas le sentiment de posséder une langue bien définie, ils mettent en question leur propre parler. C'est-à-dire que dans le cas d'une situation humaine critique, les phénomènes linguistiques prennent un relief particulier dans la conscience des locuteurs. Or, le VII^e siècle mérovingien est une période où la structure même de la langue est — ne serait-ce que phonétiquement — soumise à des bouleversements¹⁰⁸. Il y a donc lieu de

s'interroger sur les interactions possibles entre les processus engagés par la langue parlée et les réactions conscientes ou semi-inconscientes des locuteurs lettrés ou illettrés ¹⁰⁹.

Il serait cependant faux de prétendre que le lecteur lettré (ou demi-lettré) lisant à haute voix le texte de latin hagiographique modifiait volontairement sa prononciation pour l'adapter à la phonétique de la langue parlée par son auditoire. Une telle interprétation impliquerait que la distinction s'était faite au niveau de la conscience des locuteurs lettrés entre la langue écrite traditionnelle et la langue parlée populaire. Or, ce n'est pas le cas ¹¹⁰. De plus, il n'est pas sûr que la langue parlée soit déjà en opposition ¹¹¹ complète avec la langue écrite traditionnelle ¹¹². En fait, en principe, à la prononciation [mandža(r)] correspond naturellement pour le lecteur lettré la forme écrite *manducare*. Malgré l'inadéquation graphie/phonie, la représentation mentale (écrite) spontanée de la langue parlée demeure latine. C'est-à-dire que le changement linguistique intervenu n'est encore interprété que comme un fait de parole ¹¹³. La géographie linguistique donne de nombreux exemples où l'on enregistre une absence partielle de conscience de telles transformations phonétiques. J. Chaurand a relevé que dans le cas des parlers de la Thiérache et du Laonnois ¹¹⁴, « les personnes de l'Est de notre domaine... ont tendance à faire alterner [tj]/[dj] et [kʲj]/[gʲji], dont le caractère le plus constant est relatif à l'opposition sourdes/sonores. Souvent, le sujet n'a pas conscience que sa prononciation a cédé quelque chose sur ce point ; l'image qu'il se représente du mot est la même ; c'est bien le même mot. Si l'observateur lui fait remarquer : "Vous venez de prononcer" [moRkje] au lieu de [moRtje], ou [dje] au lieu de [ge], il se récrie. Pour lui, c'est bien [moRtje], c'est bien [ge] qu'il voulait prononcer ; il n'a jamais été question d'autre chose. » Cette analyse aidera, toujours par analogie, à comprendre la réalité vivante dans laquelle s'établissait la communication verticale au VII^e siècle en Gaule. Rien n'interdit, en effet, d'en envisager là aussi une transposition nuancée. A titre d'indication provisoire, disons d'hypothèse de travail, on pourra s'en tenir à une juste mesure entre l'aspect spontané et inconscient et celui réfléchi et conscient des pratiques linguistiques supposées chez les locuteurs du VII^e siècle.

On relève chez J. Chaurand une clef de plus pour notre étude. Commentant l'inexactitude relative des observations précédentes, il déclare : « Il n'empêche que, dans la prononciation non surveillée, le groupe [tj] s'est dégradé en [Kʲj] et la consonne [d] en [dʲj]. A tel point qu'un interlocuteur qui n'aurait pas été soucieux de rétablir grâce au contexte la forme en défaut, aurait pu transcrire d'un point de vue phonétique "morquiter" et "dté". Mais le sujet a en partie raison de se récrier. Il n'y a pas eu tout à fait assimilation et création d'une nouvelle forme, il y a eu dégradation partielle d'un type qui est demeuré la référence et qui n'a rien perdu de sa valeur de mot. Souvent aussi les amateurs de patois qui observent le milieu local sans être insérés dans ses structures mentales et linguistiques... risquent de donner valeur de mots à des produits qui n'en sont pas encore arrivés au niveau de la lexicalisation ¹¹⁵... » Ce texte apporte une solution synthétique au problème de la fragmentation ou de l'unité (même relative) du latin tardif. Il est certain que des changements nombreux ont modifié la phonétique latine à partir du III^e siècle ¹¹⁶. Mais, comme le

souligne P. Bec, des phonèmes comme [K] et [K'], voire [ts'] n'ont pendant longtemps « pas été sentis comme différents, mais comme deux (ou trois) variantes allophones de /K/ ¹¹⁷. Cette description diachronique est très exactement illustrée par celle synchronique que J. Chaurand a donnée de certaines alternances phonétiques des parlers picards. Ainsi peut-on admettre qu'au VII^e siècle encore, le latin soit, en dépit de tous les bouleversements sociaux et culturels en cours, demeuré la langue de référence des locuteurs et des rédacteurs mérovingiens. Tant, en effet, que, malgré les transformations des sons — et parfois de mots tout entiers — le « type » (on dira ici l'*archétype*) auquel se réfèrent les locuteurs lettrés du VII^e siècle, perdure, les sons et les mots nouveaux ne sont pas encore entrés « dans les structures mentales et linguistiques » des locuteurs, c'est-à-dire qu'ils ne sont pas « encore arrivés au niveau de la lexicalisation ¹¹⁸. » Ceci décrit très exactement l'évolution qui précède la mise en place brusque d'un système phonologique neuf ¹¹⁹.

Notre démarche analogique rejoint en cela l'observation de W. Labov pour qui, « et c'est là l'hypothèse fondamentale, la variation (observée en synchronie) est en fait le changement linguistique ¹²⁰ ». Et ce changement lui-même s'observe en synchronie dans les phénomènes de polymorphisme qui lui sont conjoints.

Sur ces derniers, J. Séguéy ¹²¹ a noté que « tout ce qu'on en sait, c'est qu'il fonctionne comme prélude d'un changement à terme plus ou moins long : la coexistence de signes équivalents se réduit par élimination, et par une élimination aléatoire ». Autrement dit, c'est ainsi que se caractérise sous les yeux du chercheur une phase critique dans une évolution. Celle-ci peut être considérée horizontalement (sous son aspect géographique) et il s'agit alors du passage d'un ensemble linguistique à un autre, avec les « effets interférentiels » ¹²² qui en résultent, ou bien diachroniquement (sous son aspect historique) et il s'agit en ce cas d'une phase de transition entre deux états successifs d'un même ensemble linguistique. L'apparementement étroit de ces deux aspects et la corrélation analogique que l'on peut induire de celui-ci apparaît très clairement dans le travail de P. Bec. Celui-ci a en effet montré que chez deux témoins d'une même localité située sur une bande frontalière entre deux dialectes, « il y aura assez fréquemment chez ceux-ci une nette opposition, non seulement entre les phonèmes pris isolément, mais entre les systèmes phonologiques eux-mêmes. La morphologie présente également de notables différences. C'est un cas intéressant de polymorphisme, d'autant plus curieux qu'il se manifeste chez deux sujets dont la différence d'âge n'atteint pas une génération. C'est le signe probable de mutations en cours, dont il serait intéressant de suivre l'évolution dans quelques années ¹²³. »

Dans le cas du latin tardif, il paraît en conséquence très vraisemblable que le polymorphisme fut un élément caractéristique de la langue parlée populaire, à partir du moment où elle est entrée en une période de mutations. On posera même en principe que plus le processus de transformation linguistique s'accélérait, plus le polymorphisme devenait endémique. Cette considération doit obliger à beaucoup de prudence dans l'interprétation des faits de langue que nous ont légués les textes écrits ou inscrits ¹²⁴. En effet, l'apparition accidentelle dans un manuscrit ou sur une épigraphe d'une forme que nous

savons être « romane » ne doit pas autoriser à poser comme principe automatique que la forme latine correspondante a disparu de la langue parlée. Prenons le cas du futur. Au VI^e siècle, le locuteur dispose de plusieurs moyens pour exprimer l'idée du futur « tu donneras ». Il connaît d'abord la forme traditionnelle, le futur I *dabis* ; ensuite son substitut immédiat, le futur II *dedertis* ¹²⁵ ; enfin, le tour nouvellement lexicalisé — ou destiné à se lexicaliser prochainement — *dare habes* ¹²⁶, qui deviendra la forme romane. On négligera d'autres substituts comme *daturus es*, *dare debes*, *dare uis* ¹²⁷. Or, que soit notée un jour, par le hasard d'un jeu de mots, la forme, qui est effectivement vivante, *dare habes*, dans sa phonétique réelle *daras*, faudra-t-il en conclure que tous les textes mérovingiens qui attestent l'emploi du futur II « latin » (sinon du futur I), trahissent totalement la véritable langue parlée ? Cette interprétation est pourtant fréquente ¹²⁸. Une méthode identique conduirait à conclure que le futur périphrastique du français contemporain a pris la place du futur « classique » ¹²⁹. En réalité, il conviendrait d'admettre une certaine adéquation relative (et variable) des textes écrits qui nous sont parvenus à la langue parlée. Ils la reflèteraient mal, comme un miroir déformant, mais ne la trahiraient pas aussi complètement qu'il y paraît ¹³⁰. L'intérêt linguistique de ces textes s'en trouverait accru.

Même des formes apparemment aberrantes ne doivent pas forcément y être tenues pour de simples fabrications graphiques accidentelles. Car dans une zone géographique où les conflits linguistiques sont violents, et où la situation du locuteur est particulièrement instable, S. Escoffier a relevé des formes verbales hybrides tout à fait inattendues. Confrontés à des problèmes linguistiques qui mettraient directement en cause la possibilité d'une communication normale, les locuteurs ont créé un « paradigme de l'imparfait de l'indicatif [qui] présente un aspect étrangement bigarré (exception faite de la zone auvergnate). Il a emprunté à droite et à gauche des formes venues de loin pour garder, si j'ose m'exprimer ainsi, une personnalité bien accusée ¹³¹... » Or, les transformations qui ont affecté la langue parlée populaire au VII^e siècle en Gaule (au moins « barbare » ¹³²), placèrent les locuteurs dans un milieu linguistique mouvant où ceux-ci eurent sans doute à chercher (ou plutôt à créer) leur route, non sans tâtonnements ni hésitations. Les tensions qu'a subies en synchronie (relative) l'habitant du massif des Colettes, de la vallée de l'Allier ou de la montagne Bourbonnaise se reflètent dans la discontinuité de ses créations linguistiques. Situé sur un carrefour interférentiel, il a produit des formes qu'aucune des langues en contact n'aurait d'elle-même admises ¹³³. En allait-il très différemment pour le locuteur lettré (au sens réduit que prend ce terme au VII^e siècle) qui rédigeait tel diplôme ou telle *Vita* ? On est ainsi mené à supposer que nos textes latins tardifs recèleraient peut-être des formes erratiques et évanescences, mais qui ont été à une période et en un lieu donnés, réellement usitées dans la communication orale naturelle.

Les déceler est difficile. Mais il convient, là comme dans le cas des prétendus archaïsmes graphiques, de ne pas négliger leur présence ni de sous-estimer les enseignements qu'ils peuvent apporter sur l'état de la langue parlée contemporaine des textes où ils apparaissent. Ils permettraient de saisir celle-ci dans sa dynamique évolutive spécifique et de conforter les résultats de cette

observation avec les données historiques et culturelles, puisque nous avons dû constamment parler en termes de conflits qui, au cours de l'histoire, opposent évolution et communication linguistiques.

Si la communication horizontale a perduré, comme elle le devait, la communication verticale¹³⁴ s'est, elle, rompue dans des conditions qu'E. Löfstedt a résumées en ces termes¹³⁵ : « Il est évident que dans la période de cette réforme¹³⁶ [au milieu du VIII^e siècle], l'hiatus entre la langue parlée et la langue écrite était devenu important et que ces différences crurent avec le temps, jusqu'à ce qu'à la fin, la grande masse du peuple ne comprit plus le latin littéraire. » Par conséquent, pour ce linguiste, la langue écrite demeura accessible aux illettrés jusqu'à la fin du VII^e siècle, mais ensuite, elle devint graduellement incompréhensible. La rupture progressive de la communication verticale aurait été due à l'accumulation, à travers une période relativement brève, de traits linguistiques nouveaux, qui auraient fini par rendre la langue parlée populaire hétérogène à la langue écrite traditionnelle. Nous disposons d'un modèle d'après lequel nous représenterons la réalité vécue correspondant à cette description. Car, là aussi, la géographie linguistique a rencontré ce type de phénomène. P. Bec, notamment, analyse dans son étude¹³⁷ comment se constitue et croît en ampleur un hiatus comme celui-ci. La seule différence est que l'hiatus en question s'élargit non plus en fonction de l'étirement chronologique, mais à proportion des variations du milieu linguistique sur un espace donné.

L'auteur considère le bourrelet-frontière gascon-languedocien¹³⁸. Il montre d'abord que ce bourrelet, constitué par un gros faisceau d'isoglosses, « symbolise vraiment une cassure dialectale. Quel que soit le nom, en effet, que l'on donne aux complexes linguistiques qui se trouvent de part et d'autre de ce bourrelet, on est bien obligé de reconnaître qu'il y a là deux types de parlers qui s'opposent nettement, souvent d'un village à l'autre, opposition particulièrement marquée au Nord de notre domaine (en X et J), et au Sud (de F à la frontière politique¹³⁹). » Ensuite, P. Bec montre en quoi la cassure linguistique est plus brutale au Sud qu'au Nord du domaine étudié. Le nombre de traits linguistiques particulièrement importants qui oppose les deux entités dialectales considérées, s'il est déjà élevé et significatif au Nord, se monte à 21 au Sud. « La cassure est ici (au Sud) une faille¹⁴⁰. » Or, l'auteur confronte ces deux caractères avec le degré d'intercompréhension interdialectale. Au Nord du domaine, de part et d'autre du bourrelet frontière, on se comprend entre habitants de Lagardelle (Gascon) et du Vernet (Languedocien). Malgré les différences objectives considérables entre les deux parlers, l'intercompréhension est parfaite¹⁴¹. Au contraire, au Sud, entre deux localités à peine plus distantes que les deux précitées, Castel-Minier et Salingres, situées elles aussi de part et d'autre du bourrelet-frontière, se comprendre nécessite déjà un effort important de la part des interlocuteurs¹⁴² et cette intercompréhension, « dès qu'on s'éloigne des localités limitrophes, si elle existe, n'est plus spontanée, mais acquise¹⁴³. »

On a ainsi une représentation géographique de ce phénomène un peu mystérieux que constituent le changement d'un type linguistique à un autre et la désagrégation concomitante de la communication verticale¹⁴⁴. Encore faut-il souligner que la concomitance n'est pas absolue. Malgré une opposition struc-

turale, en effet, nette entre le dialecte parlé à Lagardelle et celui employé au Vernet, l'intercompréhension demeure. Une transposition analogique nous invite à supposer que le passage du latin vulgaire tardif au proto-roman n'a pas été obligatoirement accompagné d'une rupture simultanée de la communication verticale. Celle-ci aurait pu subsister entre des auditeurs ne connaissant qu'une langue qui aurait déjà changé de structure et un locuteur qui s'adresserait à eux en une langue appartenant encore à l'ancien système linguistique. Mais il est évident que le décalage n'aurait pas pu perdurer, surtout dans l'hypothèse, qui est la nôtre, où le changement linguistique s'opérerait en profondeur sur une période courte. Dans ces conditions, il ne sera pas facile, à partir de cette analyse analogique, de déterminer, même approximativement, à quelle date la communication orale a totalement divergé de la communication écrite. Le problème se complique dans toute la mesure où il semble qu'à une classification linguistique donnée ne corresponde peut-être pas mécaniquement un degré précis d'intercompréhension moindre ou majeure.

Dans son étude sur les parlers de l'Angoumois ¹⁴⁵, A. Terracher a souligné que « c'est par le traitement de *a* tonique libre (*a* ou *e*) que l'on distingue les parlers "provençaux" et "français". Est-il bien assuré que ce caractère ait, en fait, l'importance qu'on lui suppose ? Les paysans d'une communauté "française" limitrophe d'une communauté "provençale", ont nettement conscience de l'équivalence de *e* et de *a* dans les deux parlers. Au contraire, le traitement de *a* atone final (*o* ou *ø*), qui fait du provençal une langue paroxytonique et du français une langue oxytonique, me paraît un réel obstacle à la compréhension mutuelle. » Remettre en question, comme le fait l'auteur, ces critères de la dialectologie, serait bien sûr exagéré. A. Martinet a montré comment interpréter ces phénomènes ¹⁴⁶. Mais on peut en tirer une indication : qu'il y aurait peut-être une certaine distorsion entre les traits hiérarchiques opposant, en typologie contrastive, le latin tardif vulgaire au protoroman, et les traits linguistiques essentiels, dont dépendirent le maintien ou le brouillage de la communication. On pensera en particulier à l'ancienne idée d'H.-F. Muller selon lequel le trait qui, par sa disparition, aurait provoqué une brusque rupture de la continuité dans l'intercompréhension, aurait été celui qu'apportaient dans la chaîne parlée (même comme superstructure évanescence), certaines des désinences du passif synthétique ¹⁴⁷.

Il est plus facile à présent de se représenter comment grandissait l'hiatus séparant la langue écrite (et la langue parlée par ceux qui la conformaient à ce modèle archaïque) et la langue parlée populaire, et comment, parallèlement, fut brouillée la communication verticale. Les phénomènes de distorsion entre ces deux évolutions rapides ne doivent pas être surestimés. Mais ils rendent peut-être en partie compte des retards que prit la langue écrite pour représenter entièrement la langue réellement parlée.

Ce dernier problème relève de la sociolinguistique ¹⁴⁸. Dans sa phase classique (la latinité d'or, selon l'expression reprise par V. Väänänen ¹⁴⁹), le latin était écrit en une orthographe qui rendait compte de façon satisfaisante de sa forme parlée. L'adéquation graphie/phonie ¹⁵⁰ était réalisée. De plus, l'ensemble du système linguistique en vigueur était reflété avec une précision assez stricte par la langue écrite ¹⁵¹. Cette adéquation graphie/phonie et langue

écrite/langue parlée décrut à partir de l'« âge d'argent ¹⁵² », pour laisser, à partir de la période du latin tardif proprement dit, place à des phénomènes de diastrophie croissante ¹⁵³. Le rythme de ce divorce progressif entre langue parlée et langue écrite ne nous est encore que mal connu. Dans une mesure importante, la langue écrite évolua en relation homothétique avec la langue parlée ¹⁵⁴. Mais les transformations subies par celle-ci ne furent acceptées qu'en partie par celle-là, qui tendait à perpétuer les modèles classiques. La distorsion la plus sensible apparut certainement dans le rapport graphie/phonie. A partir du VII^e siècle, en effet, surtout en future terre d'oïl, on peut considérer que la prononciation réelle du latin diffère nettement de celle figurée par la langue écrite ¹⁵⁵.

Comment alors rendre compte du maintien de la cohésion entre communication orale et communication écrite ¹⁵⁶ ? On ne peut ici qu'esquisser quelques rapprochements analogiques. Il semble que dans une certaine mesure, et pour une période qui s'étendit peut-être jusqu'aux débuts du roman archaïque, la graphie latine a fonctionné comme élément de fixation et de référence au diasystème linguistique que demeurait le latin classique. En effet, selon les régions, *le système graphique conservateur du latin représentait en même temps le protosystème* ¹⁵⁷ *des différentes réalisations régionales*. On se représentera volontiers ainsi la situation en Gaule au VII^e siècle (faut-il descendre jusqu'au VIII^e siècle ?). La graphie archaïsante du latin, pendant une partie du Haut Moyen-Age, aurait maintenu la référence à un diasystème, et contribué au maintien d'un phénomène « parallèle au niveau oral et sociolinguistique : celui de l'intercompréhension spontanée, avec ses limites, certes, et ses degrés ¹⁵⁸ », mais que les témoignages des locuteurs lettrés de cette époque invitent à admettre ¹⁵⁹. On reprendra volontiers les termes de P. Bec qui écrit : « Tout acte d'intercompréhension entre des parlers différents, s'il implique en effet, par définition, l'existence de sous-systèmes, implique également, et par là-même, celle d'une référence, la plupart du temps inconsciente, à une superstructure de langue qui recouvre et dynamise les actes singuliers de la parole dialectale. Autrement dit, chaque dialecte, chaque parler même, dès qu'il sort du champ étroit de la micro-structure sociologique qui le consacre, est naturellement imbriqué dans un mouvement de va-et-vient qui oscille entre les structures maximales du diasystème et les structures minimales de sa réalisation effective : la variante implique le diasystème et réciproquement. Quand ce double mouvement cesse en effet d'être sensible, l'intercompréhension devient plus laborieuse, voire impossible, les variantes se figeant à leur tour en systèmes autonomes. Il y a là un processus d'éclatement qui peut conduire jusqu'à la décomposition d'une communauté linguistique ¹⁶⁰. »

La transposition analogique est aisée. Il suffit de souligner d'abord le maintien de la communication entre locuteurs s'exprimant en des parlers qui représentent un état diachroniquement différencié. Ensuite, on postulera que les locuteurs lettrés mérovingiens représentent une « région linguistique » très conservatrice par rapport aux locuteurs illettrés (comme le dialecte languedocien peut être considéré comme une forme archaïque du dialecte limousin), et que l'intercompréhension se maintint en effet par référence au latin impérial ¹⁶¹. Puis, on interprétera l'éclatement de la communauté linguistique « latine »,

comme une rupture de cette possibilité de référence à une superstructure commune. Il s'ensuit que les textes latins mérovingiens (mais l'analyse doit pouvoir être appliquée à d'autres domaines de la *Romania*), tels que nous les ont légués les scribes de Dagobert ou de Pépin, ne seraient pas seulement des sortes d'épaves linguistiques, fruits d'une culture en décomposition, mais bien en fait des outils au moyen desquels, consciemment ou non, une communauté linguistique aurait tenté de survivre à ses propres forces centrifuges.

Ces forces l'emportèrent à un moment donné. Malgré cela, les lettrés continuèrent de se référer à la langue écrite traditionnelle, à un moment où celle-ci ne pouvait plus fonctionner comme diasystème de référence. En conséquence, au milieu du VIII^e siècle, les diplômes carolingiens représentent-ils un refus délibéré, de la part des personnes ayant accès à la tradition écrite, de céder à la pression exercée par l'évolution orale ? Une situation similaire (analogiquement) en géographie linguistique devrait nous inciter à répondre que non. En Charente limousine, la langue d'oc et la langue d'oïl se rencontrent de façon très brutale à la hauteur des cantons de St Claud, Cellefrouin, St Mary, La Rochette¹⁶². Une bande frontalière linguistique de quelques kilomètres de largeur seulement sépare les deux langues. Sur la zone médiane de cette bande, et sur un front de trois kilomètres de profondeur s'étend un ruban où les parlers sont réellement hybrides, c'est-à-dire que leur structure ne permet de les classer ni uniquement en secteur d'oïl, ni uniquement en secteur d'oc, ou plutôt permet de les rattacher à l'un et/ou à l'autre, indifféremment¹⁶³. J. Ronjat, dans sa présentation générale des dialectes d'oc, où il utilisa beaucoup le critère de l'intercompréhension, a fait une observation identique sur ce ruban linguistique¹⁶⁴.

Le moyen d'une transposition diachronique nous est donné par Z.-S. Harris¹⁶⁵ : « Les moments t^1 et t^2 (qui délimitent un intervalle de temps pendant lequel sont intervenus des changements linguistiques portant sur des unités X) étant choisis arbitrairement, ... la description des unités X utilisées à l'époque t^1 doit être valable jusqu'à une certaine époque t^i , avec $t^1 < t^i < t^2$, et la description des unités X utilisées en t^2 , valable à partir de t^i , sans qu'il y ait discontinuité au moment t^i . Il s'ensuit qu'à l'époque t^i , il doit être possible de décrire les unités X de deux façons différentes. Avant t^i les unités sont décrites d'une certaine façon qui correspond à certains traits de la grammaire. Après t^i , les unités auront suffisamment changé pour nécessiter une autre description correspondant à de nouveaux traits de la grammaire. Au temps t^i , les deux descriptions sont possibles, dans la mesure où les changements intervenus sur les unités X sont assez importants pour rendre acceptable la description de t^2 , mais pas assez cependant pour rendre celle de t^1 inacceptable. » L'exposé du linguiste devrait, dans notre propre interprétation analogique recevoir une correction importante. En effet, Harris postule ici une évolution continue de la langue considérée. Or, nous avons admis précédemment le principe d'une mutation dans le passage d'une langue à une autre. Mais nous avons dû admettre cependant qu'une période minimale du changement linguistique devait échapper à une classification tranchée. En somme, il s'agit d'adapter l'analyse de Harris en réduisant l'échelle de sa perspective. Même en effet dans le cas privilégié où deux langues se sont spontanément distinguées de part et d'autre d'une

frontière très brutale, il subsiste une bande interférentielle de transition. Cette constatation objective est valable en synchronie comme en diachronie. Cela étant, il est évident qu'en interprétant les symboles chronologiques t^1 , t^2 et t^i en termes géographiques, on posera l'équivalence $t^1 = \text{St Claud (occitan)}$, $t^2 = \text{Mansle (poitevin)}$, $t^i = \text{St Colombe}$.

Or, M. Coq a montré que le parler de St Colombe pouvait être écrit aussi bien en graphie française (oïlique) qu'en graphie occitane (et inversement) ¹⁶⁶. « Nous nous trouvons ici [à 11 km de la première ligne définie, celle joignant Chasseneuil à Confolens], dans une zone linguistique difficile à classer dans l'occitan ou le saintongeais... Au total, sur les treize critères choisis, quatre sont encore solides, trois ont disparu, six sont douteux. On donnera un exemple du dialecte de Sainte-Colombe en graphie occitane et en graphie française, les deux pouvant également convenir :

Graphie occitane : Los bus e las chabres sòn dans le prat. I ai cueillit tres fliors. Las femnes an vengut dans la maison pour payar los linçaus, puei, elles sòn parties dans le nègre. I leur ai dònat du pan, du vin, e daus us.

Graphie française : Lous bus e las chabres sont dans le pra. Y ai cueilli tré fliours. Las femnes ont vingu dans la meison pour payar lous linçaus, puis elles sont parties dans le nègre. Y leur ai douna du pan, du vin e dos us. » Cela signifie que, selon le champ des représentations mentales du scripteur, l'une ou l'autre graphie sera préférée. Tel serait précisément le cas des lettrés mérovingiens, puis pré-carolingiens du VIII^e siècle. Confrontés au problème de la transcription d'une langue dont la structure profonde put — pour une très courte période — être décrite de manière ambivalente, et mis ainsi dans une situation de perception atropique, ils ont naturellement continué de l'analyser selon les modèles anciens.

On peut de la sorte se faire une idée plus claire de la réalité sociale et culturelle que suggérait D. Norberg lorsqu'il affirmait que « les contemporains (du VIII^e siècle) ne pouvaient pas se rendre compte de l'évolution à laquelle ils participaient, ni en analyser les conséquences ¹⁶⁷. » Les modalités qui régissent les rapports entre la langue parlée et la langue écrite pendant le Haut Moyen-Age en Occident Latin nous invitent à étudier de près les correspondances, difficiles à déceler, qui s'établissent entre l'histoire d'une langue et celle de la société qui la parle et l'écrit.

**

V. — CHANGER QUELQUES AXIOMES ?

Tenter, comme nous l'avons fait ici, de procéder par analyse analogique pour, à partir des observations de la géographie linguistique, inférer en linguistique diachronique un certain nombre d'hypothèses de travail, de modèles de représentation, ou même d'explications directes, ne peut conférer à nos interprétations la valeur d'une démonstration. Il s'est agi uniquement de saisir des fils conducteurs et de dégager quelques éléments d'orientation générale pour une recherche plus approfondie. On ne cherchera donc pas à théoriser d'une façon absolue, mais à prendre en considération certains aspects concrets de la linguistique historique.

D'une manière générale, il est possible, à présent, de suggérer que plusieurs des postulats admis par les historiens des langues romanes ne s'imposent plus obligatoirement au chercheur. Rien n'oblige à étirer la fragmentation linguistique effective de la *Romania* sur une période très longue, remontant pratiquement au Haut Empire, ni n'interdit, en revanche, d'admettre une phase d'évolution brusque, resserrée en un temps bref. De ce fait, l'étude sociolinguistique des problèmes que posèrent les rapports entre communication écrite et communication orale aux VI^e-VIII^e siècles en Occident latin, peut être menée avec un intérêt accru pour les témoignages que nous a laissés cette période. Là aussi, une analyse fondée sur des analogies avec des situations homologues en dialectologie romane devrait inviter à poser à ces textes des questions plus concrètes et plus précises et à y répondre en faisant appel à des modèles de représentation encore peu exploités, dont l'intérêt serait de faire passer l'« enquêteur ¹⁶⁸ » de l'analyse abstraite aux descriptions réelles.

Ces essais d'analyse analogique mettent en question la cohérence des divers champs de l'analyse scientifique et de l'activité humaine. La hardiesse du mode opératoire ici employé est compensée par l'étroitesse relative des domaines explorés : on a pris en effet en considération une zone précise de la *Romania*, une tranche chronologique réduite, et un secteur limité des champs d'enquête possibles. Il s'ensuit que l'infirmité ou la confirmation de ce qui en a été induit ou déduit aura quelque intérêt épistémologique. Resserrer là les recherches purement linguistiques et plus spécifiquement sociolinguistiques, tant en synchronie qu'en diachronie, devrait enrichir nos possibilités d'interprétation-générale. Par un mouvement complémentaire, on pourra alors mettre en question les conclusions neuves de P. Flobert sur la vie et la survie du déponent latin pendant le Haut Moyen-Age : « Au lieu d'imaginer un bilinguisme latino-roman déjà au V^e siècle, il faut le ramener à la fin du VIII^e siècle : on en a le droit et le devoir ¹⁶⁹ ... On aimerait ne pas paraître émettre un paradoxe en affirmant que l'histoire directe du latin se prolonge jusqu'au VIII^e siècle ¹⁷⁰. »

**

- 4 - Nous avons effectué une tentative en ce sens dans notre article, « Le lecteur en Espagne wisigothique d'après Isidore de Séville : de ses fonctions à l'état de la langue », *REAug.*, XXI, 1975, p. 112-144. Ce dernier travail, comme celui-ci s'intègre à une enquête plus vaste sur le même problème, intitulée *Communication écrite et communication orale du IV^e au IX^e siècle en Occident Latin*, en cours de préparation.
- 5 - B. LOFSTEDT a souligné cette difficulté dans sa thèse, *Studien über die Sprache der langobardischen Gesetze*, Upsal, 1961.
- 6 - Comme l'ont montré les travaux de E. LOFSTEDT, *Philologischer kommentar zur Peregrinatio Aetheriae*, Upsal, 1911 ; *Syntactica, Studien und Beiträge zur historischen Syntax des Lateins*, I, *Über einige Grundfragen der lateinischen Nominalsyntax*², Lund, 1942 ; II, *Syntaktisch-stilistische Gesichtspunkte und probleme*, Lund, 1933. — B. LOFSTEDT, *Studien...* (cf. n. 5). — M.-A. PEI, *The language...* (cf. n. 2). — L.-F. SAS, *The noun...* (cf. n. 2). — H.-F. Muller, « The passive voice in vulgar latin », *Rom. Rev.*, XII, 1924, p. 68-93 ; *L'époque mérovingienne. Essai de synthèse de philologie et d'histoire*, New York, 1945. — DAG NORBERG, *Syntaktische Forschungen auf dem Gebiete des Spätlateins und des frühen Mittellateins*, Upsal, 1944 ; *Beiträge zur spätlateinischen Syntax*, Upsal 1943. — A.-H. SALONIUS, *Vitae patrum, Kritische Untersuchungen über Text, Syntax und Wortschatz der spätlateinischen Vitae patrum*, Lund, 1920. — J. SVENNUNG, *Untersuchungen zu Palladius und zur lateinischen Fach- und Volkssprache*, Upsal, 1935. — A. UDDHOLM, *Formulae Marculfi, Etudes sur la langue et le style*, Upsal, 1953 — G.-J.-J. WALSTRA, *Les cinq épitres rimées dans l'appendice des formules de Sens*, Leyde, 1962.
- 7 - On se réfère ici d'abord aux définitions générales de ce mot données par les dictionnaires Littré (« Rapport entre deux ou plusieurs choses qui présentent quelque communauté de caractère ») et Robert (« En philosophie, procédé de l'esprit qui s'élève, par l'observation des rapports à la raison de ces rapports... analogie éloignée, celle par laquelle étant connu le rapport de deux faits, nous concluons l'existence de l'un de l'existence de l'autre »), mais ensuite, plus spécialement aux définitions et aux exemples donnés par le *TLF*, t. 2, p. 920 : « ... MATH. Proportion, identité de deux rapports ; d'où en scolastique, analogie de proportionnalité... 13... nous pouvons apercevoir des analogies mathématiques entre des phénomènes qui n'ont physiquement aucun rapport ni apparent, ni réel, de telle sorte que les lois de l'un des phénomènes nous aident à deviner celles de l'autre... (H. POINCARÉ, *La valeur de la science*, 1905, p. 146) ». C'est au mode opératoire ainsi défini en dernier que nous nous reportons. Posons en effet A, qui représente les variantes synchroniques en géographie linguistique ; B, l'extension du cadre géographique sur lequel est relevé A ; C, les transformations diachroniques du même ensemble linguistique ; D, l'extension diachronique du cadre historique de C. On pose ici comme postulat qu'on peut établir l'analogie :
$$\frac{A}{B} = \frac{C}{D}$$
Selon les données dont on disposera, l'inconnue (X), sera A, B, C ou D.
- 8 - A. LANLY, *Fiches de philologie française*, Paris, 1971 (reconstitutions datées des formes successives des mots).
- 9 - *ALF*, Fasc. 14, carte 616 dans notre relevé, le second chiffre indique le département correspondant au point de l'enquête cité.
- 10 - Comme le fait A. LANLY, *Enquête linguistique sur le plateau d'Ussel*, Paris, 1962, p. 43, n. 3.
- 11 - Voir une théorisation de cette pratique dans l'analyse de J. SEGUY, *Les atlas linguistiques de la France par régions*, dans *Langue française*, 18, 1973, p. 87.
- 12 - C. MOHRMANN, « Les formes du latin dit "vulgaire", essai de chronologie et de systématisation de l'époque augustéenne aux langues romanes », *Rapport présenté au Premier Congrès International d'Etudes Classiques*, Paris, 1952, p. 14 : « C'est plutôt une question de terminologie ».
- 13 - D. NORBERG, *Syntaktische Forschungen...*, p. 18.
- 14 - Voyez *infra*, p. 12 et n. 22.

- 15 - Voyez *infra*, p. 29 et n. 165.
- 16 - Le raisonnement qui suit est centré sur un domaine géographique et une période historique très limités et cohérents. On n'en inférera rien en ce qui concerne les langues non romanes. Il s'agirait en effet d'une analogie d'analogie.
- 17 - Réf. en notes 2 et 6.
- 18 - Réf. en notes 2 et 6. Il soutient cette thèse également dans *A chronology of vulgar latin*, Halle 1929 ; et *A chrestomathy of vulgar latin*, New York, 1932. Les travaux de M.-A. PEI, *The language...* (n. 2) et L.-F. SAS, *The noun...* (n. 2) confortent le point de vue de Muller.
- 19 - P. BEC, *Manuel pratique de philologie romane* (en abrégé MPhR), t. 2, Paris, 1971, p. 437. Dans le même sens, Z. MULJACIC, *Fonologia generale e fonologia della lingua italiana*, Bologne, 1969, p. 351.
- 20 - J.-B. MARCELLESI, B. GARDIN, *Introduction à la sociolinguistique*, Paris, 1974, p. 40 et 68.
- 21 - Voir réf. en n. 2.
- 22 - J. HERMAN, *Le latin vulgaire*, Paris, 1967, p. 116.
- 23 - Cf. n. 2, 18, 20, 22.
- 24 - Nous laissons volontairement ici de côté l'aspect idéologique de cette polémique (aspect bien souligné par J. RONJAT, *Grammaire istorique des parlers provençaux modernes*, t. 1, Montpellier, 1930, p. 30 sqq.). Elle ne nous intéresse que dans la mesure où de cet affrontement est né le besoin de confirmer les outils et les concepts de la dialectologie.
- 25 - On trouvera un état de la question dans F. BRUNOT, *Histoire de la langue française*², Paris, 1966, t. 1, p. 295-304. Brunot s'abstient de prendre une position trop dogmatique. Les travaux de J. JABERG, *Sprachgeographie*, Aarau, 1908 & *Aspects géographiques du langage*, Paris, 1936, sont cités, utilisés et critiqués par C. CAMPROUX, *Essai de géographie linguistique du Gévaudan*, Paris-Montpellier, 1963, *passim*.
- 26 - P. MEYER, « C et G suivis d'un A en provençal ; étude de géographie linguistique », *Romania*, XXIV, 1895, p. 575. Texte cité et commenté par A. LANLY, *Enquête linguistique...* p. 146 sqq.
- 27 - *ib.*
- 28 - F. BRUNOT, *Histoire de la langue...* t. 1, p. 300.
- 29 - P. BONNAUD, « Géographie linguistique, linguistique géographique, géographie : l'exemple de l'Auvergne », *Revue d'Auvergne*, n. 454, Clermont-Ferrand 1973, p. 299.
- 30 - P. BONNAUD, « Correspondances phonétiques, morphologiques et lexicales entre le poitevin-saintongeais et l'occitan », *Lemouzi*, n. 43 bis, Tulle, Sept. 1972, p. 102 ; Préface (p. IV) de l'ouvrage de Th. DE FELICE, *Éléments de grammaire du parler de l'enclave protestante du Velay*, Clermont-Ferrand, 1973, p. 6.
- 31 - P. BONNAUD, *Nouvelle grammaire auvergnate*, Clermont-Ferrand, 1974, p. 6, p. 65.
- 32 - C. DE TOURTOULON & O. BRINGUIER, « Rapport sur la limite géographique de la langue d'oc et de la langue d'oïl », *Archives des missions scientifiques et littéraires*, Paris, 1876.
- 33 - J. RONJAT, *Grammaire istorique des parlers provençaux modernes*, 4 vol., Montpellier, 1930-1941. Les vol. 1 (1930) et 4 (1941) présentent la thèse dans son ensemble.
- 34 - *ib.*, t. 1, par. 1, p. 1.
- 35 - J. PIGNON, *L'évolution phonétique des parlers du Poitou*, Paris, 1960, p. 32 et 512. J. Pignon a montré la réalité et analysé la nature d'une frontière linguistique très nette entre langue d'oc et langue d'oïl dans l'extrême sud-est de son domaine d'enquête (Sud-est du département de la Vienne, 86). Alors en effet que son parler oïlique lui assure partout dans son domaine poitevin une intercompréhension aisée, celle-ci devient très difficile dès qu'il a franchi une bande frontalière profonde de moins de dix kilomètres dans lesquels commence le parler limousin. L'expérience de J. Pignon confirme celle de A. BOUCHERIE, *Le dialecte poitevin au XIV^e siècle*, Paris-Montpellier 1873, p. 17. Pourtant, l'enquêteur se déplaçait alors plus

- lentement, comme le fait remarquer sur un plan général A.-J. GREIMAS, *Sémantique structurale*, Paris, 1969, p. 18. La situation est identique aujourd'hui : un habitant de Mansle (parler d'oïl) ne comprend pas le parler de Chasseneuil (occitan), (communication manuscrite de M. COQ, cf. *infra* n. 162).
- 36 - En effet, les dialectes s'opposent entre eux, mais font partie d'un ensemble linguistique fortement apparenté : si l'intercompréhension est initialement difficile entre deux locuteurs appartenant à deux zones dialectales différentes, mais à une même entité linguistique, elle peut, en général, devenir très vite aisée. Il n'en va pas de même dans le cas d'une opposition de langue à langue, même dans le cas de langues appartenant à une même famille.
- 37 - A. MARTINET, *Eléments de linguistique général*, Paris, 1960, par. 5-3, p. 148-149.
- 38 - La lecture des réserves émises par A. Martinet montre que celui-ci considère que le critère de l'intercompréhension, s'il n'est pas automatiquement satisfaisant, peut l'être dans des cas favorables et au prix, surtout, de certaines précautions méthodologiques. Tel semble bien être le cas ici.
- 39 - P. BEC, *Les interférences linguistiques entre gascon et languedocien dans les parlers du Comminges et du Couserans, Essai d'aréologie systématique*, Paris, 1968.
- 40 - C. CAMPROUX, *Essai de géographie...* (cf. *supra*, n. 25). L'album de cartes correspondant est paru à Montpellier en 1974.
- 41 - S. ESCOFFIER, *La rencontre de la langue d'oïl, de la langue d'oc et du francoprovençal entre Lotre et Allier*, Paris, 1958 et *Remarques sur le lexique d'une zone marginale, aux confins de la langue d'oïl, de la langue d'oc et du francoprovençal*, Paris, 1958.
- 42 - A. LANLY, *Enquête linguistique...* (cf. *supra*, n. 10).
- 43 - R. LORJOT, *La frontière dialectale moderne en Haute-Normandie*, Amiens, 1967. Parce que les questions posées et la méthode d'approche employée sortent en grande partie du cadre que nous avons choisi ici, nous ne comprenons pas dans la discussion les articles de J. SEGUY, « La relation entre la distance spatiale et la distance lexicale », *RLiR*, 35, 1971, p. 335-357 et « La dialectométrie dans l'Atlas linguistique de la Gascogne », *ib.*, 37, 1973, p. 1-24.
- 44 - Cf. *supra*, p. 8 et n. 26-28.
- 45 - S. ESCOFFIER, *La rencontre de la langue...*, p. 52, 55, 58, 68, 75, 79, 82, 87, 91, 98, 105, 107, 126, 148, 153, 161, 171, 174, 224, 233.
- 46 - J.-B. MARCELLESI, *Introduction à la sociolinguistique*, p. 110 sqq.
- 47 - Sur la notion de lois ou de règles en phonétique historique, voir J. DUBOIS, M. GIACOMO, ..., *Dictionnaire de linguistique*, Paris, 1972, p. 305 (article *Loi phonétique*) : « Le terme de loi phonétique désigne la régularité d'un changement phonétique donné... » et p. 83, à l'article *Changement*, sur le changement phonologique. Voir aussi l'exposé d'A. MARTINET, *Eléments de linguistique...*, p. 177-178, par. 6-1 : « Personne, cependant n'a l'impression que la langue qu'il parle change de son vivant ou que les différentes générations en présence ne s'expriment pas de façon uniforme... »
- 48 - A. MARTINET, *Economie des changements phonétiques*², Berne, 1964, écrivait à propos des mutations phonétiques (p. 182, par. 6-12, *in fine*) : « C'est probablement dans le cas des mutations que les principes d'explication fonctionnels et structuraux nous offrent le moins de suggestions intéressantes. Ils permettent seulement de faire avec plus d'assurance ce que certains prédécesseurs du structuralisme avaient déjà tenté : rattacher tous les « actes » d'une mutation, autrefois conçus comme successifs, à un même principe ou une même tendance et en dégager par là la simultanéité. »
- 49 - C. CAMPROUX, *Essai de géographie...*, p. 351, par. 316 et A. LANLY, *Enquête linguistique...*, p. 165, ont bien souligné cet aspect méthodologique important.
- 50 - C. CAMPROUX, *Essai de géographie...*, p. 799, par. 391 (*Certaine erreur de méthode...*).
- 51 - Voir J. PERRON, « La linguistique contrastive », *Actes de la session de linguistique, St-Flour, Sept. 75*, Besançon, 1975, 11 p ; bibliographie générale dans J.-H. HAMMER, F.-A. RICE, *A bibliography of Contrastive linguistics*, Center for Applied Linguistics, Washington, 1965. K. GOTTWALD, *Auswahlbibliographie*

- zur kontrastiven Linguistik, *Arbeitspapier Nr. 8* (10-4-1970), Institut für Sprachwissenschaft, Universität Köln.
- 52 - On pense ici aux repérages minutieux de TH. LALANNE, « La limite nord du gascon », *Le Français moderne*, 19, 1951, p. 137, 145, 147, 148, 149 (établissement d'indices chiffrables de divergences lexicales et phonétiques); de J. PIGNON, *L'évolution phonétique...*, p. 511 sqq. (analyse exhaustive des traits opposant le nord-occitan au poitevin) et de P. BEC, *Les interférences linguistiques...*, p. 258 sqq.
- 53 - Il se pose à ce propos le problème du choix des traits discriminatifs. Cf. *infra*, p. 27 et n. 145.
- 54 - Ainsi TH. LALANNE, « La limite nord... », p. 139-140, explique la formation d'une faille linguistique artificielle séparant le gascon du saintongeais par un « phénomène de charriage ». Ce point de vue est en partie réfuté par P. BEC, *Les interférences linguistiques...*, p. 283, n. 3.
- 55 - Voir J. RONJAT, *Grammaire istorique...*, t. 1, p. 15, par. 10, *Parlers intermédiaires sur une partie de la limite nord*; et une carte de cette zone dans P. BEC, *La langue occitane*², Paris, 1971, p. 8, et commentaire *ad loc.* p. 12.
- 56 - Il faudrait donc admettre que l'opposition en synchronie ne serait pas forcément resserrée en un espace réduit et que, donc, l'opposition en diachronie pourrait s'étirer sur une certaine période.
- 57 - Il n'y a sur elle rien d'analogue aux travaux de P. BEC (*Les interférences...*) ou de S. ESCOFFIER (*La rencontre...*).
- 58 - Il ne convient pas de supposer (mais cela a été fait) que l'arrêt de la recherche menée par C. DE TOURTOULON fut au fond provoqué par l'impossibilité pratique de la parfaire jusqu'à son terme géographique naturel, et qu'il serait donc en fait impossible d'effectuer tout classement linguistique précis dans la zone frontalière qui borde la trouée de l'Allier au Nord de la Basse-Auvergne. Tout d'abord, S. POP, dans sa « somme » (*La dialectologie*, t. 1, Louvain, 1950, p. 295-300), donne un résumé détaillé de l'enquête en des termes qui prouvent que le sentiment d'un échec final ne se dégage pas obligatoirement de la lecture de ce travail. Ensuite et surtout, au terme d'une exploration minutieuse spécialement consacrée à cette région linguistique, S. ESCOFFIER (*La rencontre de la langue...*, p. 172), a, précisément, pu en dresser la carte dialectale.
- 59 - J. PIGNON, *L'évolution phonétique...*, p. 511 sqq.
- 60 - J. PIGNON, *ib.*, le constate p. 32 et p. 513.
- 61 - A. LANLY, *Enquête linguistique...*, p. 62.
- 62 - J. DEVAUD, « Les parlers du nord de la Creuse et de la Haute-Vienne », *Etudes régionales Bull. de la soc. ethn. du Lim. et de la Mar.*, n. 28, Limoges, mars 1968, p. 33-40, et, *ib.*, juillet 1968, p. 94-96.
- 63 - P. BEC, *La langue occitane*, p. 12.
- 64 - J. RONJAT, *Grammaire istorique...*, t. 1, p. 15 (par. 10).
- 65 - S. ESCOFFIER, *La rencontre de la langue...*, p. 172.
- 66 - P. BEC, *Les interférences linguistiques...*, p. 278-280.
- 67 - *ib.*, p. 279 : « Cette bande (interférentielle)..., dans sa plus grande largeur n'a que 20 km... »; p. 282 (par. 157); p. 273-274 (par. 152) et p. 308 sqq. (*Quadrilatères interférentiels*).
- 68 - *ib.*, p. 276-279 (par. 154).
- 69 - A. MARTINET, *Éléments de linguistique...*, p. 13 (1-4).
- 70 - *ib.*, p. 185 (6-7).
- 71 - *ib.*, p. 182 (6-5).
- 72 - U. WEINREICH, *Languages in contact*², New York, 1963, p. 94 et A. MARTINET, *Economie des changements...*, p. 169 (5-21).
- 73 - P. FLOBERT, *Les verbes déponents latins*, Paris, 1975, est parvenu à des conclusions sur lesquelles on est en droit de se fonder pour conforter cette analyse. Considérant en effet la vie et la mort de cette catégorie verbale latine d'après les témoignages écrits mérovingiens, il écrit p. 580 : « Tout concorde pour placer le point de rupture à la fin du VI^e siècle. Activations et déponentisations se multiplient ensuite et culminent à la fin du VIII^e siècle. A cette date, le latin écrit, qui s'essouffait à suivre le latin parlé, avait pris une forme bâtarde, qui ne correspondait

- ni à la forme latine, ni à la langue parlée en pleine mutation et qui, typologiquement, n'est plus du latin. »
- 74 - J. HERMAN, « Problèmes théoriques de la diachronie à la lumière de quelques changements structuraux en latin tardif », Communication présentée devant la *Société de linguistique de Paris*, le 24-5-75.
- 75 - *ib.* En outre, sur ces problèmes, voir la discussion théorique dans A. MARTINET, *Economie des changements...*, p. 173-195 (6-1 à 6-31).
- 76 - S. ESCOFFIER, *La rencontre de la langue...*, et *Remarques sur le lexique...*, ouv. cités *supra*, n. 41.
- 77 - Voir *supra*, p. 12 et n. 58.
- 78 - S. ESCOFFIER, *Remarques sur le lexique...*, p. 19, *Frontières lexicologiques*.
- 79 - Cf. *supra* n. 50.
- 80 - C. CAMPROUX, *Essai de géographie...*, p. 539 (par. 366) et p. 759 (par. 391). Ces conclusions générales ont été récemment confirmées à propos d'une partie seulement des classes morphologiques par J. ALLIERES, *ALG*, V, 1 & 2, *Le verbe*, Paris, 1971, Voir notamment l'*Avant-propos*, p. 1 : « ... il nous semblait qu'à l'instar des autres faits linguistiques envisagés dans leur développement spatial, les faits morphologiques doivent s'ordonner en aires géographiques. Nous avions hâte... de procéder à cette expérience avec le système verbal remarquablement riche et complexe que nous ont montré les enquêtes de l'*ALG*. Le résultat a pleinement répondu à notre attente... » et le compte-rendu de R.-L. WAGNER, *BSL*, t. LXXIX, 2, 1974, p. 221-225.
- 81 - C. CAMPROUX, *Essai de géographie...*, p. 512 (par. 358 C) et p. 361 (par. 523).
- 82 - On admettra, dans la logique de l'analogie, que le terme *mutation verticale* désigne une représentation spatiale de la mutation diachronique.
- 83 - De même, la *différenciation horizontale* désigne une représentation géographique de la fragmentation linguistique et/ou dialectale. L'intérêt de ces expressions est de faire ressortir le resserrement du domaine où s'exerce l'analogie. En ce sens, la différenciation horizontale peut aussi être considérée sous son aspect diachronique. P. BEC remarquait en cela que les *phénomènes d'interférences* linguistiques furent à un moment donné des *phénomènes d'intercourse* (*Les interférences...*, p. 276, par. 153). Voir aussi notre étude *infra*, p. 24, n. 120. Inversement des *mutations verticales* peuvent être prises sous leur aspect géographique. C'est le cas du traitement du groupe KA/GA en dialecte limousin et en dialecte languedocien, par exemple.
- 84 - A. MARTINET, *Economie des changements...*, p. 41 (par. 2-4).
- 85 - « Vita Sulpicii Bituricensis episcopi », *PL*, t. 80, c. 754. — « Vita Wandregiseli abbatis Fontanellensis », *MGH, SRM*, t. 5, p. 13. — « Vita Bathildae », *PL*, t. 87, c. 665-666. — « De Vita uel passione Leudegarii », *PL*, t. 96, c. 335 sqq. ; *MGH, SRM*, t. 5, p. 282 sqq. ; *CCL*, t. 117, p. 584-644. Il s'agit là du remaniement d'une première vie, écrite peu après la mort de l'évêque, par un moine anonyme d'Autun. La première version se trouve dans *PL*, t. 96, c. 345 sqq. — « Vita Eligii », *PL*, t. 87, c. 479-480. Sur l'ensemble de ces textes, cf. notre travail, *Communication écrite et communication orale...*
- 86 - *Communication écrite et communication orale...* ; J. HERMAN, *Le latin vulgaire*, p. 117 ; et notre article, « Le lecteur en Espagne wisigothique... »
- 87 - A. MARTINET, *Economie des changements...*, p. 36 (par. 1-25), p. 320 (12-31) : « Ce qui s'est passé ne peut se comprendre que comme l'écroulement d'une tradition linguistique longtemps conservée par les classes supérieures... »
- 88 - P. BEC, *MPhR*, t. 2, p. 16.
- 89 - Cf. *supra*, p. 9, et n. 35.
- 90 - J. PIGNON, *L'évolution phonétique...*, p. 512-513. On y voit que la présence des « caractères méridionaux » dans les parlers poitevins n'empêche nullement qu'il y ait une frontière (ou un seuil) linguistique très nette opposant le dialecte poitevin au dialecte limousin. Cette double constatation — renforcée par une double et minutieuse démonstration — de J. Pignon est très remarquable tant en raison de la méthode mise en œuvre que des applications analogiques que l'on en peut faire.
- 91 - P. BONNAUD, « Correspondances phonétiques... » (cit. *supra* n. 30), p. 107. Ces

rapprochements ne doivent pas cependant faire oublier que, même en cas de ressemblances phonétiques entre deux langues apparentées, le système des oppositions y est différent. En ce sens, J. CHAURAND, *Les parlers de la Thiérache et du Laonnois*, Paris, 1968, p. 101, a clairement montré qu'en Picard oriental, si « le système phonétique régional est dans l'ensemble celui du français..., la répartition des phonèmes néanmoins entraîne des divergences... » Ainsi, le parler poitevin s'oppose-t-il brutalement au parler limousin, malgré les correspondances patentes, et cela est d'autant plus net qu'il s'agit en ce cas-ci d'une opposition non plus de dialecte à dialecte au sein d'un même ensemble linguistique, mais d'une opposition de langue à langue. Voir *infra*, p. 38 et n. 162.

- 92 - P. BONNAUD, « Correspondances... », p. 99.
- 93 - Notation phonétique d'après P. BEC, *MPhR*, t. 1, p. 7 sqq.
- 94 - P. BONNAUD, « Correspondances... », p. 115-142.
- 95 - Est laissé de côté le problème du « charriage linguistique ». Cf. *supra* n. 54.
- 96 - Vrsinus a écrit la deuxième version de la « Vita Leudegarii » (cf. n. 85) vers 680 à Poitiers, comme l'a montré D'A.S. AVALLE, *Protostoria delle lingue romanze*, Turin, 1965, p. 205 sqq.
- 97 - La première *Vita Leudegarii* aurait été composée à Autun. Voir D'A.S. AVALLE, *ib.*
- 98 - La *Vita Sulpicii* elle-même fut diffusée hors du Berry.
- 99 - Mais on ne peut pas mieux préciser quelle était la forme prononcée dans les différentes villes. Cela dépendit en effet non seulement du degré de différenciation linguistique local, mais aussi de l'état de la langue parlée par le lecteur et de sa volonté plus ou moins grande d'adaptation aux conditions de son environnement sociolinguistique. Sur cette question, cf. aussi *infra*, p. 23 sqq. et n. 110 sqq.
- 100 - L'analogie doit ici être délimitée avec soin. En effet, c'est très consciemment que le locuteur patoisant d'aujourd'hui adapte sa prononciation parce qu'il sait qu'il change en fait de langue. Il n'y a pas encore une telle prise de conscience, à notre sens, au VII^e siècle en Gaule. Sur le problème de la valeur d'un mot semblable ou identique dans deux langues différentes, voir A. MARTINET, *Economie des changements...*, p. 63-64 (par. 3-2).
- 101 - C'est l'objet de notre article, « Le lecteur dans l'Espagne wisigothique... » et de notre recherche sur *Communication écrite et communication orale...*
- 102 - En dernier lieu, D. NORBERG, *Manuel pratique de latin médiéval*, Paris, 1968, p. 28 : Les contemporains ne pouvaient pas se rendre compte de l'évolution à laquelle ils participaient, ni en analyser les conséquences. »
- 103 - A. MARTINET, *Eléments de linguistique...*, p. 116 (6-1).
- 104 - C. CAMPROUX, *Essai de géographie linguistique...*, p. 11-18.
- 105 - V. VAANANEN, *Introduction au latin vulgaire...*, p. 51-52 (par. 91). Pour le domaine français, cf. P. FOUCHÉ, *Phonétique historique du français*, t. 3, *Les consonnes*, Paris, 1961, p. 558-559.
- 106 - Une telle courbe évolutive a été reconstituée par A. MARTINET, *Economie des changements...*, p. 210 (*L'infection irlandaise, Conclusion*, 7-18).
- 107 - J. CHAURAND, *Les parlers de la Thiérache...* (cf. *supra* n. 91), p. 19, n. 9).
- 108 - Certaines évolutions importantes se sont en effet achevées entre la fin du VII^e et le début du VIII^e siècle : amuïssement des voyelles finales autres que -a ; fermeture du -a final en -e ; diphthongaison de o et de e accentués en syllabe libre, qui passent respectivement peu à peu à ou et à ei ; diphthongaison (supposée) de a accentué en syllabe libre, qui passe à e ... Tout se passe comme si le vocalisme de la langue parlée populaire achevait de se décanter. Sur ces faits et ces dates, voir P. FOUCHÉ, *Phonétique historique du français*, t. 2, *Les voyelles*², Paris, 1969.
- 109 - Il faudrait donc, là aussi, distinguer entre différents niveaux allant de l'inconscience complète à la conscience claire. On peut parler dans ces cas et pour cette époque d'affleurements à la conscience.
- 110 - Voir notre travail sur *Communication écrite et communication orale...*
- 111 - Au sens saussurien du terme ; F. DE SAUSSURE, *Cours de linguistique générale*, Paris, 1975, p. 167.
- 112 - Cf. *supra*, p. 9 et n. 2.

- 113 - F. DE SAUSSURE, *Cours de linguistique générale...*, p. 30 sqq. Cette distinction a été appliquée au problème ici étudié par V. VAANANEN, *Introduction au latin vulgaire...*, p. 26, par. 41.
- 114 - J. CHAURAND, *Les parlers de la Thierache...*, p. 97-98.
- 115 - *ib.*
- 116 - G. STRAKA, « Observations... » (citée *supra*, n. 2).
- 117 - P. BEC, *MPhR*, t. 2, p. 437.
- 118 - J. CHAURAND, *Les parlers de la Thierache...*, p. 98.
- 119 - P. BEC, *MPhR*, t. 2, p. 437.
- 120 - Cité et commenté dans J.-B. MARCELLESI, B. GARDIN, *Introduction à la sociolinguistique...*, p. 129. Même « hypothèse fondamentale » dans A. MARTINET, *Economie des changements...*, p. 24 (par. 1-15).
- 121 - Dans *Langue française*, 18, 1973, p. 88.
- 122 - Selon l'expression de P. BEC, *Les interférences linguistiques...*, p. 328.
- 123 - *ib.*, p. 347. Cette constatation faite à partir de l'observation directe de faits réels, oblige donc à nuancer l'affirmation de A. MARTINET, *Economie des changements...*, p. 320, par. 12-31 : « il est inconcevable que la nation entière, de Burgos à Grenade, ait prononcé [viezo] en 1550 ce que la nation entière devait prononcer [biexo] en 1625. Qu'aurait fait l'octogénaire né en 1540 ?... » Le raisonnement de l'auteur est ici fondé sur une simple vraisemblance *a priori*. Les conclusions de P. BEC montrent qu'une telle situation, où le conflit linguistique peut être facilement aigu, existe pourtant. On se reportera aussi aux observations de C. CAMPROUX, *Essai de géographie linguistique...*, citées *supra*, p. 25 et n. 104.
- 124 - On sait qu'une partie de nos sources pour l'étude de la langue latine d'époque mérovingienne est formée par les inscriptions. L'ancienne étude de J. PIRSON, *La langue des inscriptions latines de la Gaule*, Bruxelles, 1901, est renouvelée actuellement par les travaux de J. HERMAN. Dans une étude sur les « Aspects de la différenciation territoriale du latin sous l'empire », parue dans *BSL*, LX, 1, 1965, p. 53-70, ce linguiste, à partir d'une analyse statistique complexe des inscriptions, montre, contrairement aux théories admises, le caractère relativement conservateur en Gaule, et plutôt novateur à Rome, du latin au V^e siècle. Ces recherches bénéficient de la réédition en cours du recueil des *Inscriptions chrétiennes de la Gaule antérieures au VIII^e siècle* (Paris, 1856-1865) et du *Nouveau recueil des Inscriptions chrétiennes de la Gaule* (Paris, 1892), par E. LEBLANT. Le premier volume de ce « Nouveau Leblant » est paru : N. GAUTHIER, *Recueil des inscriptions chrétiennes de la Gaule, 1, La Première Belgique*, Paris, 1975. Un exemple des apports attendus pour l'histoire de la langue parlée mérovingienne, de ces nouvelles éditions est donné par H.-I. MARROU, « Epigraphie et latin tardif », dans *Actes du VII^e congrès de l'APLAES*, Paris, 1974, p. 129-133.
- 125 - On sait que ce seraient les futurs I en *-am* qui auraient disparu les premiers de la langue parlée, suivis par les futurs I en *-bo* : M. LEUMANN, J.-B. HOFMANN, A. SZANTYR, *Lateinische grammatik*, Band II, München, 1965, p. 309, par. 173. On note qu'en latin tardif écrit, le futur II (*futurum exactum*) tendit à ne plus assumer, dans les propositions subordonnées, tant à l'actif qu'au passif, la valeur du futur I (*Lateinische Grammatik*, p. 323, par. 180 : *Im Spätlatein ist in Nebensätzen das Fut. II sowohl im Aktiv, wie im Passiv, ganz auf die Stufe des Fut. I herabgedrückt*.) Dans son étude sur les *Vitae Patrum* (citée *supra*, n. 6), A.-H. SALONIUS a montré que cette évolution des emplois de la langue écrite correspondit à un certain développement parallèle dans la langue parlée. Voir en ce sens les travaux de M. BONNET, *Le latin de Grégoire de Tours*, Paris, 1890, p. 280-282 ; M.-A. PEL, *The language of the eighth century...* (citée *supra*, n. 2), p. 279-282 ; A. UDDHOLM, *Formulae Marcufl...* (*supra*, n. 6), p. 151 ; G.-J.-J. WALSTRA, *Les cinq épîtres...* (*supra*, n. 6), p. 111, 112, 161 ; D'A.-S. AVALLE, *Protostoria delle lingue...* (*supra*, n. 96), p. 253, sqq. On se rappelle en outre que le futur II, confondu avec le subjonctif parfait, est passé et demeuré vivant en ibéro-roman (P. BEC, *MPhR*, t. 1, p. 299-300).
- 126 - P. BEC, *MPhR*, t. 1, p. 151-152 ; V. VAANANEN, *Introduction au latin*

- vulgaire..., p.140-141 (par.303); M. LEUMANN, J.-B. HOFMANN, A. SZANTYR, *Lateinische Grammatik...*, p.314-315, par.175 g; E. LOFSTEDT, *Syntactica*, 2, 1933 (cité *supra*, n. 6), p. 63 sqq. Ce dernier a tenté de préciser le rythme et les dates du développement au terme duquel s'est lexicalisé le substitut *habeo + inf.* et résumé ainsi son point de vue : *Schliesslich ist noch zu bemerken dass der Prozess, durch den sich der neue Bildungstypus allmählich herauskristallisiert hat, offenbar ein sehr langsamer gewesen ist; soweit, wir sehen können, hat die Sprache gegen ein halbes Jahrtausend (etwa vom Ende des 2 bis zum 7 Jhrdt) an dieser Entwicklung arbeiten müssen...*
- 127 - Cf. la *Lateinische Grammatik...*, p. 312, par. 175 a (substitués en *part. fut. + esse*); p. 312, par. 175 e (substitués en *uolo, debeo + inf.*). Sur les substitués en *-urus sum*, voir aussi E. LOFSTEDT, *Syntactica*, 2..., p. 64.
- 128 - La forme *daras* est donnée pour la première fois en Gaule au milieu du VII^e siècle dans PSEUDO-FREDEGARIUS, « *Chronicon*, MGH, SRM, 2, 85, 27. Or, la plupart des tenants d'une datation haute, dans le passage du latin au roman, considèrent que l'attestation d'une telle forme romane implique qu'elle a déjà éliminé tous les autres substitués du futur I latin.
- 129 - En effet, les relevés statistiques de P. IMBS, *L'emploi des temps verbaux en français moderne*, Paris, 1960, p. 216 sqq., indiquent que la langue parlée emploie un futur périphrastique pour deux futurs simples. Or, la langue écrite littéraire est loin d'enregistrer une proportion de futurs périphrastiques qui reflète ce rapport de 33 %. Faudrait-il en conclure, à partir de quelques cas sporadiques où ils sont attestés, que le futur simple a disparu de la langue parlée ?
- 130 - Les travaux de M.-A. PEI, *The language of the eighth...* (cité *supra*, n. 2) et de L.-F. SAS, *The noun declension...* (*supra*, n. 6), l'avaient déjà montré. La thèse de P. FLOBERT, *Les verbes déponents latins*, Paris, 1975, p. 571, vient de le confirmer : « Nous terminerons par une nouvelle mise en garde contre les généralisations hâtives qui réduisent les déponents à une catégorie factice... parfois dès Plaute, en tous cas à la fin du Haut-Empire. L'amplitude des activations n'est pas large... dans l'ensemble, les déponents sont très stables. Les textes révèlent un effritement que trahissaient déjà les nombreuses passivations à l'*infecum* et qui devient marqué depuis la fin du VI^e siècle, d'abord à l'infinitif présent... Cette lente érosion conduit à la situation de la fin du VIII^e siècle où le déponent devient, du moins à l'*infecum*, une variante morphologique de l'actif. Le débat est d'importance puisqu'il porte sur un millénaire... ». En ce sens, voir, sur un plan général les indications données par Z. MULJACIC, *Fonologia generale e fonologia della lingua italiana*, Bologne, 1969, p. 349.
- 131 - S. ESCOFFIER, *La rencontre...* (*supra*, n. 41), p. 299, par.196. Cf. aussi, *ib.*, p. 234-235, par. 201 (région de Vichy et Gannat).
- 132 - La distinction entre Gaule « romaine » et Gaule « barbare » a été soulignée par P. RICHIÉ, *Education et culture...*, p. 220 sqq.
- 133 - C. BAILLON, « Introduction a una dialectologia estructuralista d'oc », *RLR*, LXXVIII, 1969, 1, p. 1-12, a montré que *contrariament al francès, nostres parlars (los de Buelh, Antraunas e Peona) semblan se caracterizar per la pauca fermetat articulatória, adoncas l'inestabilitat dels timbres pendent l'emission*. L'auteur explique ces phénomènes, entre autres causes, par la pression du français et l'absence de norme écrite. Il suffit de généraliser et d'écrire ici que dans un contexte sociolinguistique perturbé la langue parlée peut subir des inflexions, même provisoires, inattendues. C'est donc en termes de conflit linguistique qu'il faut raisonner dans ce type de situation.
- 134 - Par communication verticale, nous entendons : communication établie entre locuteurs de niveaux culturels différents, par les éléments de la couche la plus cultivée à l'égard de la couche la moins cultivée. Dans le cas de la Gaule du VII^e siècle, il s'agit exclusivement d'une communication établie par les lettrés à l'intention des illettrés. La communication verticale s'oppose donc à la communication horizontale, qui met en présence des locuteurs de niveaux culturels identiques.
- 135 - E. LOFSTEDT, *Late latin...*, p. 4.

- 136 - Il s'agit de la réforme entreprise au milieu du VIII^e siècle pour améliorer la qualité linguistique (par rapport à la norme latine) des documents écrits par la chancellerie royale. Cf. M.-A. PEI, *The language of the eighth...*, p. 7-9.
- 137 - P. BEC, *Les interférences linguistiques...*, p. 276-277, par. 154, a, b.
- 138 - *ib.*, p. 276.
- 139 - *ib.*, p. 276-277.
- 140 - *ib.*, p. 277 *in fine*.
- 141 - *ib.*, p. 277.
- 142 - *ib.*, p. 277.
- 143 - *ib.*, p. 277-278.
- 144 - Il convient ici d'introduire une correction dans cette opération analogique. Nous ne sommes pas en effet dans ce cas-ci en présence d'une opposition de langue à langue, comme dans le cas latin/roman. L'analogie aurait été mieux fondée en prenant une bande frontalière opposant le domaine d'oc au domaine d'oïl. Mais, à notre connaissance, il n'existe pas de travail de géographie linguistique qui soit et centré sur le secteur étudié, et pareillement apte à une exploitation directe. Mais on pourra considérer qu'il s'agit ici d'une opposition située à l'intérieur de la bande interférentielle diachronique. Avant la divergence totale opposant le latin tardif au roman, il put se produire ce qu'analogiquement nous appellerions une divergence dialectale (toujours en diachronie). De toute manière, l'analogie fonctionne correctement si l'on accepte une certaine approximation.
- 145 - A. TERRACHER, *Etude morphologique sur les parlers de l'Angoumois*, Paris, 1914, p. 225, n. 1. Le problème des rapports existant entre la réalité des faits de langue et leur interprétation par les locuteurs (ou leur non-interprétation) est ainsi posé avec acuité dans le cas de langues en contact. On sait que les Laconiens étaient fort conscients d'omettre, ou de prononcer comme un simple souffle, ce qui était σ , sigma, dans la langue de la majorité des autres Grecs. Or, alors qu'ils interprétaient leurs autres particularités linguistiques comme des traits positifs, ils trouvaient dans celle-ci l'indice d'une faiblesse articuloire (C.-D. BUCK, *The Greek dialects*⁵, Chicago, 1973, p. 174, par. 275).
- 146 - A. MARTINET, *Economie des changements*, p. 176-177 (6-5).
- 147 - P. FLOBERT, *Les verbes déponents latins...*, a tout récemment pu conclure en ce sens que « c'est vers 700 que la flexion en -r a dû sortir graduellement de l'usage parlé, tout en se maintenant dans les textes. »
- 148 - E. GENOUVRIER, J. PEYTARD, *Linguistique et enseignement du français*², Paris, 1972, p. 63 sqq.
- 149 - V. VAANANEN, *Introduction au latin vulgaire...*, p. 12 (par. 18) et A. MEILLET, *Esquisse d'une histoire de la langue latine*⁴, Paris, 1966, p. 176 sqq.
- 150 - Cette analyse se place dans la perspective de la « dialectique graphie/phonie » exposée par E. GENOUVRIER et J. PEYTARD, *Linguistique et enseignement...*, p. 23 sqq. et étudiée dans le cas de l'occitan par P. BEC, *Manuel pratique d'occitan moderne*, Paris, 1973, auquel nous avons emprunté l'expression « adéquation graphie/phonie ».
- 151 - La langue familière parlée a pu être décrite et analysée par J.-B. HOFMANN, *Lateinische Umgangssprache*, Heidelberg, 1951, à partir essentiellement de la langue écrite par Cicéron, Plaute et Térence. La langue du théâtre latin donne par moments, surtout chez Plaute, un reflet très fidèle du parler populaire. La situation sociolinguistique était proche dans le cas de la comédie classique grecque dont les personnages « c'est-à-dire pour nous ceux d'Aristophane, s'expriment comme on parlait à Athènes (J. CARRIÈRE, *Stylistique grecque*², 1967, p. V, n. 1). » P. CHANTRAINE, « La stylistique grecque », extrait des *Actes du premier congrès de la F.I.A.E.C.*, Paris, 1951, p. 23 soulignait en ce sens que « le dialecte attique, qui constitue la langue littéraire des plus grands écrivains était le dialecte d'un petit nombre de citoyens et l'expression d'une civilisation urbaine... » On considérera donc qu'en gros, pour le latin — comme pour le grec —, à un moment donné de l'histoire de ces deux langues, la langue écrite représente correctement la langue parlée.
- 152 - « *L'età argentea* » dans G. DEVOTO, *Storia della lingua di Roma*, Bologne, 1940,

- Ch. VIII, p. 247.
- 153 - A partir du Bas-Empire. Voir M. NIEDERMANN, *Précis de phonétique historique du latin*², Paris, 1953, p. 1-2 (par. 1); A. MEILLET, *Esquisse d'une histoire de la langue latine...* p. 236 sqq.
- 154 - Cf. les travaux cités *supra*, n. 6, et, à propos de la *Vita Leudegarii*, l'étude de E. ITKONEN, « Un conflit entre facteurs phonétiques et facteurs fonctionnels dans un texte de latin mérovingien », *NPhM*, LXX, 1969.
- 155 - J. HERMAN, *Le latin vulgaire...*, p. 114-115.
- 156 - Dans la mesure où ce maintien a été établi par H.-F. MULLER, *L'époque mérovingienne...* (*supra*, n. 6), accepté par F. VERCAUTEREN, « Le romanus des sources franques », *Rev. bel. de phil. et d'hist.*, t. XI, 1932, p. 77-88, par H. PIRENNE, *Mahomet et Charlemagne*, Paris, 1937, p. 100, par J. LE GOFF, « Les paysans et le monde rural dans la littérature du Haut-Moyen-Age, VI^e-VII^e s. », *Settimane di studio del centro italiano di studi sull'alto medioevo*, XIII, Spolète, 1966, p. 725, par E. LOFSTEDT, *Late latin* (*supra*, n. 2); P. RICHIÉ, *Education et culture...*, p. 126-134; et affirmé de nouveau par J. HERMAN, *Le latin vulgaire...*, p. 117 et DAG NORBERG, *Manuel pratique...* (cité *supra*, n. 102).
- 157 - Nous reprenons en l'adaptant l'analyse faite par P. BEC sur la *Graphie* (occitane) et le *diasystème phonologique* (de l'occitan), dans son *Manuel pratique d'occitan moderne*, (*supra*, n. 150), p. 24-25. Ce texte est la traduction d'une étude précédemment parue, « Per una dinamica novèla de la lenga de referència : dialectalitat de basa e diasistèma occitan », *Annales de l'I.E.O.*, 4^e série, t. 2, n. 6, Toulouse 1972. Cette méthode d'approche, et l'emploi que nous en présentons, dépend du travail neuf de U. WEINREICH, « Is a structural dialectology possible ? », *Word*, 10 (1954), p. 388-400. Elle reçoit des applications en dialectologie slave (L. KALIN, « Question et thèmes de dialectologie descriptive », *Nouvelles de l'académie des sciences de l'URSS, Série littérature et langue*, t. 29, 1970, p. 419 sqq.), en linguistique latine : J.-L. BUFFA, « El latin vulgar coma diasistèma », *Actas del primer simposio nacional de estudios clásicos*, Mayo, 1970, Mérida, Univ. nac. de Cuyo, 1970, p. 41-64 et en dialectologie italienne (Z. MULJACIC, *Fonologia...*, p. 501 sqq.).
- 158 - P. BEC, *Manuel pratique d'occitan...*, p. 24.
- 159 - Cf. *supra*, n. 156 et notre travail, « Le lecteur en Espagne wisigothique... » (cité *supra*, n. 4).
- 160 - *ib.*
- 161 - En effet, jusqu'à la réforme carolingienne, le « modèle » linguistique suivi par le locuteur lettré est beaucoup plus celui donné par le latin chrétien des IV^e-V^e siècles que par les écrivains classiques, au sens strict du terme.
- 162 - Comme l'a montré M. COQ, « La limite linguistique du limousin dans le département de la Charente », *Lemouzi*, Tulle, oct. 74, p. 292-301. Voir aussi J. PIGNON, *L'évolution phonétique...*, p. 514. Cet auteur parle même d'une frontière « coupée au couteau », en ce qui concerne l'intercompréhension.
- 163 - M. COQ, *ib.*, p. 294, 295, 296.
- 164 - J. RONJAT, *Grammaire istorique...*, 1, p. 15 : « [Le parler] de Saint Mary n'est ni français ni limousin... »
- 165 - Z. HARRIS, *Structures mathématiques du langage*, Paris, 1971, p. 21.
- 166 - M. COQ, *La limite...*, p. 295.
- 167 - Voir *supra*, n. 102.
- 168 - Le mot est familier en géographie linguistique. Il nous paraît approprié de l'employer ici en sociolinguistique.
- 169 - P. FLOBERT, *Les verbes déponents latins...*, p. 182.
- 170 - *ib.*, p. 587.

OBSERVATIONS SUR LA TOPONYMIE ANCIENNE

DU HAUT ROUERGUE¹

par Jean-Pierre CHAMBON

I. LES NOMS DE LIEUX EN -ÈS

1. M. Rohlfs a, le premier, appelé l'attention² sur les NL méridionaux formés à l'aide d'une terminaison -ès. Il a dressé une liste de 42 numéros pour le Sud de la France. Cette liste demande toutefois à être amendée. Comme le remarque en effet M. Nouvel (NRM 172, n. 9 bis), « tous les toponymes actuels terminés par -ès ne proviennent pas de -essu ». La terminaison graphique moderne -ès peut aussi bien recouvrir lat. *-ensem*³, pré-lat. ou germ. *-isk-*, après chute de la consonne finale (Ronjat 2, 381) ; ou encore *-arios* (Ronjat 1, 114 ; cf. *Camchès*, vill., Taussac, *Camchers* 1266, DC 1, 57). Certes, *-ensem* et *-isk-* aboutissent en principe à -ès. Mais si nous sommes dépourvus de forme ancienne et si nous ne disposons pas de la prononciation locale authentique, nous sommes parfois dans l'incertitude, d'autant que *é* a pu parfois s'ouvrir (cf. Anglade 54 *sqq.* ; Ronjat 1, 78-9)⁴.

2. Ainsi, parmi les neuf NL rouergats relevés par M. Rohlfs, trois sont, à nos yeux, plus que douteux :

— *Colombiès*, *Columbertiès* 1341 (Vincent, 680), 1404 (PBB 1, 291),

Colombies 1510 (*ibid.* 1, 310), représente sans conteste *columbarium* (possibilité envisagée, du reste, par M. Rohlfs) ;

— *Sylvanès*, que M. Sindou (*BPhH* 1953-1954 (1955), 14) a expliqué par le théonyme *Siluanus* + *-ensem*, contient plutôt le suffixe *-isk-*, d'après les formes anciennes, comme *Salvanesc* 1185 (*ACL*P 478, 13) ;

— enfin, **ENGUALÈS** (ch.-l. de comm.) reste « énigmatique » selon Rohlfs 122. Le *DNLF*, *s. u.*, a pensé à un dérivé de « *enguiala*, forme locale de *enguila*, anguille », mais il admet que « le sens paraît douteux ». Il est, dans ces conditions, préférable de recourir au NP germanique *Engila* (Förstemann 108 ; Morlet 1, 38a), sans doute combiné au suffixe germanique *-isk-*⁵.

Il est vrai que ces pertes sont compensées par des formations plus sûres omises par M. Rohlfs. Nous relevons, dans notre domaine, les NL suivants :

3. **AGUÈS** (ham., Vimenet), *Agez* XI^e s. (*ITM* n° 296), *Agues* 1279 (*DA* 1, 258), prononciation locale *Oguès* (Quintard, *Vimenet*, 1974, 13) : *Aco* ; cf. *Agos*, Haute-Pyrénées (Rohlfs 154 ; *DNLF*, *s.u.* *Agonac*).

4. **ALBÈS** (ham., Laguiole), prononciation locale *Olbes* (*Armagnac* 212) : *Albus* ou *Alba* ; cf. Skok 49.

5. *Aynesio* 1404 (*PPB* 1, 299), *Aynes* 1510 (*ibid.* 1, 302, 318), ancien nom de NOTRE-DAME D'AYNÈS (Sénergues) : *Ainus* ; cf. *Ainac* (Basses-Alpes), etc. (*DNLF*, *s.u.*).

6. **BARRÈS** (ham., Huparlac) : *Barrus* ; cf. *Barrac* (Saint-Nazaire de-Ladarez, Hérault ; Hamlin 23).

7. **BILLÈS** (ham., Brommat) : *Billtus* ou *Billus* ; cf. *Billiez* (Narnhac, Cantal).

8. **BONNÈS** (ham., Saint-Symphorien-de-Thénières) : *Bonus* ; cf. Skok 66.

9. **CADRÈS** (l.-d., Bozouls) : *Caturus* ; cf. *Cadrès* (Aubin) et *DTF* 262.

10. **CONCOURÈS** (vill., Sébrazac-Concourès), *Concores* 1280 (*CBV* 222), 1323 (*ibid.* 319), 1335 (*DA* 1, 640), *Cancores* (corr. *Concores*) 1341 (*BEC* 44, 477), *Concoresio* 1383 (*PPB* 1, 283), *Conquoresio* 1404 (*ibid.* 1, 295), *Concoresio* 1415 (*CBV* 422), *Conquores* 1510 (*PPB* 1, 310), prononciation locale *Concoures* (*Armagnac* 212), est comparable à *Concorès* (Lot), *Concores* 1326 (*PPB* 1, 411). Le mot « reste énigmatique » pour Rohlfs 122. Pour le *DNLF*, *s.u.* *Conca*, il s'agit d'un dérivé de *concha* « coquille », avec les suffixes *-orium*) et *-ensis*, ce qui n'est satisfaisant ni pour la formation, ni pour la topographie. Si le NP *Cocurus*, attesté à Lezoux (*DAG Proleg.* 335), valait pour *Concurus*, comme *Cosisus* vaut pour *Concisus*, ce pourrait être la base de notre NL.

11. **GALÈS** (l.-d., Pierrefiche), *Galles* vers 1120 (*ACL*P 16, 15) : *Gallus* ; cf. *Jallès* (La Capelle-Viescamp, Rouffiac, Cantal ; Rohlfs 123).

12. GAMBARÈS (ham., Vimenet) : **Gambarus*, variante de *Cambarus* (cf. l'alternance *camba/gamba*, *cam(m)arus/gambarus*, ThLL 6, 1688).

13. MAUSSÈS (ham., Sénergues) : *Malcius* ; cf. *Maussac*, Corrèze (DNLf, s.u.).

14. MENCÈS (ham., Sénergues) : *Minctus* ou *Minictus* (cf. Kaspers 270), s'il est distinct du précédent.

15. MONNÈS (ham., Saint-Symphorien-de-Thénières) : *Monnus* ; cf. *Mounès* (Prohencoux), *Mones* 1326 (PPB 1, 334), 1384 (*ibid.* 1, 338, 342), XVI^e s. (*ibid.* 1, 349), relevé par Rohlf 124.

16. MOUSSÈS (ham., Le Nayrac) : *Mottius*, *Mocclius* ou *Mocia* ; cf. *Moussac*, Gard, Hérault (Hamlin, 135 ; DNLf, s.u.).

17. REDOULÈS (ham., Laguiole), *Rodoles* vers 1180 (CBV 103) : *Rutulus*, ethnique (*Rutull*, peuple du Latium), avec dissimilation *o - o > e - o*.

18. VARÈS (ham., Le Nayrac), *Vares* 1178 (CBV 42) : *Varus* ; cf. *Varès* (Recoules-Provinquières) et son homonyme du Lot-et-Garonne, ce dernier cité par Rohlf 126.

20. La répartition des NL en *-ès* dans notre domaine, surtout si on la compare à celle d'un suffixe purement latin comme *-anum* apparaît comme beaucoup plus « montagnarde » (Brommat, Huparlac, Laguiole, Le Nayrac, Saint-Symphorien-de-Thénières). Une rapide enquête semble d'ailleurs indiquer qu'en Rouergue les hautes terres septentrionales constituent la région d'élection de notre suffixe. Bien que celui-ci n'ait pas connu le succès de *-acum*, et de très loin (le rapport est de 1 à 12 environ), le nombre des NL qu'il a formés dans notre région est sensiblement égal à celui des NL en *-anicum* ou *-onicum*, et trois fois supérieur à celui des NL en *-anum*. Notre suffixe a donc joui d'une certaine vogue, limitée, mais réelle, comme en témoigne l'existence, dans une même commune, de deux (voire trois) représentants de la série à Laguiole, Le Nayrac, Saint-Symphorien-de-Thénières, Sénergues, Vimenet. Il est cependant à noter qu'aucun des noms en *-ès* ne désigne un chef-lieu de commune.

L'examen des radicaux confirme que les NL en *-ès* sont « dérivés d'une base qui originellement devait être un nom de personne » (Rohlf 118). Il est donc probable que notre formation a servi à désigner des domaines d'après le nom de leur possesseur. Certains de ces noms (*Barrus*, *Billius*, *Caturus*, par ex.) sont celtiques. D'autres — *Albus*, *Bonus*, *Gallus*, *Rutulus*, par ex. — sont clairement latins. Il n'y a donc pas d'argument décisif pour suivre M. Rohlf (126) qui a l'impression que *-essum* « appartient à une couche antérieure à la domination gauloise ». Comme la « variante » *-ossum* n'est nullement attestée en Rouergue, et comme les anthroponymes auxquels se combine *-essum* n'ont rien de spécialement « aquitain », la question de l'origine du suffixe est donc loin d'être réglée.

Un fait retient d'ailleurs l'attention. Deux des noms du Rouergue appartenant apparemment à notre série et dont on possède des attestations antérieures au XII^e s. semblent postuler une ancienne finale affriquée, et non pas fricative. Il s'agit d'*Aguès* ≤ *Agues* 1279 ≤ *Agez* XI^e s. et, hors de notre domaine, d'*Agrès* (Saint-Parthem ; Rohlf's 118, qui ne cite pas de forme ancienne), *Agrittis* 962 (CQ 240), *Agrez* 968 (*ibid.* 230), *Agretz* 1383 (PPB 1, 285), 1404 (*ibid.* 1, 298), 1510 (*ibid.* 1, 302). On est alors en droit de se demander si au moins certains⁶ de nos NL ne pourraient pas reposer sur une finale en *-ictium* ou en *-itium*. Ces deux suffixes ont servi, comme l'atteste la toponymie (DTF 229), à former des anthroponymes dérivés. Mais en Vénétie, et, au Moyen-Age, dans les Pouilles, le représentant d'*-ictium* « exprime appartenenza o discendenza » (G. Rohlf's, *Gramm. stor. della lingua ital.* 3, (1969) 370), dans les NP comme vén. *Carlesso*, *Pieresso*, ou v. pugliese *Johannicius*, *Petricius*. Il ne serait pas impossible qu'à date ancienne *-ictium* ait assumé la même fonction dans la toponymie de la France méridionale. Cette fonction toponymique serait d'ailleurs tout-à-fait compatible avec celle de formateur d'adjectifs que *-icius* assurait en latin (*patricius*, *pastoricus*).

II. QUELQUES NOMS LATINS DESCRIPTIFS

21. AURIÈS (ham., Montézic), *Aurertis* 1498 (CBV 501), Aurieyras 1510 (PPB 1, 323), et AURIÈRES (ham., Murols), *las Aureyras* 1287 (DC 1, 200), AURIÈRES (ham., Conques), peuvent représenter lat. *auraria*, désignant un lieu où l'on extrayait ou, plutôt, travaillait l'or. Il pourrait aussi s'agir d'un dérivé d'*aura* « vent ». L'une ou l'autre de ces solutions explique probablement le nom du hameau de Conques. Il convient toutefois d'observer la situation du hameau de Murols, dominant le Goul, à la limite du département du Cantal, et de la comparer à celle de (*Les*) *Aurières*, *Aurieyres* 1612, à cheval sur les communes de Saint-Santin-de-Maurs (Cantal) et de Saint-Santin (Aveyron), puis à celle des *Aurières* (Maurs, Cantal), sur les confins du département du Lot. On notera également que le hameau de Montézic, dominant la Truyère à la même latitude que son homonyme de Murols et à 8 kilomètres environ, à vol d'oiseau, est à la limite entre la Bédène et le Carladez. Encouragé aussi par la présence de l'article en 1287, on rendra compte volontiers de ces NL par apr. *auriera* « bord (d'un drap), lisière », Aveyron *ouriyéro*, Mont. *auriyéro* « bord », etc. (FEW 7, 382ab, qui tire ces mots de *ora* ; cf. Ronjat 1, 171). Il y aurait là un toponyme-frontière médiéval qui, à notre connaissance, n'a pas été signalé jusqu'ici.

22. BARRUGUES (ham., Le Cayrol), *Verruca* 1161 (CBV 2), 1162 (*ibid.* 30, 31), *Verucam* 1162 (*ibid.* 5), *Verruga* 1162-1178 (*ibid.* 38), *Verruce* 1162-1178 (*ibid.* 37, 39), *Verruga* 1163 (*ibid.* 7), 1168 (*ibid.* 11), *Verrucam* 1169 (*ibid.* 14), *Verruga* 1185 (*ibid.* 67), XII^e s. (*ibid.* 105), 1265 (*ibid.* 185), 1275 (*ibid.* 206), 1300 (*ibid.* 258), 1301 (*ibid.* 260, 261, 262), 1314 (*ibid.* 299, 301), 1320 (*ibid.* 308) : lat. *uerruca* « hauteur, éminence ». Le hameau est situé sur une échine caractéristique. Il y a eu passage de *v-* à *b-*, et de *e* à *a* devant *rr* (cf. Aveyr. *bor-rugo* « verrue », et Ronjat 1, 169). Comme « hauteur » est le sens premier de *uer-*

ruca en latin (Ernout-Meillet ⁴, *s.u.*) et qu'il n'a pas été transmis en galloroman, la formation paraît ancienne. Cf. *La Verrue* (Pimprez, Oise), *Verruga* 827 (E. Lambert, *Top. du dép. de l'Oise*, 1963, 286 bis).

23. Les mentions *Verrugues* 1162-1168 (*CBV* 31), 1168 (*ibid.* 11), XII^e s. (*ibid.* 100), désignent apparemment un autre lieu. Il peut s'agir d'un diminutif **Verruguets*, avec réduction de *-ts* à *-s*.

24. LA BINZÈLE (l.-d., La Loubière) est un second exemplaire rouergat du type **uinicella* « petite vigne, petit vignoble » (*DTF* 157-64 ; Vincent, 298c ; Dauzat, *RIO* 5, 251-2).

25. Le type CABRESPINE(S) est répandu à un assez grand nombre d'exemplaires dans la toponymie de l'Aveyron, du Cantal, du Tarn, de la Haute-Loire et du Puy-de-Dôme.

Les explications jusqu'ici avancées par différents toponymistes n'entraînent pas l'adhésion. Sous la rubrique *épine*, généralement « aubépine », on lit chez Vincent, au par. 567 : « Cabrepine [*stc*] (Leynhac Ctl) 1301 mansus de Cabrespinas (« chèvre » ; plus. ex. dans le Ctl ; désigne notamment des montagnes). *Cabrespines* (Coubisou Av) 1341 de Cabrespinis BEC 44 (id.) ». La rédaction n'est ni tout à fait claire, ni convaincante. On retiendra que pour Vincent, notre nom de lieu relève de la phytotoponymie. Il en va de même pour Dauzat qui écrit (*DNFF* ³, *s.u.* *Cabrespine*) : « proprement "épine de chèvre", désignant un buisson (aimé des chèvres), caractéristique de la propriété ». L'explication est douteuse, puisque un tel nom de plante est inconnu en latin, en ancien provençal ou dans les parlers occitans modernes. On retiendra que le nom de lieu est devenu nom de personne, la première attestation de nous connue étant, en Rouergue, un *Gui Cabrespinas* 1358-1359 (*CCR* 2, 10). M. l'abbé Nègre (*NLT* ³, 120) explique *Cabrespine* (Ferrières, Tarn) par *caput spina* « pointe d'épine », comme on explique *Cabrespine* (Aude), *Caputspina* 814, *Capudspina* 870 (Vincent 567 ; *DNLF*, *s.u.* *Cabestany*), lequel a subi tardivement l'attraction de *cabra*. Mais, surtout en l'absence de forme ancienne dans le Tarn, il semble hasardeux de généraliser ce cas d'espèce.

Avant d'avancer notre propre solution, il convient de faire la liste, provisoire, des représentants de notre type :

a) Aveyron

— CABRESPINES (ham., Coubisou), *Cabrespinis* 1120 (*RHR* 2, 242-3), *Cabrespinas* 1233 (*CBV* 140), *Cabrespinis* 1275 (*ibid.* 206, 207), *Cabrespinas* 1280 (*ibid.* 222), 1300 (*DA* 1, 379), 1301 (*CBV* 340), etc. ;

— CABRESPINES (maison, Saint-Chély-d'Aubrac) ;

— *Cabrespines* (ham., Capdenac-Gare) ;

— *Cabrespines* (ham., Nauviale) ;

— *Cabrespines* (vill., Tauriac), *Cabrespinas* XIV^e s. (*CCR* 2, 478), 1522 (*CBV* 486) ;

— *Cabrespines* (ham., Asprières) ;

b) Cantal

- *Cabrespine* (Arpajon-sur-Cère) ;
- *Cabrespine*, (moulin détruit, Aurillac) ;
- *Cabrespine* (Cassaniouze) ; - *Cabrespinas* 1266 (DC 1, 68) ;
- *Cabrespine* (dom. ruiné, Faverolles), *Chabra Espina* 1294 ;
- *Cabrespine* (Leynhac), *Cabrespinas* 1301 ;
- *Cabrespine* (ruisseau, affluent de la Cère, Montvert et Laroquebrou) ;
- *Cabrespine* (montagne à burons et écart, Saint-Projet) ;
- *Cabrespine* (Velzels-Roussy) ;
- *Chabrespine* (Méallet), *Cabrespine* XII^e s. ;
- *La Chapelle de Cabrespine* (chapelle détruite, Marcolès) ;

c) Haute-Loire

- *Chabrespine* (chât. ruiné, Grazac), *Chabrespina* vers 1100 ;

d) Puy-de-Dôme

- *Chabrépine* (Champs) ;

e) Tarn

- *Cabrespine* (Ferrières).

Vincent avait remarqué que notre type désignait « notamment des montagnes ». M. l'abbé Nègre mentionne « la hauteur pointue qui domine le village » du Tarn. Les *Cabrespine* que nous avons pu examiner sont remarquables par leur situation géographique :

- « sur une arête rocheuse » (M.-L. et P. Cabanes, *Panorama du Rouergue*, 1978, 95) entre le ruisseau de la Coussane et un de ses affluents, à Coubisou ;
- sur l'étroit sommet allongé du Puech de Cabrespines, à Nauviale ;
- sur une découpe étroite et escarpée, à Velzels-Roussy ;
- sur une langue pentue entre le Mars et le Marlihioux, à Méallet ;
- sur le sommet bombé d'une des « échines » s'abaissant vers le Lot, caractéristiques de la région (Ph. Arbos, *L'Auvergne*, 1952⁴, 132), à Cassaniouze ;
- sur une crête rocheuse entre la vallée de la Bertrande et celle de la Jordanne, à Saint-Projet.

Ces similitudes topographiques nous paraissent trop nettes et trop nombreuses pour qu'elles soient de simples coïncidences. Elles suggèrent de comprendre *spina* au sens d'« épine dorsale », attesté chez Varron, Virgile et Pline et maintenu en italien, castillan et portugais comme en en galloroman (FEW 12, 179 b, 182 b). Pour nous, les divers *Cabrespine* continuent *caprae spina*, désignant par métaphore des lieux situés sur des hauteurs allongées et bombées comparables à l'échine d'une chèvre. La syntaxe de cette formation invite à la considérer comme antérieure à la phase romane.

Une dénomination de ce type n'est pas isolée. Elle est à comparer avec le type *caballt dorsum* qui a fourni *Cavalδος* 1176 (ACLP 150, 8-9), 1181 (*ibid.* 189, 1), lieu non identifié, près de Grisolles (Tarn-et-Garonne), *Gavalδος*, près

de Castelnau-d'Estrétefonds (Haute-Garonne) (R. Sindou, *RIO* 5, 29-30 ; id., *RIO* 10, 137), et, sans doute, *Calvados* (R. Sindou, *RIO* 5, 29-30 ; id., *RIO* 10, 148-50). Plus lointainement, on se rappellera les NL issus de l'occitan *esquina d'ase*.

26. Le ruisseau de COUFFIN, affluent du ruisseau de Lebot, près d'Antérieux (Cantoin), à la limite du Cantal, représente *confinis* adj. « qui confine », ou, mieux, *confinium* N « limite », avec dépalatalisation de [n] en finale. Cf. *Couffy* (Corrèze) < *Cofinh* (Alabert, *Lemouzi* 52 oct. 1974, 232), *Cofinho* vers 1315 (*PPB* 1, 487), à la limite de la Creuse, que le *DNLF* (s.u. *Coiffy*) explique, à tort, par le NP **Cofinus*;

NL en *-etum* tirés de noms d'animaux

27. La toponymie du Haut Rouergue permet de dégager une petite série de NL formés sur des noms d'animaux à l'aide du suffixe *-etum*. Vincent, 676-89 ne mentionne pas ce suffixe — fréquemment associé à des noms de végétaux (Vincent, 609-31) — dans cette fonction, qui, à notre connaissance, n'est pas attestée dans le lexique de l'occitan, ni dans celui du latin. L'absence d'article dans toute la série incite toutefois à considérer que la formation est, sinon classique, du moins ancienne. Si les radicaux de la plupart de nos NL sont passés en occitan (*alauda* > *alauza*, *cuculus* > *cogul*, *merulus* > *merle*), il est notable que *nihilus* n'ait presque rien laissé dans le domaine méridional (voy. *FEW* 7, 108a). Surtout, *Grelet* paraît formé sur le classique *grillus*, et non sur **grillius* qui a fourni apr. *greilh*, etc. (voy. *FEW* 4, 269b).

28. ALAUZET (-D'OLT) (l.-d. et ruines, Castelnau-de-Mandailles) : *alauda* « alouette ».

29. COHULET (ham., Bessuéjols), *Coguleto* 1341 (*BEC* 44, 476), 1383 (*PPB* 1, 281), XIV^e s. (*CCR* 2, 484), 1404 (*PPB* 1, 297, 299), *Coguolet* 1510 (*ibid.* 1, 310) : *cūcūlus* « coucou », avec chute de -g- inter-vocalique.

30. GRELET (ham., Montpeyrroux) : *grillus* « grillon ».

31. MERLET (ham., Bozouls), *Merletum* 1300 (*DA* 1, 380), 1404 (*ibid.* 2, 280) ; MERLET (ham., Noailhac), *Merledo* 950 (*CQ* 183), 996-1031 (*ibid.* 34) : *merula* « merle ». Il resterait loisible de retenir npr. *merlet* « banc de pierre » (Ch. Camproux, *Festschr. Wartburg*, 1968, 102 ; cf. *NRM*, 211, 593). Notre solution a l'avantage d'insérer *Merlet* dans une série. Notons aussi que, malgré ce qu'en dit *NRM* 210, *mèrle* existe bel et bien en Rouergue, à côté de *mèrthe* (voy. Vayssier, s.u. ; *ALMC* 326) ; et que le sens de « banc de pierre » peut être second par rapport à celui de « merlon, dent de pierre qui sépare deux créneaux » (*Mistral* 2, 325a ne sépare pas les deux sens). Dans ce cas, *merlet*, considéré comme pré-indo-européen (*NRM*, 211, 593), serait comparable à it. *merletto*, diminutif de *merlo* « créneau », et sortirait en réalité de *merulus* (*REW* 5534a ; *FEW* 6/2, 38b ; Battisti-Alessio 4, 2431b).

32. NIBOULET (ham., Saint-Amans-des-Cots) : *nībūlus* « milan » ; cf., en toponymie, *Nivollet* (Ain), *Nivoletto* 1213 (*DNLF, s.u. Nivolas-Vermelle*), et *Niboulet* (l.-d., Salles-Curan).

**

33. La plupart des *Fabrègues* sont d'origine occitane. Toutefois, le phonétisme de FABRÉCILLES/FABREZILLE (ham., Prades-d'Aubrac), *Fabrisilhas* première moitié du XV^e s. (*DA* 2, 612), avec assibilation de *c* devant *i* du suffixe (cf., en sens contraire, les divers *Fabreguettes*), assure l'antiquité de la formation. Le suffixe est plutôt un diminutif (*-icula*, Ronjat 3, 681, ou *-llia*, cf. npr. *montelh*) qu'un collectif (*-llia*, cf. npr. *pastrho* ; Ronjat 3, 357).

34. Du coup, le simple FABRÈGUES/LA FABRÈGUE (ham. Prades-d'Aubrac) remonte à lat. *fabrica* « atelier, forge ».

35. M. l'abbé Nègre (*RIO* 17, 28) a classé FON(T)COUSSERGUE(S)/FONCOUSSERGUES (ham., Salles-la-Source), [fuŋkusergos], dans la série des NL rouergats en *-anicum*. On éprouve toutefois de l'embarras à trouver un NP convenable. Le nom est *Foncoussergue* en 1733 (*CPR* 2, 96, 97). Plus instructive est la mention *Johanne de Foncauserga* 1354 (*CCR* 2, 375). Elle permet d'imaginer d'autant plus volontiers un *fons* **calcinica* que Mistral connaît npr. *caussergue* M « terre calcaire, légère, sèche et mêlée de pierres » (< **calcinum* ; *FEW* 2/1, 74a), et que le lieu ainsi désigné se trouve sur la pente du Causse Comtal. La diphtongue *-au-* prétonique sera normalement passée à *-ou-* (Ronjat 1, 172), puis réduite à [u], peut-être sous l'influence du NL *Coussergues* (voy. ci-dessous).

36. FOULORGUES (l.-d. et ruines, Salles-la-Source) peut continuer, comme *Foulangues* dans l'Oise (*DNLF, s.u.*), lat. *fullonīca* F « foulerie » ou N pl. « id. » (*ThLL, s.u.*), qui a survécu dans Thônes *folan̄jhi* « foulon » (*FEW* 2, 850a).

37. GLAIROUSE/GLAYROUSSE (ham., Grand-Vabre), *Glariosa* XI-XII^e s. (*CQ* 346) : lat. *glareosus* « plein de gravier » (*ThLL* 7/1, 2035).

38. JOU/JUOU (ham., Thérondels), *Jou* 1087-1107 (*CQ* 384), prononciation locale en *Jouòou* (comm. de M. le Maire de Thérondels), représente *Iouem* et rappelle probablement un lieu de culte (cf. Longnon, 454 ; Dauzat, *RLaR* 67, 165 ; Vincent, 300). La forme ancienne écarte celt. **juri-* ; lat. *iūgum* ne serait pas inconcevable topographiquement, mais le Rouergue dit *jouc* pour « joug », et la forme diphtonguée suppose une *o larc*. Toutefois, M. Camproux (*CGG* 1, 169) a cité un lieu-dit gévaudanais *t̄son del z̄ou*, qui pourrait provenir de *iūgum* au sens de « crête de montagne » et attester un traitement phonétique différent. L'absence d'*-s* final ne va pas contre *iovis*, qui s'est parfois cristallisé à l'accusatif ; cf. par ex., non loin de notre domaine, *Jou-sous-Montjou* (Cantal ; Dauzat, *RLaR* 67, 165 ; *DNLF, s.u.*).

39. *Campus de LARZEDA* 1242 (*CBV* 145), lieu non identifié, près de Saint-Geniez-d'Olt, contient apparemment lat. *laricem* « mélèze » (André 180) et le suffixe collectif *-eta*. La présence avérée d'un dérivé de *larix* (attesté avant tout dans les Alpes, *FEW* 5, 193ab) en Rouergue renforcerait l'étymologie de *Larzac* par *larix*, plutôt que par *Laricius* (*REPL* 6, suivi par Hamlin 134-7).

40. Il est curieux de constater que les deux MALET (ham., Muret-le-Château ; couvent, Saint-Côme d'Olt) sont d'anciens *Melet*. Le hameau de Muret est dit *Melet* en 1419 (*CBC* 93). Celui de Saint-Côme, *Melet* 1162 (*DA* 1, 6), XII^e s. (*ibid.* 1, 20), 1245 (*ibid.* 1, 54), *Meletum* 1280 (*ibid.* 1, 264), *Melet* 1289 (*ibid.* 1, 300, 311), *Melet* 1312 (*ibid.* 1, 483), *Melet*/*Meletum* 1315 (*ibid.* 1, 633, n.), *Melet* 1321 (*ibid.* 1, 512), *Melet* 1331 (*ibid.* 1, 570), 1335 (*ibid.* 1, 629, 632, 634, 639), 1405 (*ibid.* 2, 308), 1408 (*ibid.* 2, 314), *Melet* 1413 (*ibid.* 2, 742), 1414 (*ibid.* 2, 753), *Melet* 1416 (*ibid.* 2, 778), *Melet* avant 1495 (*ibid.* 2, 562), *Malet* 1585 (copie d'une bulle de 1267, *ibid.* 1, 163). Ce type est fréquent dans la toponymie méridionale (*REPL* 179 ; *TCR*, 516 ; *DNLF*, s.u. *Malay* ; *RLaR* 81, 1975/2, 444). Cette fréquence même fait préférer, avec *DNLF*, un dérivé de lat. *mēlus* « pommier », forme plus tardive (Ernout-Meillet ⁴, s.u. *malus* ; *REW* 5272 ; *FEW* 6/1, 123a) que *malus*, à lat. *mēl* (*TCR*, l.c.), puisque aussi bien les représentants de *ē* que ceux de *ē* peuvent « diphtonguer » en Rouergue (cf. Aveyr. *pial*, *piol* < *pilum*, *cièl* < *caelum*). De plus, **meletum* « pommeraie » ferait le pendant de *maletum*, attesté (*ThLL* 8, 178). Restent toutefois à expliquer les formes modernes en *-a-* de nos deux NL. Comme une explication purement phonétique semble difficile, il est tentant d'admettre dans le cas du *Malet* de Saint-Côme, une influence savante des moines latinisants de l'Hôpital d'Aubrac. Les circonstances s'y prêtent en effet : les moines possédaient le mas de Malet, à Saint-Côme, dont ils firent un « lieu de plaisance », parmi les « prés, jardins [et] vignes » (M. Carnus et E. Cabanettes, *Saint-Côme-d'Olt*, 1966, 284). Connaissant mieux *malus* que *melus*, ont-ils corrigé *Melet* en *Malet*, et le nom de leur domaine fut-il assez prestigieux pour entraîner celui du hameau du Muret ?

41. MUZADOUX (ham., Cantoin)/MUDAZOUX (Dardé), *Mudasos* 1305 (*CBV* 268), 1447 (*ibid.* 482), représente lat. *mutationem* « relais de poste » (cf. Longnon, 482 ; Gröhler 2, 49 ; Alb. Grenier, *Man. d'arch. gallo-rom.* 2/1, 279 ; Vincent, 292). Le texte de 1305 parle d'une « *strata*, qua itur de *Mudasos* versus *Abiac* ». Mais on ne voit pas sur quelle voie ancienne se trouvait notre hameau... La métathèse peut être due à l'influence d'Aveyr. *musà* « muser » et de la série des noms en *-adou*.

42. ORSIÈRES (ham. Campuac), ORSIÈRES (ham. Espeyrac), OURSIÈRES (ham., Rodelle) : *ursus* « ours » ; cf. Vincent, 684. La concentration géographique des trois *O(ursièr)es* — les seuls NL rouergats dérivés d'*ursus*, selon Dardé — est remarquable. Cette région fut-elle le dernier refuge des ours du Rouergue ?

43. On sait (*FEW* 9, 369b) que le nom du pressoir remonte à *pressorium*

(Amm. 28, 4, 9) dans le Nord de la Gaule, à *torculum* (> apr. *troth*, Aveyr. *truël*), au Sud. De fait, les deux représentants toponymiques de *pressorium* que relève Vincent, 835, sont en domaine d'oïl. PRESSEIRES/PRESSOUYRES (ham. Conques) ne saurait toutefois passer pour un emprunt au français, étant attesté, sous la forme *Pressoiras*, dès la fin du XI^e s. (CQ 118). Il convient, dès lors, d'y reconnaître le pluriel *pressoria* « les pressoirs », remontant à l'époque gallo-romaine. Au dire de M. Duval (*La Vie quot. en Gaule pendant la paix rom.*, 1976, 179), « le pressoir était connu », mais servait plutôt « pour les fruits plus durs [que le raisin], les olives et le marc ». Cf. *Pressoires* (vill. et moulin, Junhac, Cantal), *Pressoyras* 1324.

44. TAULAN désigne un hameau de Muret-le-Château et un hameau de Sénergues est dit *Taulam* au XI-XII^e s. (CQ 346). Les mentions *Taolam* 962 (CQ 240) et *Taulomo* 964 (*ibid.* 313) peuvent se rapporter aussi bien à son homonyme. Le suffixe est *-amen* > *-am* > *-an* (Ronjat 3, 686, 6878). Pour la base, ETP 413, examinant *Taulanne* (Castellane, Basses-Alpes) admet que « la voyelle accentuée a pu assimiler la contretonique ». Il est possible d'envisager le même phénomène à date ancienne en Rouergue. Il conviendrait alors de suivre Skok 222 et ETP, *l.c.*, qui ramènent *Taulanne* à lat. *tegula* « tuile ». Il serait plus simple, toutefois, de poser **tabùlamen*, collectif formé sur lat. *tabùlla* dont le premier sens est « planche », qui a de surcroît l'appui de npr. *taulan* « assemblage de planches, lit de planches, lit de camp, plancher ». Le mot désignerait en toponymie une construction en planche.

45. Diminutif : TAULAMET/TAULANET (ham., Sénergues).

46. TESC (vill., Montpeyrour), *Tesc* 1265 (CBV 189), *Tesco* 1341 (BEC 44, 478), 181 (PPB 1, 283), 1404 (*ibid.* 1, 294), *Tesc en Bedena* 1510 (*ibid.* 1, 330), paraît continuer lat. *tescum* N. Si le pluriel *tesca* « contrées sauvages, lieux déserts » est seul employé à l'époque classique, et eût donné **Tesque*, le singulier *tescum* est attesté par Varron (L.L. 7, 8) dans une formule religieuse. Le mot a peut-être autant une valeur religieuse que descriptive, — cette dernière particulièrement justifiée si l'on songe que *Tesc* se trouve sur l'austère plateau de la Viadène —, puisqu'il est défini ainsi par Varron (L.L. 7, 10) : « *loca quaedam agrestia quae alicuius dei sunt* », et par P. Diaconus : « *Loca augurio designata* » (P. Fest. 489, 7). Voy. Ernout-Meillet⁴, *s.u.*

47. VÉDRINES (vill., Vitrac-en-Viadène), *Vedrinis* 1330 (CBV 336), appartient à une série bien représentée dans la toponymie du Massif Central : 10 dans le Cantal, 8 dans la Haute-Loire, 4 dans le Puy-de-Dôme (DTF 236). Pour Vincent, 298d et DNLF, *s.u.* *Védrines-Saint-Loup*, le mot vient de **utrina* « verrerie ». Mais le groupe *-tr-* aboutit régulièrement à *-yr-*, en Rouergue (Constans 110-1) comme ailleurs (Ronjat 2, 341). Le groupe insolite *-dr-* de *Védrines* évoque, lui, le traitement de *metère* > Aveyron, etc. *mèdre* (ALMC 985 ; FEW 6/2, 59a) et de *uetèrem* > Aveyron, etc. *bèdre* (CGG 1, 254 ; FEW 23, 208a). Nous savons que Ronjat, *l.c.*, explique *mèdre* par une réfection analogique à partir des formes en *-d-* < *-t-* du paradigme verbal et qu'il est suivi par

M. Camproux (CGG 1, 254, « sans doute ») et P. Nauton (*Géogr. phon. de la H.-Loire*, 1974, 77). Mais il nous paraît difficile d'invoquer pour une série de NL une action analogique — concevable pour un infinitif, comme il est difficile de le faire (CGG 1, 254) pour Aveyr. et Loz. *bèdre*. Ronjat pose en principe que *-tr-* et *-t'r-* ont subi la même évolution vers [-yr-], quitte à rendre compte ensuite au coup par coup des exceptions en *-dr-*, non rares, rencontrées dans plusieurs parlers par diverses perturbations, analogiques ou autres. Comme beaucoup des exceptions sont en faits des mots en *-t'r-*, notamment en *-ator*, il semblerait plus économique de penser que la voyelle posttonique, maintenue un temps, a pu, parfois, protéger le groupe secondaire d'une évolution jusqu'à [-yr-]⁷.

Si bien que tout prototype contenant *-t'r-* nous satisferait mieux que **uitrina*. C'est le cas du NP *Veterina* que propose DTF 236. Mais ne peut-on pas retourner contre la proposition de Dauzat la critique qu'il portait (*l.c.*, n. 2) contre l'étymologie de Vincent, savoir que le nombre des NL de la série *Védri-ne(s)* suffit à l'écartier ? La proportion de 20 *Veterina* contre un seul **Veterinacum* assuré (DTF 300) en Auvergne et en Velay serait surprenante. De plus, la présence de l'article, déjà relevée par Dauzat, dans quelques formes recommandées un appellatif qui aurait, çà et là, survécu, à l'époque romane. Une tierce solution permettrait de sortir du dilemme. Ce serait de recourir à lat. *ueterīna* N pl. « bêtes de somme », désignant, par exemple, un élevage.

48. Diminutif : VÉDRINETTE(S) (ham., Graissac), *Vedrenetas* XIV^e s. (FRT 45).

49. VIOURIÈRES/VIEURIÈRES (ham., Grand-Vabre) remonte à **uibraria* (Ronjat 2, 345 ; avec développement *-iu-* > *-ieu-*, Ronjat 1, 209). La base paraît semblable à celle de lang. *vibre* « castor », à la différence que ce dernier ne présente pas le traitement populaire du groupe *-br-* (Ronjat 2, 63). Comme il y a des raisons de penser, avec M. Sindou (RLiR 21, 242), que *vibre* « est né d'un compromis entre latin *fibrum*, conservé à Nîmes — et aussi, un temps, en Rouergue, ajouterons-nous — et **bibron* indigène », notre NL, avec son suffixe, apparaît plus latin que celtique (des représentants du type franchement hybride **bibraria* sont cités à l'article *Beaurières* du DNLF).

NL gardant le souvenir de colonies de Barbares

50. Albenque 264 a noté que « la toponymie garde le souvenir (des) colonies rurales installées en Rouergue et formées de Goths (*Villegoudou*, Saint-Sever ; *Goudou*, Asprières), d'*Alamans* (*Alemans*, Villeneuve ; *Allemands*, Martiel), de Vandales (*Gandalou*, Rodelle ; *Gandalès*, Lavernhe) etc. ». Sur ces vestiges toponymiques, voy. Longnon, 522-46 ; Gröhler 2, 2 sqq. ; DNL 126-8 ; Vincent, 301-11 ; NNL² 80-1.

51. A *Gandalou* (ham., Rodelle) < *Vandalorum* (*uilla*), relevé par Albenque 264 ajoutons GONDAL (ham., Bessuéjols), (*ad*) *Vandalos*, avec vélarisation de *a* devant nasale (sur ce type de noms, voy. Longnon, 531, 1^o).

52. LES GANDALGUES (ham., Golinhac), *Gandalgas* 1182 (*ACLP* 210, 10), et LES CANDALGUES (ham., Pomayrols), *las Gandalgas* 1318 (*DA* 1, 508), continuent un dérivé **uandallcas (terras)* (voy. sur ce type de formation, Longnon, 531, 3°).

53. ALAUX est le nom de cinq hameaux dans le Nord de l'Aveyron ; deux dans la commune de Coubisou, deux autres, sur l'autre rive du Lot, dans la commune de Sébrazac, et un dans la commune de Ségur (Dardé), hors de notre domaine. S'occupant d'*Alaux* (Lamillarié, Tarn), M. l'abbé Nègre (*NLT* ³ par. 37) fait appel à un NP **Alauctus*, restitué d'après *Alaucus*. Toujours pour le nom tarnais, M. Sindou, *RIO* 13, 63, postule **Alancius*. Toutefois *Alaus* (Coubisou) est, selon Desjardins, *Alanis* en 962 (*CQ* 240), peut-être *Alans* XI-XII^e s., — quoique M. l'abbé Nègre (*NLT* ³, 77) réclame cette forme pour *Alos* (Tarn) — en tous cas *Alans* chez Cassini, toujours d'après Desjardins (*CQ* LXIX). Il faut donc chercher ailleurs. Un ablatif-locatif *Alanis* « chez les Alains » paraît tout indiqué. On imaginera volontiers ⁸, que *-ns* aura évolué vers [*-ws*], comme il est avéré que le fit *-nts* ≤ *-ncy-*, *-nty-*, dans une partie du domaine occitan et du Rouergue (Sindou, *RIO* 6, 155-6 ; Grafström 103-11 ; *TCR*, 207-11 ; Nègre, *Actes et Mém. du II^e congrès int. de l. et litt. du Midi de la France*, 1961, 191-5). Ainsi s'éclairerait le curieux groupement des représentants de ce nom, qui correspondrait à une zone d'établissement alain ⁹.

55. BARBARÈS (ham., Gaillac-d'Aveyron), *Barbares* 1267 (*DA* 1, 170), *Barbaresc/Barbares* 1284 (*ibid.* 1, 277, 278), est apparemment un **Barbariscum (fundum)*. Le suffixe *-lsc-*, le plus souvent sous sa forme féminine (*uilla* étant sous-entendu), a servi à de telles dénominations ethniques (Longnon, 531, 533, 537). Si le radical est typiquement latin, le suffixe est germanique : bel exemple de symbiose linguistique ¹⁰.

III. QUELQUES NOMS DE PERSONNES LATINS EMPLOYÉS ABSOLUMENT

56. ABOUL (ham., Bozouls), *Abullo* 1120 (*RHR* 2, 242-3), *Abolh* 1299 (*DA* 1, 368, 369), *Abolh/Bolh* 1300 (*ibid.* 1, 380), *Abolh* 1341 (*BEC* 44, 477), 1363 (*DIR* 465a), semble continuer un **Apullum (fundum)*, adjectif tiré de l'ethnique *Apillus*.

57. FRONS (vill., Thérondeles), *Frontis* 906 (*CQ* 252), 955-986 (*ibid.* 266), 997-1004 (*ibid.* 152) : *Frontus* selon Skok 87, mais plutôt *Frontis/Phrontis* (*CIL* XII).

58. GAGES (G.-LE-BAS, G.-LE-HAUT, G.-LE-PONT) (ham., Montrozier), *Gaja* XI^e s. (*ITM* n. 90), *Gaia* 1206 (*Cart. de Nonenque* 65), *Gaja* 1219 (*DC* 2, 13), 1243 (*Cart. de Nonenque* 74), 1258 (*ibid.* 104), 1260 (*ibid.* 109), *Gajha* 1271 (*ibid.* 132), *Gajha* 1294 (*ibid.* 152), *Guaja* 1302 (*ibid.* 173), 1370 (?) (*DA* 2, 195), *Guaya* 1376 (*CCR* 2, 404), *Guaga* 1379-1380 (*ibid.* 2, 184, 193),

Guaya 1382-1383 (*ibid.* 2, 246, 248, 249), *Guaga* 1383-1384 (*ibid.* 2, 268, 269, 270, 271, 272, 273, 275), 1386-1387 (*ibid.* 2, 335, 336), *Gagia* 1402 (*DA* 2, 270), *Gaja/Gagia* 1404 (*DA* 2, 273, 292), *Gaja* 1443 (*DIR* 89a), *Gaya* 1462 (*CBC* 467), *Gagia(m)* 1510 (*PPB* 1, 323) : sur *Gatus*.

59. IMPERS (ham. ; Sébrazac), *Pers* 997-1031 (*CQ* 167), 1010-1053 (*ibid.* 29), 1031-1060 (*ibid.* 37), XI^e s. (*ibid.* 278) : *Persius*.

60. Même prototype, sans agglutination de la préposition *en* > *in*, dans PERS (ham., Soulages-Bonneval), *Pers lo soteira/Pers lo sobetra* 1245 (*CBV* 148, 149), (*lo*) *Pers* 1271 (*ibid.* 201, 202), *Pers lo Soteyra/Pers lo meïha* 1289 (*ibid.* 236).

61. LENIL/LENTIN (ham., Florentin-la-Capelle), *Lentilh* 1418, (431) : *Lentillus*. La forme *Lentin* est peut-être due à l'influence de *Florentin* (cf., en sens inverse, la graphie *Frozentilh* 1341, *BEC* 44, 478, se rapportant à Florentin).

62. LOUCHE (ham., Saint-Hippolyte), *Lopcha* 1265-1266 (*DC* 1, 16), *Lapcha* (corr. *Lopcha*) 1287 (*ibid.* 1, 200), prononciation locale [lutsò] : sur *Lopius*.

63. MANDAILLES (vill., Castelnau-de-Mandailles), *Mendailles* 1226 (*Simples Récits...* 339), *Mandalhas* 1243 (*DA* 1, 49), *Mandailhas* 1250 (*ibid.* 1, 87), *Manda[has]/Mandalahs* (sic) 1286 (*ibid.* 1, 294, 295), [*M*]andahis 1302 (*ibid.* 1, 399), *Mandalhlas* 1305 (*ibid.* 1, 428), 1307 (*ibid.* 1, 440), *Mandalhas* 1308 (*ibid.* 1, 459), *Mandahlis* 1311 (*ibid.* 1, 478), 1313 (*ibid.* 1, 486), *Mandalhis* 1316 (*ibid.* 1, 493), 1323 (*ibid.* 1, 530), 1331 (*ibid.* 1, 570), etc. : **Mandalius* ou **Mandualius*, dérivé de **mandu-*, cf. *Mandalontius*, *Manduilus* (Evans 223), **Mandalactus* (> *Mondalazac*, ham., Salles-la-Source). *DNLF*, s.u. *Mandacou*, explique *Mandailles* (Cantal) < *Mandalhas* 1522 par « pré-celt. *manda* « hauteur, limite » + suffixe [latin ?] *-alla*. »

64. MASSE (ham., Espalion), *Maza* 1163 (*CBV* 7), 1168 (*ibid.* 11), *Matze* 1169 (*ibid.* 15), *Massa* (*ibid.* 31, 32)/*Massza* (*ibid.* 36)/*Matza* (*ibid.* 37, 39) 1162-1178, *Masza* 1185 (*ibid.* 67), *Massa* 1194 (*ibid.* 84), *Macia* 1197 (*ibid.* 90) : *Mattius*. Il se pourrait que, dans la commune limitrophe de Coubisou, *la Masse* (ham.) représente le même domaine primitif.

65. PALMAS (ch.-l. de comm.), *Palmaz* XI^e s. (*ITM* n° 288), vers 1120 (*ACLP* 15, 2, 24 ; 16, 1 ; 17, 1), *Palmas* 1165 (*DA* 1, 12), *Palmaz* vers 1190 (*ACLP* 248, 10, 20, 36), 1192 (*ibid.* 267, 3, 9), *Palmacio* 1253 (*LTC* 3, 584a), *Palmatio* 1268 (*DA* 1, 177), *Palmactio* 1284 (*ibid.* 1, 277, 278, 279), 1299 (*ibid.* 1, 368), *Palmas* 1311 (*ibid.* 1, 476), *Palmatio* 1341 (*BEC* 44, 475), *Palmas* 1350-1351 (*CCR* 1, 14, 135), 1358-1359 (*ibid.* 2, 12, 13), 1368-1369 (*ibid.* 2, 56), *Palmassio* 1383 (*PPB* 1, 277), XIV^e s. (*CCR* 2, 484), etc. : *Palmattus*, qui a fourni par ailleurs **Palmatianicas* > *Palmaizanegues* 1075 > *Pomessargues* (Montpellier, Hérault ; Hamlin, *RIO* 29, 17).

66. PERSE(S) (égl., Espalion), *Persia(m)* (CQ 402, 403)/*Persa* (*ibid.* 401) 1060, *Persia* vers 1169 (ACLP 384, 17), *Persa* 1269 (DA 1, 185), *Perza* 1341 (BEC 44, 476), *Persa* 1344 (DA 2, 18, 24), *Perza* 1383 (PPB 1, 281), *Persa* XIV^e s. (CCR 2, 484), 1404 (PPB 1, 295), 1510 (*ibid.* 1, 320) : sur *Persius* ; cf., plus haut, *Pers*.

67. PRUINES (ch.-l. de comm.), *Prohinis* 1328 (DA 1, 552, 553, 554, 559), *Prohinas* 1350-1351 (CCR 1, 15), *Prohinis* 1383 (PPB 1, 282), XIV^e s. (CCR 2, 477), 1404 (PPB 1, 293), *Proynas* 1510 (*ibid.* 1, 321). DNLf, s.u. Pournoy, propose *pr̄unus* « prunier » + *-êa*, ce qui ne convient pas phonétiquement : on aurait **Prugne(s)*. On pensera donc plutôt à *Provinus*. Au contact de *o*, *-v-* est tombé, comme dans apr. *Proensa* (Anglade 147 ; Ronjat 2, 288). Puis *o* est passé tardivement à [ü], sous l'influence fermante et palatalisante du *l*.

68. ROUSSY (ham., Conques), *Rusinio* (CQ 232)/*Rusino* XI^e s. (CQ 240) ; ROUSSY/ROUSSI (ham., Enguialès), *Rossino* 1031-1060 (CQ 37), *Ros-sin(n)o* 1060-1108 (*ibid.* 38), *Rossino* XI^e-XII^e s. (*ibid.* 331), *Rossi* 1383 (PPB 1, 283), 1404 (*ibid.* 1, 295), 1510 (*ibid.* 1, 321) : **Rûssinus* (cf. Roussy, Cantal, et Roussenac, Aveyron ; DNLf, s.u. Roussenac).

69. VINES (vill., Cantoin), *Vina* 1383 (PPB 1, 282), XIV^e s. (FRT 45), *Vinhia* XIV^e s. (CCR 2, 486), *Vina* 1404 (PPB 1, 293), 1447 (CBV 483), 1510 (PPB 1, 332) : sur **Vinus* ou **Vinnus* (cf. *Vinius* et *Vinnius*, attestés). La forme *Vinhia* est due à l'influence d'apr. *vinha*.

- 1 - Les présentes notes sont tirées de notre thèse de doctorat de troisième cycle, *Recherches étymologiques sur la toponymie du Haut Rouergue (depuis les origines jusqu'à l'époque germanique)*, sous la direction de Monsieur Charles Camproux, soutenue en octobre 1979 à l'Université Paul Valéry - Montpellier III. Que MM. Camproux, Sindou et Fabre veuillent bien trouver ici l'expression de nos remerciements pour leurs remarques et encouragements.

Pour les abréviations, on voudra bien se reporter à E. Nègre, *Toponymie du canton de Rabastens*, Paris, 1959, 16. D'autres sont facilement identifiables. Pour le reste : Albanque = A. Albanque, *Les Rutènes*, Rodez, 1948 ; Armagnac = B. Armagnac, *Poésies*, Cahors, 1880² ; CBV = *Cartulaire de l'abbaye de Bonneval en Rouergue*, p. p. P.-A. Verlaquet, Rodez, 1938 ; CCR = *Comptes consulaires de la Cité et du Bourg de Rodez*, 2 vol., Rodez, 1926-1943 ; CGG = Ch. Camproux, *Essai de géographie linguistique du Gévaudan*, 2 vol., Paris, 1962 ; CPR = *Coutumes et privilèges du Rouergue*, p. p. E. Baillaud et P.-A. Verlaquet, 2 vol., Toulouse-Paris, 1910 ; DA = *Documents sur l'ancien Hôpital d'Aubrac*, p. p. J.-L. Rigal et P.-A. Verlaquet, 2 vol., Rodez-Millau, 1913-1934 ; DC = *Documents historiques relatifs à la vicomté de Carlat*, p. p. G. Saige et le comte de Diègne, 2 vol., Monaco, 1900 ; DIR = H. Affre, *Dictionnaire des institutions, mœurs et coutumes du Rouergue*, Rodez, 1903 ; DNLf = A. Dauzat et Ch. Rostaing, *Dictionnaire étymologique des noms de lieux en France*, Paris, 1963 ; ITM = A. Soutou, « Inventaire toponymique de la vicomté de Millau au XI^e siècle », *AM* 80, 1968, 233-54 ; NNL = E. Nègre, *Les Noms de lieux en France*, Paris, 1977² ; NRM = A. Nouvel, *Les Noms de la roche et de la montagne...*, Paris-Lille, 1975 ; PPB = *Pouillés de la Province de Bourges*, p. p. J. de Font-Réaulx, Paris, 1961-1962 ; RHR = *Revue Historique du Rouergue* ; Rohlfs = G. Rohlfs, *Studien zur romanischen Namenkunde*,

- Munich, 1956 ; TCR = E. Nègre, *Toponymie du canton de Rabastens (Tarn)*, Paris, 1959.
- 2 - « Un type inexploré dans la toponymie du Midi de la France et de l'Espagne du Nord (Le suffixe *-ès, -iés*) », comm. au 1^{er} Congrès Int. de langue litt. du Midi de la France, 1955, publiée dans Rohlfs 114-26. Voy. aussi J. Hubschmid, *Enciclopedia lingüística hispánica* 1, 1960, 463 sqq.
 - 3 - Sur lequel en toponymie, voy. P. Lebel, « Le suffixe *-ensis* dans les noms de lieu », *Onom.* 1, 1947, 35-40.
 - 4 - Dans les régions où *é* (non *è*) se diphtongue (Ronjat 1, 204), il faut écarter *-essum* au profit de *-ensem* si l'on rencontre des formes en *-ei-*. Ainsi *Calès* (Dordogne), *Calensis* 1124, *Caleysh* 1253 (Rohlfs 121 ; *DNLF s.u.*), et son homonyme du Lot (Rohlfs *ibid.*), *Caleys(o)* début du XIV^e s. (*PPB* 1, 441, 450).
 - 5 - Hors du Rouergue, comparer ce que dit M. Rohlfs avec les solutions du *DNLF* pour *Engraviès, Barthès* (s.u. *Barthe*), *Belvès, Bousès, Caryès, Fournès, Houellès, Issarlès* (s.u. *Issards, Les*), *Lauzès, Loubès, Massoulès* (s.u. *Mas*), *Morizès, Flourès* (Gers) peut être *storem + -arium, Lieutadès* (Cantal) est le NP germanique *Liuthad + -isk-* (mieux que *-ensem*, proposé par le *DNLF*). En Rouergue, M. Rohlfs (122) rattache *Centrès* au NP *Centor*. Les formes anciennes sont *Sentres* 1383 (*PPB* 1, 279), 1404 (*ibid.* 1, 289), *Centres* 1510 (*ibid.* 1, 309). Ajoutons que l'homonyme *Centrès* (Firmy) est *Sentres* (*CQ* 132, 169) / *Sentris* (*ibid.* 133) 997-1004, *Sentres* X-XI^e s. (*ibid.* 88), vers 1012 (*ibid.* 190), 1010-1053 (*ibid.* 29), 1060-1108 (*ibid.* 38). Il faut donc partir de *Senrus*, attesté à la Graufesenque (J. Whatmough, *The Dialects...* 323).
 - 6 - Il faut dire certains, puisque *Sentres* 997-1004 > *Centrès* (voy. ci-dessus n. 5) semble assurer une finale en *-essum*.
 - 7 - La coïncidence, en Haute-Loire, des aires d'extension de *médre/mêtre* et de *Védrine(s)/Veyrines*, relevée par P. Nauton (*RLiR* 22, 62) se conçoit si les deux traitements sont phonétiques. Cette coïncidence devient étrange si l'on explique, comme le faisait Nauton, Haute-Loire *médre* par l'analogie.
 - 8 - Puisque le changement *-nts* > [-ws] était « en train de se faire au XIII^e siècle » (Nègre, *Actes...* 194), donc à une date où l'affriquée tend à ne plus être distinguée de la fricative correspondante (Ronjat 2, 229).
 - 9 - *Le Fach d'Alancha*, près de Castelnau-de-Mandailles, mentionné en 1478 (*DA* 2, 631), n'a lui, rien à voir avec les Alains. Il était tenu par un *J. Alancha*, lui-même sans doute originaire d'*Alancha* > *Allanche*, dans le Cantal (*DTF* 183-4).
 - 10 - Ajoutons, mais hors du Haut Rouergue, la série des *Sermet* (vill., Broquiès ; ham., Calmels-et-le-Viala ; ham., La Val-Roque-Cézière ; ham., Montpaon ; ham., Prades ; ham. Thouels ; l.-d., Réquista), qui pourrait représenter *Sarmati* ; cf. la forme, non identifiée, *Sarmetz*, en 1191 (*ACLP* 521, 4). Selon Vincent, 309, la *Notitia Dignitatum* signale un préfet des Sarmates « autour de Rodez ».

DISCUSSION

a. pr. *panal* (ACLP, 96, 3)

L'adjectif *panal* n'est connu que par un seul texte du XII^e siècle, publié par Cl. Brunel (ACLP, 96, 3) dans le contexte suivant : *...els CXXVIII sol. estan de prumer lus en sa panal. els LXX sol. estan panal de las. III. setmanas part Sent Zoan.* L'éditeur écrit à son sujet dans le Glossaire : « *panal...*, début d'un adjectif inconnu semblant signifier "payable" ¹.

D'autre part, cette même charte ACLP 96 a embarrassé les commentateurs qui la considèrent comme « une énigme » ², en ce sens qu'elle présente moins de traits linguistiques spécifiquement gascons que ne le laisserait supposer le fait qu'elle concerne les Templiers de Montsaunés, en Comminges.

Pour nous borner au mot *panal*, remarquons que sur le plan phonétique il est soit normal, soit anormal, selon l'origine que l'on attribue au *-n-*. S'il s'agit d'un *n* issu d'un *n* intervocalique, le mot n'est certainement pas gascon car ce *-n-* aurait dû disparaître. Mais si le *n* procède d'un *n* double plus ancien — comme c'est le cas, semble-t-il, —, il en est tout autrement.

En effet, dans l'hypothèse *panal* < **pannal*, l'adjectif se rattache à l'étymon PANNUS « morceau d'étoffe », qui, suivant le FEW, est à l'origine du substantif m.fr. *pan* « gage » (sens l,e) ainsi que du verbe a.pr. *pannar* « voler,

dérober »³. Le premier sens s'expliquant par « une quantité d'étoffe que l'on remettait en garantie au créancier », le second par le fait que les voleurs « jetaient rapidement un morceau d'étoffe sur un objet, pour le cacher d'abord et pour le faire disparaître ensuite ». Ajoutons que le même étymon est bien connu en allemand et en anglais où il a donné respectivement, d'une part *Pfand* « gage » et *Pfennig* dont le sens premier est « pièce d'étoffe utilisée comme monnaie »⁴, d'autre part *penny*/*pence* et *pawn* « gage ». Comme on le sait, la même évolution sémantique se rencontre dans le verbe allemand *rauben*, apparenté à *Robe*, et se retrouve dans le verbe français *dérober* (anciennement *des-rober*).

Pan(n)al est donc un adjectif formé avec le suffixe *-al* que l'on observe dans un autre adjectif de la même charte, *faisal*, dérivé de *fais* (< FASCEM) « charge, fardeau ». Il signifie donc, à mon avis, « saisissable, exigible » ainsi que le confirme le contexte : cf. plus bas la traduction proposée de l'ensemble de la charte.

Le FEW note par ailleurs que *pan* « gage » n'est connu en français « que dans les territoires marginaux de l'Est et du Nord ». L'existence de *panal* à Montsaunès vers 1160 montre que l'aire de répartition de cette famille de mots, liée à celle du verbe *pan(n)ar*, englobe en plus l'ensemble de l'ancien provençal, bien que le substantif lui-même, *pan*, n'ait pas encore été signalé dans cette langue au sens de « gage ».

La charte 96 enferme aussi le substantif *pens*, variante de *penh* (*et al ne mesa en pens aquela nau faisal*), qui vient de PIGNUS. C'est le mot le plus souvent employé en ancien provençal. En français en revanche *pan* (PANNUS) a disparu au profit de *gage*, mot d'ascendance germanique qui est passé ensuite à l'espagnol (*gaje*) et à l'italien (*gaggio*) où il voisine avec *pegno* (PIGNUS). C'est ainsi qu'au terme d'un véritable chassé-croisé linguistique l'allemand et l'anglais, langues germaniques, ont finalement adopté un mot roman, tandis que le mot germanique se maintenait dans au moins trois langues romanes, l'ancien provençal étant resté entièrement fidèle à son ascendance latine.

Comme la charte ACLP 96 a fait l'objet d'amples commentaires provoqués non seulement par ses caractères proprement linguistiques (degré d'appartenance au gascon), mais aussi par un certain nombre d'obscurités d'un autre ordre, il n'est pas inutile, dans le cadre d'un futur CORPUS CARTARUM OCCITANIAE⁵, d'en proposer ici une traduction suivie de quelques commentaires.

« G.-R. d'Aspet doit 200 sous de Morlaas, plus 19 sous, à sire B. Amigo ou à son ordre. Il lui a remis en gage la gabarre⁶ que voilà, qu'il a fait construire. Elle sera utilisée au profit de B. Amigo jusqu'à ce que celui-ci soit entièrement remboursé, capital et intérêts. G.-R. a donné pouvoir à sire B. de Castans et à B. de Devèze⁷ d'en disposer au nom de B. Amigo jusqu'à ce que ce dernier soit payé aux conditions suivantes : 129 sous exigibles le premier lundi qui vient et 70 sous à partir de la quatrième semaine après la St-Jean. L'engagement fut pris huit jours avant la St-Jean.

G.-R., par serment prêté sur les Saintes Ecritures, a promis que si la gabarre présentait quelque défaut, il se livrerait et se constituerait ôtage. Sanche de Montger et sire Vidal de Castans, qui en ont ainsi décidé et qui ont égale-

ment prêté serment sur les Saintes Ecritures, se portent garants⁸ pour B. de Devèze et sire B. de Castans, que si la gabarre présentait quelque défaut, ces derniers se livreraient et se constitueraient ôtages, à la discrétion de B. Amigo, jusqu'à ce que celui-ci s'estime entièrement payé.

Témoins de ces garanties⁹ : Amiel Roux, sire A. Pons et sire B. de Camors ».

Le sens général de cet acte d'engagement est assez clair, bien que certains détails soient trop peu explicités. G.-R. d'Aspet a emprunté 200 sous de Morlaas à B. Amigo et s'engage à rembourser cette somme, additionnée d'un intérêt de 19 sous, en deux traites : 129 sous dans un délai d'une semaine et 70 sous au bout d'un mois. Quant au reste, c'est-à-dire 20 sous — dont il n'est pas question dans le texte —, il est sans doute considéré comme payé par l'utilisation même de la gabarre pendant au moins cinq semaines. Si cette gabarre fonctionnait mal, G.-R. d'Aspet ainsi que les deux entrepreneurs de transport fluviaux, B. de Devèze et B. de Castans, devraient se livrer comme ôtages à B. Amigo. L'exécution de cet acte d'engagement est garantie par deux arbitres en présence de trois témoins.

Sur le plan toponymique, en plus de l'identification, par l'éditeur, de *Camort* (Anéran-Camors) et d'*Espeg* (Aspet), il faut noter que *Castans*¹⁰ correspond à la localité du même nom (cne de Montsaunès) et *Deveza* à celle de Devèze (cne de Cazères). Ces deux dernières précisions sont intéressantes car elles indiquent que la gabarre a été utilisée pour le transport de marchandises sur la Garonne, au moins entre Montsaunès, en amont, et Cazères, en aval.

Ainsi il apparaît finalement que la charte ACLP 96 a bien été rédigée en Comminges et qu'elle a conservé sous une forme gasconne un adjectif, *panal*, que l'on ne rencontre nulle part ailleurs.

André Soutou

- 1 - L'examen du manuscrit original, conservé à la Bibliothèque Nationale (fonds Languedoc-Bénédictins, tome 195, pièce n. 1), m'a permis d'observer que les mots *sol* et *panal* étaient pourvus, sur leur dernière lettre, d'un même signe d'abréviation. C'est pourquoi je pense que les points de suspension ajoutés par Cl. Brunel à la suite de *panal* correspondent à un *s* final : il faut donc lire *sols* et *panals*.
- 2 - J.-C. Dinguirard, Observations sur le gascon des plus anciennes chartes, *Via Domitia*, XXII, 1979, 33-38.
- 3 - Cf. ACLP 41, 53 : *pannava*, avec deux *n*.
- 4 - Cf. F. Kluge, EWDS et W.-W. Skeat, EDEL : « le gage était constitué par des pièces d'étoffe prises au débiteur » ; d'autre part, ces pièces d'étoffe « servaient de monnaie d'échange et de paiement ».
- 5 - Pour que ce CORPUS soit largement utilisable, il est indispensable, à mon avis, de joindre à l'édition des textes les traditions correspondantes, quant ce ne serait que pour justifier les lectures proposées.
- 6 - Le mot *gabarre* me semble d'autant plus indiqué pour un texte du Sud-Ouest de la France qu'il est employé en ancien provençal au sens de « bateau de charge » (*nau faisal*) : cf. DELF de Bloch et Wartburg. Sans compter que le mot même fait image, puisqu'il compare fort justement un bateau actionné par plusieurs rangs de rames à un crabe agitant ses pattes. L'étymon en est le mot latin CARABUS « crabe », devenu, suivant J. Corominas (BDEL), *gabarra* en basque.
- 7 - Le *B. de Vesa* de la ligne 2 et le *B. de Deveza* de la ligne 5 ne sont qu'un seul et même personnage. « B. Devèze » ou « B. de Devèze » est un des deux bateliers utilisant la gabarre.
- 8-9) Les abréviations du texte doivent être ainsi développées : ligne 4, *Fid(anza)* ; ligne 5 :

fid(anza) ; ligne 6, *fid(anzas)* et *ved(enz)*. Cf. ACLP 172, 10.

- 10 L'identification est d'autant plus plausible que la *Nomenclature* publiée par l'Institut National de la Statistique ne mentionne qu'un seul *Castans*, à savoir celui de Cazères, pour tout le département de la Haute-Garonne.

L'ENIGME PERSISTE

J'ai lu avec un vif intérêt la glose de *panal(s)* et la traduction de la charte 96 dues à A. Soutou : ses hypothèses me paraissent très astucieuses, et je souhaite que puissent les confirmer historiens du prêt sur gage et spécialistes de la batellerie garonnaise.

Je ne pense toutefois pas tout à fait résolu le problème de la localisation. Je veux bien que *panal(s)* soit un gasconisme, mais cette qualité n'assure en rien que la ch. 96 concerne les Templiers de Montsaunès. Cette imputation d'origine, si précise, repose en dernière analyse sur deux arguments :

1. les chartes indubitablement en gascon du XII^e s. concernent toutes les maisons du Temple de Montsaunès ;
2. l'onomastique de la ch. 96 est partiellement compatible avec des données qui, vues de loin, sont à peu près commingeoises.

Libre à chacun de se forger une conviction à partir de là. Observons simplement que, seule du corpus considéré, la ch. 96 ne provient pas d'un fonds d'archives en rapport avec Montsaunès, qui d'ailleurs n'y est absolument pas mentionné (et saluons au passage l'admirable perfidie du lexique, qui permet à A. Soutou de traduire *orden* par « ordre », sc. "du Temple" !). Le déclassement d'archives — unique — qu'il faudrait alors supposer serait d'autant plus bizarre que

1. la ch. 96 offre une langue totalement irréductible au gascon commingeois si bien illustré par les actes authentiquement de Montsaunès ;
2. on peut parier que, dans l'anthroponymie occitane du XII^e s., le Comminges ne détenait pas le monopole des *Castans* ni des *Devèze* ; quant à l'identification de *Camort* avec (Anéran-) *Samors* (Htes-Pyr., hors Comminges), je persiste à trouver qu'elle fait violence au signifiant aussi bien qu'à la géographie.

Sur un indice dont je ne me dissimule pas la fragilité — le polymorphisme que paraît bien refléter le contraste graphique de *Zoan* à *turad-*, je m'étais demandé si la ch. 96 ne provenait pas plutôt d'une région à gasconité très diluée, telle que le Moissagais (cf. à présent l'A.L.L.Oc. de X. Ravier, 1, c. 3, pt. 82.04). La question reste posée, et c'est dommage : excellent connaisseur du languedocien (ce que, simple gasconisant, je ne suis pas), A. Soutou aurait pu examiner mon hypothèse, ne fût-ce que pour la réfuter. Or, quant à la localisation de la ch. 96, et si intéressant qu'il soit par ailleurs, son article me paraît apporter l'expression d'une conviction plutôt qu'une preuve solide ; et j'attends toujours qu'on m'explique pourquoi un scribe, et un seul, dans le haut Comminges du XII^e s., aurait poussé l'originalité jusqu'à rédiger un acte unique en languedocien.

J.-C. Dinguirard

LECTURES

Antonio Gallego MORELL. *Fama postuma de Garcilaso de la Vega.* Universidad de Granada. 1978. 765 pages.

Ce volumineux ouvrage d'un bon connaisseur de l'œuvre du poète tolédan dresse un inventaire des écrits qui lui ont été consacrés par la postérité. Garcilaso, le doux poète du XVI^e siècle espagnol, mort devant la tour du Muy (Var) à la fleur de l'âge, a inspiré mainte élogie. Il est même devenu un personnage de théâtre. Sa figure immortelle de poète amoureux et de héros hante les œuvres les plus diverses. Cette véritable anthologie de la poésie regroupe des textes castillans, latins, italiens, catalans, anglais, portugais et s'achève par une importante bibliographie.

Juan Martinez MARIN. *Sintaxis de la Celestina. 1. La oración compuesta.* Universidad de Granada. 1978. 333 pages.

Cette étude, consacrée à l'une des œuvres majeures de la littérature européenne, s'inscrit dans la tradition philologique. La syntaxe de la phrase composée y est envisagée d'un point de vue formel, fonctionnel et sémantique. L'auteur insiste du reste sur cette dernière composante, indispensable à toute cohésion. Cet inventaire grammatical est complet (l'auteur ne s'arrête pas en si bon chemin et annonce un autre volume consacré à la phrase simple), mais on peut regretter que la table analytique ne soit pas plus complète, d'autant que

pour un bon nombre de chercheurs, il s'agit avant tout d'un ouvrage à consulter.

Antonio Narbona JIMÉNEZ. *Las proposiciones consecutivas en español medieval*. Universidad de Granada. 1978. 405 pages.

Plus ambitieux que le précédent, cet ouvrage réunit des textes d'époques diverses (des origines de la littérature espagnole au XIV^e siècle). Il est conçu comme une étude diachronique classique mais l'évolution y est considérée aussi comme une série de coupes synchroniques. Là encore, l'auteur insiste sur l'importance des contextes sémantiques. Cependant, comme le précédent, cet ouvrage aurait gagné à être nanti d'un index plus détaillé. L'étendue du corpus justifiait un tel ajout. Exemple, l'index renvoie à *Tamaño* page 117, mais selon la même table nous ignorons qu'il est question du même mot à la page 95. Il est évident qu'un index onomastique eût été plus pratique et aurait rendu la consultation de cette étude plus facile aux romanistes. Il reste que ce travail de syntaxe historique est le fruit d'une recherche de longue haleine qui mérite tous les éloges. De plus, et ce n'est pas la moindre de ses qualités, il peut donner envie de relire les textes de Berceo, d'Alphonse X, Juan Ruiz, Don Juan Manuel, Sem Tob de Carrión, Lopez de Ayala, etc. et susciter des vocations dans la voie de la syntaxe historique si délaissée en Espagne.

Arnaldo LEAL

B. LARADE, *La Margalide gascoue e Meslanges de diberses poesies*. Reproduccion fotografica amb una introduccion literària de J. Larzac. Besièrs, 1979.

Poète montréalais de dialecte gersois, Larade nous est resté longtemps inaccessible, l'éd. de 1604 de ses œuvres n'étant représentée que par un *unicum*. La rééd. saint-gaudinoise de 1932 de sa *Margalide gascoue* n'améliora que médiocrement sa diffusion : l'ouvrage ne fut tiré qu'à soixante exemplaires. Aussi me suis-je réjoui, dans une revue locale, de la reproduction photographique que le CIDO de Béziers, grâce à un exemplaire miraculeusement retrouvé à Rouen, vient de mettre à la portée de tous. Dans ce c.-r., je notais au passage que la rééd. de 1932 — en dépit des protestations de fidélité scrupuleuse, jusque dans la ponctuation, qu'afficha Sarrieu à l'entrée de l'ouvrage — diffère à chaque pas de l'originale, et ce faisant, j'ai peiné les inconditionnels de l'éditeur. Sans même se reporter aux textes, ils décident qu'un livre dont Sarrieu prit copie, puis qu'il livra aux typographes, est aussi fidèle que la photo du modèle ; et mieux encore, si j'ai bien compris, que le texte de la rééd. Sarrieu serait à la fois exemplairement fidèle, et supérieur à celui de l'éd. de 1604 ! C'est m'accuser, ou tout au moins me chercher une mauvaise querelle en déplaçant vers le qualitatif et le littéraire un propos qui n'avait de portée que philologique et quantitative. Me voici donc sommé de me justifier : je n'examinerai (mais c'est amplement suffisant pour qu'un esprit non prévenu se fasse une opinion) que le verso des pp. 14 à 30 de la rééd. Sarrieu — le recto est occupé par la traduction —, dans les écarts qu'elle présente par rapport à l'original auquel elle serait si conforme :

Remarque générale : l'abréviation & de 1604 est résolue par *et*. C'est heureux, particulièrement lorsque R. Colomiez avait utilisé ce signe pour trans-

crire le pronon *et* (p. 18, sonnet II, v. 14 ; p. 24, I, v. 13) ! Mais il fallait s'en tenir à cette règle fixe, et ne pas conserver ailleurs la perluète (p. 20, I, v. 13 p. ex.). De même, puisque S. avait opté (et ce serait plus contestable aujourd'hui) pour le respect de *i* et *j*, resp. *u* et *v*, on comprend mal des modernisations (p. 22, I, v. 12 et II, v. 6 ; p. 28, I, vv. 6, 10...) dont rien ne permet de saisir la raison. Enfin il est des abréviations qu'il fallait absolument résoudre : l'accent circonflexe ne saurait guère être admis à représenter l'ancienne barre de nasalisation, et mieux eût valu imprimer *monde* et *blonde* que *môde* et *blôde* (p. 18, II, vv. 2 et 6).

P. 14 : au lieu de *locz* (1. 6), *sus* (1. 9), *sehise* (13), *bostébon* (14) et *que de* (16), le texte de 1604 porte *Locz, sur, se hise, bosté bon* et *qué de*.

P. 18 : je passe sur l'omission du point après SOVNET, constante dans la rééd. de 1932. Mais la ponctuation diffère après *grandou* (v. 9) et *canta* (13), et l'accent sur *aupres* (9) n'est que chez S.

Même p., second sonnet : outre la question des circonflexes déjà évoquée, on notera qu'au v. 7, au lieu de *fonde* chez S., il faut évidemment lire *sonde* avec l'éd. de 1604.

P. 20 : différences de ponctuation après LARADE (l. 1) et *t'amou* (v. 12) ; accent ajouté à *bié* (11) par S., qui agglutine aussi *An de* (4).

Second sonnet : différence de ponctuation après *hurouse* (11).

P. 22 : différence de ponctuation après *dous* (4) ; l'accent sur le *a* (10) est dû à Sarrieu, qui impose aussi un *j* à *louïssence* (12) et corrige *sy non* en *s'y non* (ibid.).

Second sonnet : *Margalide* (1) a une majuscule en 1604 ; c'est *rende* (4) et non *rendre* qu'offre l'éd. originale ; aux vv. 10 et 11, la rééd. de 1932 inverse les rimes.

P. 24 : différences de ponctuation après *Legidou* (l. 1), *hé* (v. 11) et *demoresse* (12) ; à la l. 2, le pluriel SOVNETS de 1604 était parfaitement légitime, il convenait de le conserver.

Second sonnet : différences de ponctuation après *entreprise* (2) et *surprese* (3).

P. 26 : différence de ponctuation après *rason* (9) ; je lis par ailleurs *en'aura* (4) au lieu de *e n'aura* dans l'éd. de 1604, ainsi que *L'Arade* et non LARADE (6).

Second sonnet : différences de ponctuation après MARGALIDE (12) et *automne* (13) ; divergence d'accent sur *més* (3) ; apostrophe supprimée dans *l'ou* (4).

P. 28 : différences de ponctuation après *t'a* (1), *honestetat* (3), *prebeside* (4), *ouëillade* (11) et *extremitat* (12) ; *u* au lieu de *v* ailleurs conservé (6, 10) ; coupure de *pertu* (8).

Second sonnet : différences de ponctuation après *brut* (7) et *ouells* (14).

P. 30 : différences de ponctuation après *by* (1), *couratge* (1), *dichouy* (5), *troubarem* (6), *bluets* (7). Apostrophes seulement chez S. dans *b'auoez* (2), *ioous'* (3), *espiaus'* (4), *pregaus'* (11) et *dem'* (13).

Est-il bien utile de poursuivre ce fastidieux inventaire ? J'en doute. Reste le problème qualitatif, sur lequel on a voulu placer le débat. Les retouches nombreuses que Sarrieu imposa au texte de 1604 (et qu'il aurait dû signaler en

notes, comme il est de règle dans l'édition critique) sont-elles réellement toutes aussi heureuses et utiles que le prétendent ses fidèles ? On peut en douter en plus d'un cas, et notamment lorsque Sarrieu

— agglomère indûment des mots que sépare correctement l'éd. de 1604 (p. 14, vv. 13, 14 ; p. 26, II, v. 8) ;

— confond une *s* à queue longue avec *f* (p. 18, II, v. 7) ;

— transforme une forme gasconne en languedocianisme inopportun (p. 22, II, v. 4) ;

— inverse des rimes (p. 22, II, vv. 10 et 11) ;

— change la ponctuation au mépris de la syntaxe et du sens, attribuant par exemple à Larade

... *son ale houc surprise* :

De l'astre... (p. 24, II, vv. 3-4)

alors que la leçon, seule intelligible, de 1604 est

... *son ale houc surprise*

De l'astre...

Mais passons, puisqu'aux yeux de certains (ignorant le poète pour qui *L'art est une question de virgules* !) la ponctuation doit être tenue pour une misérable futilité...

Tout bien pesé, je maintiens donc mon propos et le chiffre : Sarrieu s'écarte de son modèle à plus de soixante reprises en neuf pages. Une moyenne de sept différences par page, c'est beaucoup ; c'est même trop pour une édition qu'il annonçait quasi-diplomatique et où il se serait borné à corriger « quelques très rares inadvertances » (p. 9 ; c'est Sarrieu qui souligne). Par ailleurs, ses émendations étaient loin de s'imposer toutes, on vient de le voir. Tout cela n'enlève rien à la joliesse de l'éd. saint-gaudinoise, ni même au réel mérite de Sarrieu, dont le métier n'était pas d'éditer des textes anciens : les exigences scientifiques de ce travail sont telles qu'un amateur, même doué, ne s'y peut guère risquer sans un long apprentissage. Mais tout cela fait aussi que, en l'absence des manuscrits de Larade, c'est bien au reprint du CIDO, et non à l'éd. Sarrieu, que l'on s'adressera pour approcher l'un de nos très grands poètes gascons.

J.-C. Dinguirard

SOMMAIRE

H. ARNOLD,	La réception en Allemagne des problèmes régionalistes français.....	1
M. BANNIARD,	Géographie linguistique et linguistique diachronique: essai d'analyse analogique en occitan-roman et en latin tardif.....	9
J.P. CHAMBON,	Observations sur la toponymie ancienne du Haut Rouergue.....	45
Discussion:	A. pr. panal (A. SOUTOU). - L'énigme persiste (J.C. DINGUIRARD).....	61
Lectures	A. GALLEGO MORELL, Fama postuma de Garcilaso de la Vega (A. LEAL). — J. MARTINEZ MARIN, Sintaxis de la Celestina (A. LEAL). — A. NARBONA JIMENEZ, Las proposiciones consecutivas en español médiéval (A. LEAL.) — B. LARADE, La Margalide gascone (J.C. DINGUIRARD).....	65